



**GRENOBLE
ECOLE DE
MANAGEMENT**

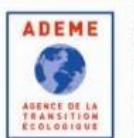
BUSINESS LAB FOR SOCIETY

Mai 2023

Pratiques écologiques

1er rapport du Baromètre

**Enquête basée sur le projet
« Baromètre des transitions »
de Grenoble Ecole de Management,
Grenoble Alpes Métropole,
et l'ADEME.**



**ACT
THINK
IMPACT**

Enquête basée sur le projet « Baromètre des transitions » - Grenoble Ecole de Management, Grenoble Alpes Métropole et l'ADEME.

Rapport rédigé par Vincent Jourdain, sociologue, Grenoble Ecole de Management, F-38000, membre de la chaire Territoires en Transition et Fiona Ottaviani, économiste, Grenoble Ecole de Management, F-38000, co-titulaire de la chaire Territoires en Transition, coordinatrice recherche de la chaire UNESCO pour une culture de paix économique.

Date de Publication : mai 2023

Mise en forme du rapport : Aude Alliot et Clara-Marie Casquero

Pour citer ce rapport : Jourdain, V. & Ottaviani, F. (2023), *Rapport d'enquête. Pratiques Ecologiques*, Grenoble Ecole de Management-Grenoble Alpes Métropole-ADEME, mai.

Sommaire

PARTIE 1 : Introduction	4
1. Présentation et approche théorique de l'enquête	4
2. Méthodologie	6
2.1. Collecte	7
2.2. Redressement	8
PARTIE 2 : Résultats	11
1. Résultats descriptifs et comparatifs par thématique	11
1.1. Liste des questions	11
1.2. Le changement climatique et l'environnement en général	13
1.3. Conceptualiser les transitions environnementales	18
1.4. Mobilité	21
1.5. La consommation d'énergie	23
1.6. Les déchets	24
1.7. L'alimentation	25
1.7.1 Régimes alimentaires	25
1.7.2 Fréquentation des commerces	26
1.7.3 Leviers et freins aux changements de pratique	28
1.8. Le bâti	29
1.8.1 La température	29
1.8.2 Le mode de chauffage	32
1.8.3 Les besoins relatifs au logement	35
1.9. La consommation matérielle	43
1.10. Les conditions de vie	44
1.11. Socialisation des enjeux environnementaux	46
2. Indices de pratiques	51
2.1. Les pratiques d'alimentation	52
2.2. Les pratiques de mobilité	60
2.2.1 Mobilité quotidienne	60
2.2.2 Mobilité longue distance	62
2.3. Les pratiques domestiques	63
2.3.1 La gestion et la réduction des déchets	64
2.3.2 La réduction de la consommation des appareils	64
2.4. Les pratiques d'équipement	65
2.4.1 Equipement en produits électroniques et en vêtements	65
2.4.2 Equipement de mobilité	66
2.4.3 Recours à la réparation de smartphone	67
2.5. Croisement des indices	67
Conclusion	71

PARTIE I : INTRODUCTION

Le projet « [Baromètre des transitions](#) » est développé en coopération entre Grenoble Alpes Métropole, Grenoble Ecole de Management (GEM) et l'ADEME sur un horizon de trois ans. Le projet « Baromètre des transitions » vise à :

- Enquêter de manière régulière auprès des habitants du territoire métropolitain grenoblois sur leurs représentations des enjeux environnementaux, leurs comportements, les leviers d'accompagnement au changement, la réception voire les effets des interventions métropolitaines dans ce domaine.
- Dresser des profils qui permettent de mieux cibler le niveau attendu et les modalités d'un accompagnement au changement de pratiques ou comportements vers plus d'écoresponsabilité : typologies par âge/moments de vie, catégories socio-professionnelles/niveau de revenus, territoire/type d'habitat et mode de vie urbain ou rural...
- Evaluer la réception, par les habitants, des dispositifs (offre de service public, aménagements, réglementation, campagne de communication, etc.) existants ou avant même leur mise en service, afin de tester leur recevabilité et les conditions de leur réussite, selon les profils.

La première enquête du Baromètre qui fait l'objet du présent rapport permet d'aborder de manière transversale les pratiques sociales en matière environnementale.

Le projet « Baromètre des transitions » s'appuie sur un [Panel de recherche](#) territorialisé lancé en mai 2020 par GEM. Les participants sont des résidents des 49 communes de [Grenoble Alpes Métropole](#) invités à participer à des études en ligne régulières sur des sujets d'actualité liés au territoire. Une seule personne par foyer peut participer au Panel. Le Panel est régi par un conseil scientifique de professeurs de GEM qui valide le choix des études distribuées par le Panel. Fondé sur le modèle d'autres panels de recherche, comme celui de l'Université d'Aarhus au Danemark, le Panel permet à tout habitant de la Métropole de plus de 18 ans, non salarié(e) ou étudiant(e) de GEM, de s'inscrire sur une plateforme dédiée, et de recevoir régulièrement des invitations à participer à des études en ligne indemnisées.

Chaque étude prend la forme d'un questionnaire à remplir en ligne, d'une durée de 30 minutes environ et d'une indemnisation à hauteur de 5€.

I. PRESENTATION ET APPROCHE THEORIQUE DE L'ENQUETE

L'enquête vise à comprendre ce qui favorise les pratiques environnementales chez les individus, dans leur vie quotidienne, sur un ensemble de thèmes : l'alimentation, la mobilité, la consommation de biens, la consommation d'énergie ou encore la gestion des déchets. Ces pratiques environnementales renvoient à la fois à

des « éco-gestes », largement plébiscités par les pouvoirs publics (tri des déchets, économies d'énergies...), mais aussi à des pratiques moins directement reliées à des politiques publiques, mais qui peuvent avoir des effets directs sur l'empreinte environnementale des habitants (pratiques alimentaires, consommation de biens...).

La théorie des pratiques (Ropke, 2009¹ ; Wilhite, 2014²) avance que les individus agissent selon leur *habitus* – ou leur histoire incorporée (Lahire, 2003³) - tout en conservant une capacité d'action créatrice et spontanée. Dans ce cadre, on peut regarder à la fois ce qui « détermine » les individus dans leurs pratiques et représentations environnementales, mais aussi s'interroger sur leurs capacités à changer. En particulier, la littérature identifie plusieurs facteurs qui influencent cette capacité à changer : la délibération, c'est-à-dire la confrontation des idées (entre proches, dans les médias, avec soi-même) (Sahakian, 2019⁴), les phénomènes d'apprentissage (Wilhite, 2014), les trajectoires de vie (Madon, 2022⁵ ; Plessz et al, 2016⁶), les transferts de normes et de pratiques par les proches, l'environnement matériel immédiat des individus (Beslay et Zélem, 2009⁷). Enfin, il s'avère que les pratiques environnementales sont aussi des pratiques de satisfaction des besoins des individus. S'alimenter de manière responsable, c'est avant tout s'alimenter, pour répondre à un besoin de subsistance. Or, la littérature sur les « besoins humains » montre que les stratégies de réponses aux besoins ne sont pas univoques et dépendent des opportunités institutionnelles et territoriales offertes aux personnes (Max-Neef et al, 1991⁸ ; Di Giulio et Defila, 2021⁹).

Ces résultats nous invitent à faire l'hypothèse que la capacité à changer sur une pratique environnementale dépend d'autres pratiques, et en particulier des pratiques

¹ Røpke, I., (2009), Theories of practice — New inspiration for ecological economic studies on consumption. *Ecological Economics* 68, 2490–2497.

² Wilhite, H. (2014), Insights from social practice and social learning theory for sustainable energy consumption, *Flux*, 96(2), p.24-30.

³ Lahire, B. (2003), From the habitus to an individual heritage of dispositions. Towards a sociology at the level of the individual. *Poetics* 31, p. 329–355.

⁴ Sahakian, M. (2019), 'More, Bigger, Better' Household Appliances: Contesting Normativity in Practices through Emotions, *Journal of Consumer Culture*, 1469540519889983. <https://doi.org/10.1177/1469540519889983>

⁵ Madon, J. (2022), "When we got divorced, I left all my things behind.": How the lifespan of household goods is linked to the biographical trajectory of their owners. *Journal of Industrial Ecology* n/a. <https://doi.org/10.1111/jiec.13273>

⁶ Plessz, M., Dubuisson-Quellier, S., Gojard, S., Barrey, S., (2016), How consumption prescriptions affect food practices: Assessing the roles of household resources and life-course events. *Journal of Consumer Culture*, 16, 101–123. <https://doi.org/10.1177/1469540514521077>

⁷ Beslay, C., Zélem, M.-C., (2009), Le paradoxe du consommateur moderne : modérer ses consommations d'énergie dans une société toujours plus énergivore. In : Salvador Juan, M.D. (dirs) (Ed.), *Consommer Autrement : La Réforme Écologique Des Modes de Vie*. L'Harmattan, pp. 277–296.

⁸ Max-Neef, M. A., Elizalde, A., Hopenhayn, M. (1991), *Human Scale Development: Conception, Application and Further Reflections*; The Apex Press: New York.

⁹ Di Giulio, A., Defila, R. (2021), Building the Bridge between Protected Needs and Consumption Corridors. *Sustainability: Science, Practice and Policy* 2021, 17 (1), 117–134. <https://doi.org/10.1080/15487733.2021.1907056>.

sociales et des capacités des individus en lien avec les opportunités institutionnelles, sociales et marchandes qui leur sont offertes¹⁰ (hypothèse 1).

Une autre littérature en sciences sociales de l'environnement s'est attachée à montrer que toutes les pratiques écologiques ne se ressemblaient pas (Coulangeon et al, 2023¹¹). En réalité, l'inscription des pratiques dans des contextes différents doit nous inviter à penser que leur adoption peut suivre des logiques (ou mécanismes) tout aussi différentes. Intuitivement, on comprend que les pratiques de mobilité longue distance, d'alimentation, le recours à des pratiques de réduction des déchets d'emballages ou les modalités de consommation des textiles peuvent ne pas relever exactement des mêmes mécanismes. Dès lors, notre seconde hypothèse de travail est que dans l'espace social des pratiques environnementales, on peut distinguer différents groupes de pratiques, dont la dépendance à des facteurs explicatifs varie qualitativement (hypothèse 2).

Qu'est-ce qu'une enquête par questionnaire peut apporter pour répondre à ces questions ? L'enquête que nous avons construite vise à aborder plusieurs aspects de la transition écologique, traités à l'échelle individuelle. Dire qu'ils sont traités à l'échelle individuelle ne consiste pas à faire reposer l'ensemble de la « responsabilité » (point de vue moral) ou de la capacité d'action (point de vue scientifique) relatives aux transitions sur les individus. L'intérêt de l'entrée individuelle pour aborder ces questions réside dans l'idée que l'adoption de pratiques écologiques relève d'un « fait social » et qu'à ce titre c'est par l'étude statistique que l'on peut révéler ses caractéristiques. La tradition sociologique a en effet mis en avant l'intérêt de la comparaison entre unités d'observations (les individus) et dans le temps pour saisir ces faits sociaux (Durkheim, 2013, p. 137¹²) Aussi, l'administration d'un questionnaire identique deux années d'affilée (2022 et 2023) est un outil pour tenter de saisir les mécanismes d'apprentissage à l'œuvre.

2. METHODOLOGIE

Pour répondre à la question que nous nous posons, à savoir comment les pratiques environnementales évoluent avec les pratiques de satisfaction des besoins, l'enquête comprend six types de questions, listées ci-dessous. Ces types de questions peuvent parfois combiner plusieurs « thèmes » environnementaux, qui seront plutôt utilisés pour décrire les résultats.

Au total, ce sont 76 questions (313 variables) dont 22 variables socio-économiques sur les répondants qui ont été posées.

¹⁰ Ce positionnement rejoint la théorie de l'égalité d'Amartya Sen (1992). Sen, A. (1992), *Repenser l'inégalité*, traduit de l'anglais par Chemla, P. (*Inequality Reexamined*), Paris, Seuil, 2000 pour l'édition française.

¹¹ Coulangeon, P., Demoli, Y., Ginsburger, M., Petev, I., (2023), *La conversion écologique des français. Contradictions et clivages, Le lien social*. Presses Universitaires de France, Paris.

¹² Durkheim, É., Dubet, F., (2013), *Les règles de la méthode sociologique*, Nouvelle éd., Quadrige. PUF, Paris.

Type de questions	Objectifs
Critères socio-démographiques complémentaires	Nous connaissons grâce aux formulaires complétés lors de l'inscription des panelistes un certain nombre de données socio-démographiques (âge, genre, catégories socio-professionnelles...). Ces questions les complètent avec d'autres données plus précises, en lien avec les pratiques environnementales. Ces questions permettent de saisir les conditions actuelles de satisfaction des besoins des individus.
Problématisation générale (de l'environnement)	Comprendre comment les individus perçoivent la question environnementale, à l'échelle nationale/mondiale.
Problématisation locale (de l'environnement)	Comprendre comment les individus perçoivent la question environnementale à l'échelle locale.
Pratiques sociales	Interroger les individus sur leurs pratiques sociales relatives à l'environnement.
Pratiques	Interroger les individus sur leurs pratiques générales (par élimination, celles qui ne sont pas relatives à leur socialisation) sur des sujets environnementaux.
Pratiques potentielles	Interroger les individus sur les pratiques qu'ils peuvent envisager et les leviers de transformation de leurs pratiques.

Les questions sont classées par « thèmes » environnementaux : alimentation, changement climatique, déchets, consommation, énergie, qualité de l'air, mobilité, général.

2.1. Collecte

La collecte de données s'est déroulée du 14 avril 2022 au 20 juin 2022. L'enquête a été envoyée à 2 281 panélistes par courriel, grâce à la plateforme de gestion du Panel. La participation à l'enquête, dans son intégralité (90 % au moins de réponses complètes) ouvre droit à une indemnisation de 5€.

La diffusion grand public s'est appuyée sur des acteurs locaux, tels que l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, la ville d'Echirolles (site internet), la Métropole de Grenoble et la Ville de Grenoble. Elle a également été faite via les réseaux sociaux de GEM et la publication d'un encart dans le Dauphiné Libéré en ligne. Nous avons collecté, via le logiciel d'administration de l'enquête (Qualtrics XM), 729 réponses. Après nettoyage des données, et suppression des questionnaires incomplets, 675 réponses ont pu être analysées.

Ce mode de collecte a des spécificités, si l'on le compare à d'autres modes (collecte téléphonique, entretiens en face-à-face au foyer, dans la rue...). Son principal défaut est qu'il favorise, à l'instar d'autres modes de collecte, la participation des individus déjà « intéressés » par les thèmes abordés. Toutefois, cette participation des individus engagés est à relativiser au regard du fait que 91,5 % des participants aux

enquêtes sont motivés par la rétribution financière¹³. A l'inverse, son principal avantage est qu'il facilite la sincérité des réponses. Les participants n'ayant pas à se confronter au regard, ou à l'oreille directs d'un enquêteur, ils auront tendance à exprimer plus facilement leurs opinions, à déclarer plus aisément des pratiques jugées « indésirables » socialement.

2.2. Redressement

On évalue la « qualité » des données au taux de réponses complètes, à la vraisemblance des résultats et à la ressemblance de l'échantillon à la population-cible. Dans notre cas, la population-cible est celle des habitants de la Métropole Grenoble-Alpes.

Pour évaluer cette « ressemblance », nous nous sommes appuyés sur cinq variables sociodémographiques, pour voir si nos répondants avaient, dans l'ensemble, les mêmes caractéristiques que la population-cible. Grâce aux données INSEE, on a pu comparer le nombre d'individus qui possèdent chaque caractéristique d'une variable dans notre population-cible avec notre échantillon.

Ces variables sont :

- L'âge, réparti en 5 catégories : 18-25 ans, 26-35 ans, 36-49 ans, 50-65 ans, plus de 65 ans.
- Le genre, réparti en deux catégories : hommes, femmes.
- Le type de commune de résidence, réparti en 3 catégories : Grenoble, milieu urbain dense, milieu peu dense.
- Le niveau de diplôme, réparti en deux catégories : baccalauréat ou moins, au moins 1 an d'étude supérieure après le Bac.
- La catégorie socio-professionnelle, répartie en 3 catégories : inactifs, indépendants, salariés.

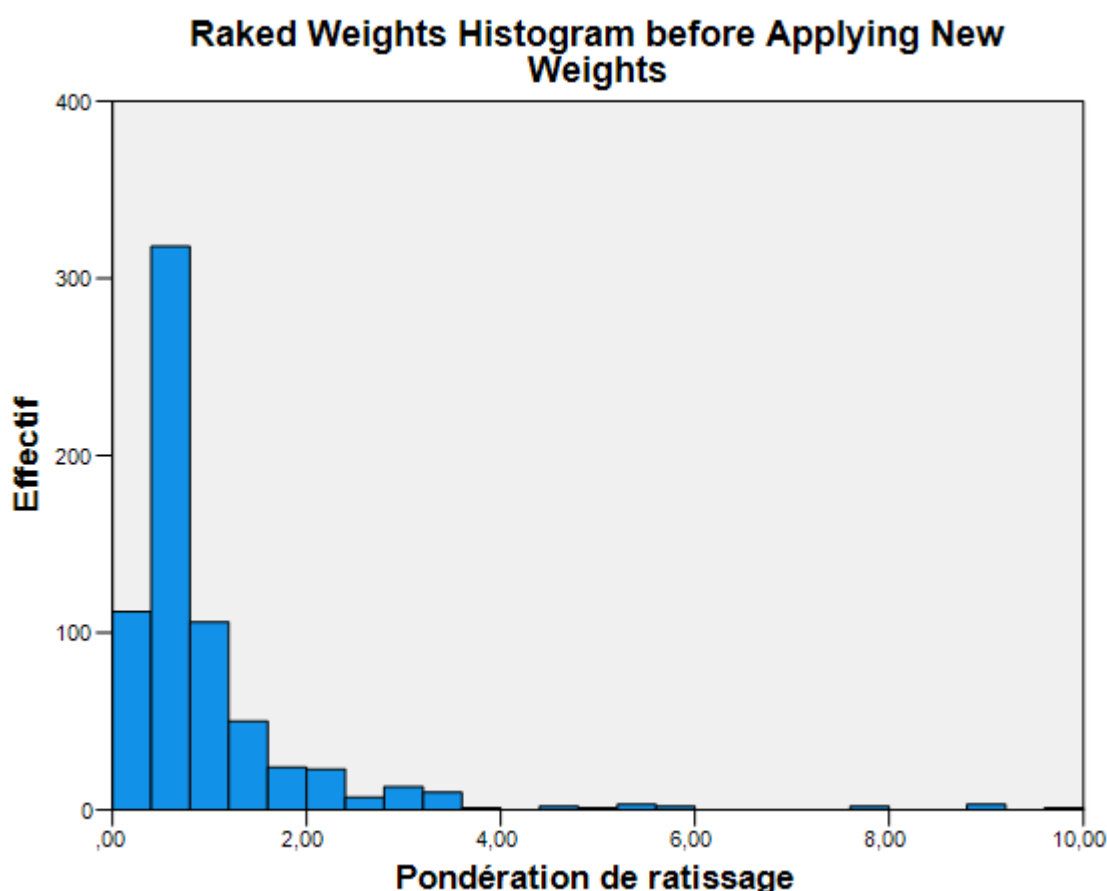
Après avoir constaté un certain nombre d'écarts sur ces variables (voir ci-dessous), nous avons décidé de procéder à un « redressement » d'échantillon. Cette méthode consiste à changer le « poids » que chaque répondant représente dans l'analyse des données, en considérant que les individus sous-représentés par rapport à ce qu'ils devraient représenter dans la population cible (par exemple, dans notre cas, un homme âgé de plus de 65 ans) doivent obtenir un poids proportionnellement plus important dans les réponses. Ils sont ainsi les « représentants » de leur catégorie sur une variable. A l'inverse, les catégories surreprésentées (par exemple, les femmes très diplômées) reçoivent un poids moins important.

¹³ Nous avons testé cela rétrospectivement au travers une micro-enquête diffusée en novembre 2022.

	Pourcentage dans la population ^a	Pourcentages redressés
Âge		
18 - 25 ans	21	16,5
26 - 35 ans	26,9	17,9
36 - 49 ans	18,8	22,2
50 - 64 ans	15,9	22
65 ans et plus	17,3	21,3
Genre		
Femme	51,7	51,3
Homme	48,2	48,7
Catégorie socio professionnelle		
Indépendants	2,3	2,8
Salariés	54,3	53,9
Inactifs	43,4	43,3
Niveau de densité urbaine		
Grenoble	35,7	35,8
Commune dense	48,4	48,3
Commune peu dense	15,9	15,8
Niveau de diplôme		
Etudes supérieures	47,3	59,9
Bac ou moins	52,7	40,1
^a Métropole Grenoble-Alpes, d'après le dernier recensement disponible de l'INSEE (2016)		

Cette méthode, simple sur une variable, nécessite de passer par un algorithme itératif pour prendre en compte en même temps 5 variables. Cela s'appelle le redressement « par calage ». Après avoir procédé au calcul des scores de pondération sur nos cinq variables (âge, genre, commune, CSP, niveau de diplôme), nous obtenons pour chaque individu un « poids » à lui affecter dans le traitement descriptif des réponses au questionnaire. Si l'on projette la répartition des scores de pondération, on obtient 565 valeurs, entre 0,30 et 10,10, pour pondérer chacun de nos répondants.

Ci-dessous, l'histogramme de répartition des valeurs de pondérations utilisées pour redresser notre échantillon.



On obtient une moyenne de 2,1, une médiane de 1,3 et un écart-type de 2,3. Ces éléments nous montrent l'existence de valeurs très hautes, qui tirent la moyenne bien au-dessus de la médiane.

Il y a un risque que ces valeurs donnent un poids à des individus dont les réponses sont très « extrêmes » et faussent nos analyses. Face à ce risque, nous avons systématiquement opéré une seconde vérification de nos résultats en comparant ceux de l'échantillon redressé global avec ceux d'un échantillon redressé constitué uniquement des individus avec une valeur de pondération supérieure à 5.

Ainsi, nous avons évalué l'influence des « gros contributeurs » sur nos résultats. De manière rassurante, nous avons trouvé que ces quelques individus s'écartaient très peu de la moyenne dans leurs réponses. On peut dire que les individus marginalement représentés au regard de notre échantillonnage participent peu à « fausser », ou en tous cas à polariser, nos résultats dans un sens ou dans l'autre¹⁴.

¹⁴ Toutefois, notons qu'ils contribuent au contraire à normaliser nos résultats, ce qui est un biais en soi.

PARTIE 2 : RESULTATS

Deux stratégies de traitements sont combinées, afin de faire émerger les différents groupes de pratiques environnementales et leurs liens avec d'autres facteurs (pratiques sociales, représentations individuelles...) :

1. Une étude descriptive et comparative des indicateurs clés pour l'action publique locale ;
2. Une construction d'indices dimensionnels de pratique afin de résumer l'information.

I. RESULTATS DESCRIPTIFS ET COMPARATIFS PAR THEMATIQUE

Par rapport aux données existantes sur les pratiques environnementales, notre enquête visait un double objectif : établir des connaissances spécifiques au territoire grenoblois et investir de nouvelles questions.

Le premier objectif a été rendu possible par la réutilisation de certaines questions issues de questionnaires administrés à l'échelle nationale. Ce faisant, on peut dresser une liste de traitements « comparés » où l'on va chercher à observer les spécificités du territoire de la Métropole grenobloise. Le second objectif a été poursuivi par l'administration de nouvelles questions, construites à partir de la littérature précédemment mentionnée.

Dix grands thèmes ont été abordés à travers les questions :

- Les opinions et représentations relatives à l'environnement en général
- Les opinions sur différents concepts et modèles de transition écologique
- Les pratiques de mobilité
- Les pratiques de consommation d'énergie
- Les pratiques de consommation de biens
- Les pratiques de gestion des déchets
- Les pratiques d'alimentation
- Les conditions de vie liées à son logement
- Les conditions de vie liées à l'environnement
- La socialisation des enjeux environnementaux.

1.1. Liste des questions

Cette partie permettra de traiter des résultats de la liste des questions détaillées ci-dessous.

Question 1 : Parmi les problèmes suivants liés à la dégradation de l'environnement, quel est celui qui vous paraît le plus préoccupant ? _____ 13

Question 2 : Pour chacune des activités que je vais vous citer, dites-moi si, d'après ce que vous savez, elle émet beaucoup, assez, peu ou pas du tout de gaz à effet de serre _____ 15

Question 3 : Quelle industrie émet le plus de gaz à effet de serre selon vous ?	16
Question 4 : Degré de responsabilité des individus/ménages dans la lutte contre la crise environnementale	17
Question 5 : Selon vous, quelles sont les sources de pollution de l'air les plus préoccupantes près de chez vous ? (ADEME 2021)	17
Question 6 : Degré de connaissance et d'adhésion à différents concepts politiques relatifs à l'environnement	18
Question 7 : Niveau d'adhésion et d'estimation de la probabilité de réalisation de différents scénarios de l'ADEME	19
Question 8 : Comment vous déplacez-vous, le plus souvent, dans vos trajets quotidiens ? 3 réponses maximum	21
Question 9 : Combien de temps mettez-vous en moyenne, chaque jour, pour vous rendre à votre travail et en revenir ?	22
Question 10 : À votre domicile, vous arrive-t-il de couper le mode veille des appareils électroniques ?	23
Question 11 : Parmi les propositions suivantes, considérez-vous que vous les pratiquez ?	24
Question 12 : Dans une semaine normale, combien de fois mangez-vous les aliments suivants ?	25
Question 13 : Quels commerces alimentaires fréquentez-vous habituellement ?	27
Question 14 : Dans votre alimentation quotidienne, consommez-vous des produits que nous n'avons pas achetés ?	28
Question 15 : Seriez-vous prêt à réduire votre consommation de viande ou de poisson ?	28
Question 16 : Dans quel type de logement vivez-vous ?	29
Question 17 : Comment jugez-vous la température de votre logement en hiver, en été ?	31
Question 18 : Utilisez-vous un chauffage individuel au bois... ?	33
Question 19 : Degré de connaissance de la contribution du chauffage au bois à la présence de particules fines	34
Question 20 : Considérez-vous qu'un ou plusieurs des travaux suivants sont nécessaires dans le logement que vous occupez actuellement ? Si oui, lesquels ?	35
Question 21 : Avez-vous l'intention de faire réaliser ces travaux ?	37
Question 22 : Si non, pourquoi ?	38
Question 23 : Connaissance des dispositifs publics d'aide à la rénovation thermique	40
Question 24 : Surfaces maximales et minimales de logements	42
Question 25 : Taux d'équipement en électroménager	43
Question 26 : Accès à des services de base	44
Question 27 : Télétravaillez-vous en général ?	45
Question 28 : Vous arrive-t-il d'encourager des proches à prendre des habitudes de consommation pour lutter contre le changement climatique ?	46
Question 29 : Vous arrive-t-il d'être encouragé par des proches à prendre des habitudes de consommation pour lutter contre le changement climatique ?	48

1.2. Le changement climatique et l'environnement en général

Si les connaissances sur les limites planétaires sont anciennes et très documentées scientifiquement (Rockström et al., 2009¹⁵), on s'interroge sur la traduction de ces connaissances scientifiques en une prise de conscience par les personnes des enjeux environnementaux tels qu'ils se déclinent à l'échelle locale, de leur origine et de leur conséquence. Nous cherchons ici à explorer la compréhension qu'ont les personnes des contributions aux changements climatiques, la manière dont ils priorisent l'urgence environnementale et le niveau d'action qui leur paraît pertinent.

L'étude de ces connaissances et des représentations permet de donner à voir comment les habitants de la métropole grenobloise se positionnent sur ces sujets.

Question 1 : Parmi les problèmes suivants liés à la dégradation de l'environnement, quel est celui qui vous paraît le plus préoccupant ?

Cette première question vise à comprendre la façon dont les individus hiérarchisent les problèmes environnementaux.

COMPARAISON avec EPEM2021 :

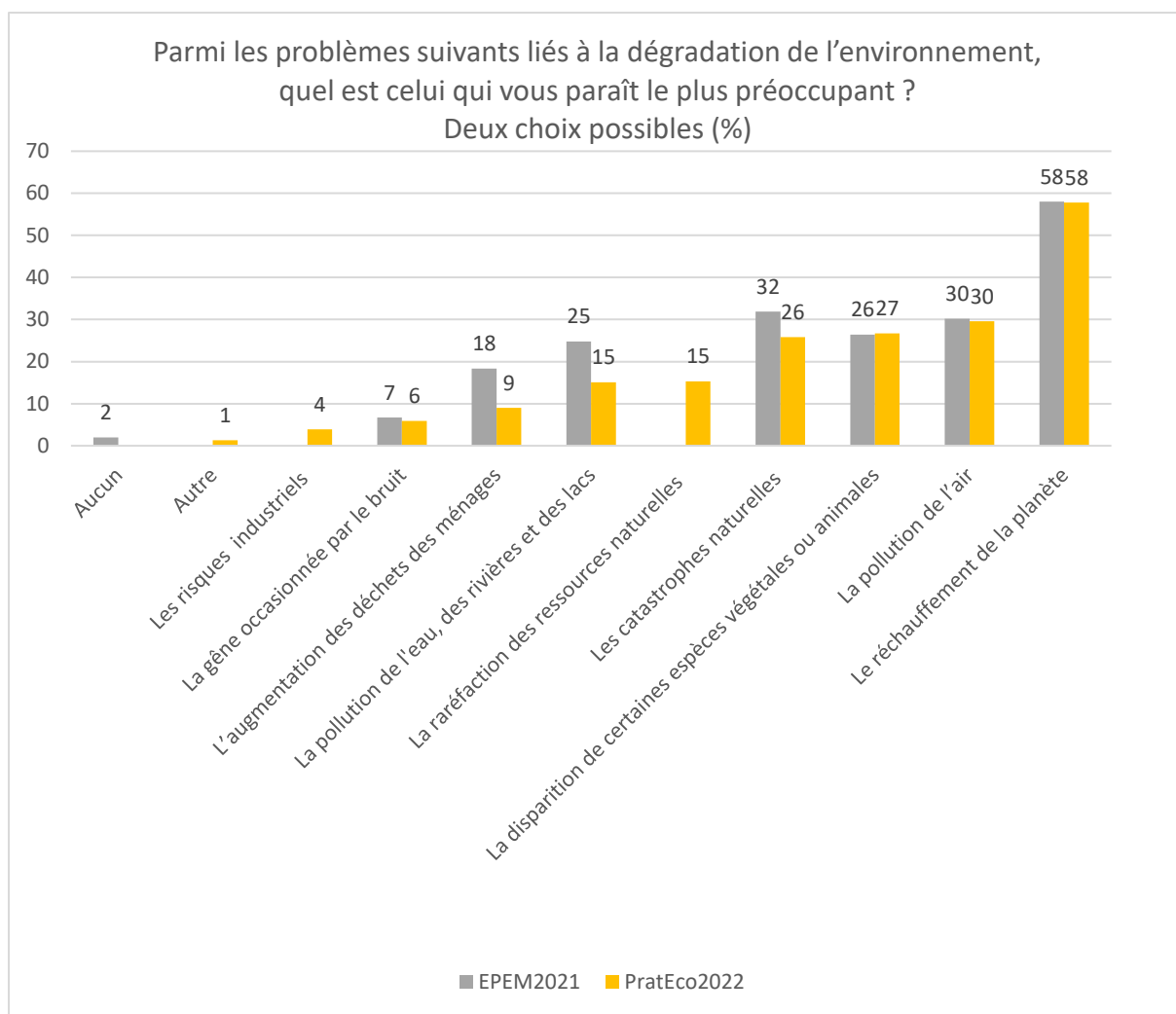
Cette question est issue de l'enquête nationale sur les pratiques environnementales des ménages (EPEM), elle-même adossée sur l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages de l'Insee (CAMME)¹⁶. Deux choix étaient possibles, parmi 8 problèmes environnementaux proposés.

Trois questions ont été ajoutées par rapport à l'enquête EPEM : « les risques industriels » ; « la raréfaction des ressources naturelles » ; « autre ». A l'inverse, notre questionnaire n'incluait pas l'option « aucun ».

Le graphique suivant permet d'observer les réponses dans l'enquête « Pratiques Ecologiques », et de les comparer avec celles d'EPEM 2021. Cette question traduit un ordre de priorité entre différentes préoccupations environnementales puisque deux réponses seulement sont possibles pour les enquêtés.

¹⁵ Rockström et al (2009), Planetary Boundaries: Exploring the Safe Operating Space for Humanity, *Ecology & Society*, 14(2).

¹⁶ <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/enquete-sur-les-pratiques-environnementales-des-menages-epem-2016?list-enquete=true>



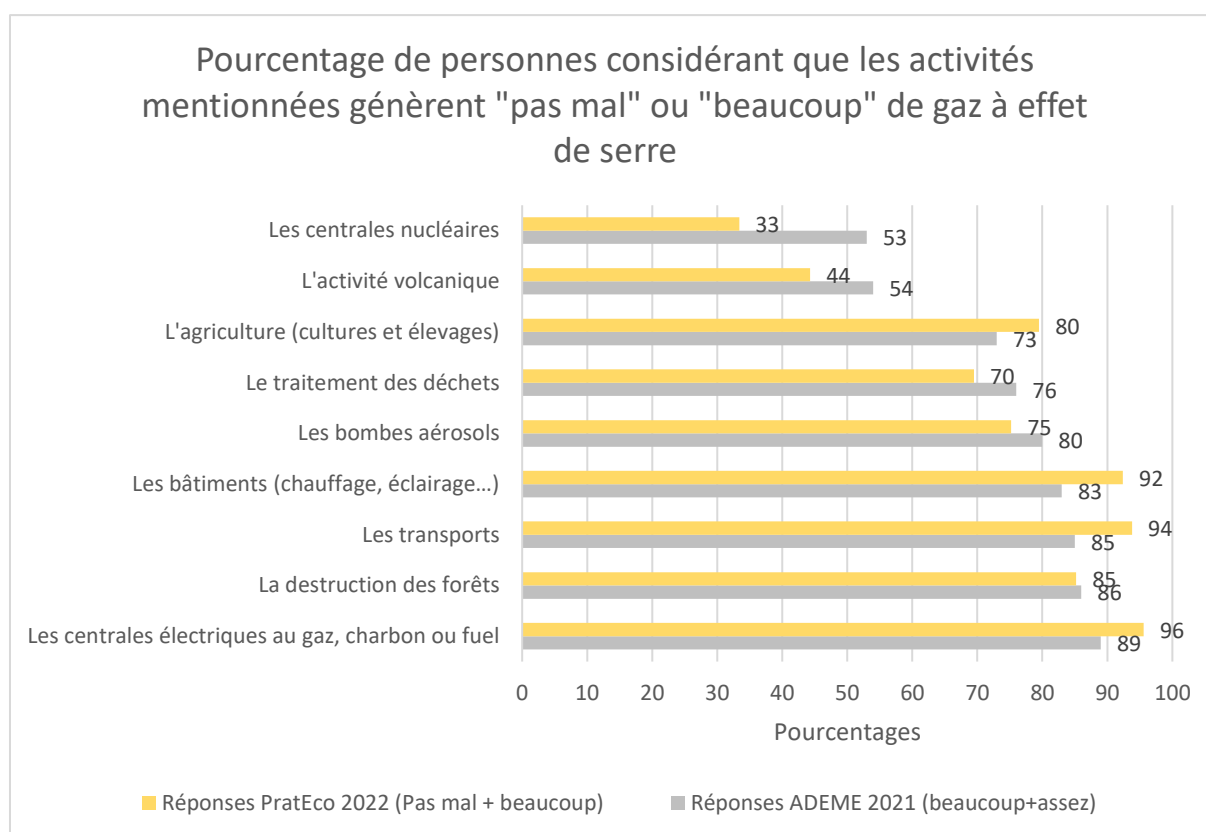
Légende : 18 % des personnes interrogées considèrent l'augmentation des déchets des ménages comme l'une des deux préoccupations environnementales majeures pour elles.

L'enjeu du réchauffement climatique est, de loin, le plus préoccupant pour les répondants de l'enquête « Pratiques Ecologiques », comme au niveau national. Près de 60 % des répondants le classent parmi l'un des deux problèmes les plus préoccupants. Dans leurs préoccupations, les répondants mettent également l'accent sur les différentes pollutions (de l'eau, de l'air) et sur la perte de biodiversité. Les catastrophes naturelles, la pollution des eaux et l'augmentation des déchets sont moins souvent mentionnés comme prioritaires par rapport à l'échelle nationale. Toutefois, cette mise en comparaison est à interpréter avec prudence étant donné que l'enquête « Pratiques Ecologiques » propose plus de modalités de réponse que l'enquête EPEM. Alors que la pollution de l'air ressortait comme la première préoccupation des métropolitains dans les enquêtes IBEST 2012 et 2017 (avec les mêmes modalités de réponse), il ressort aujourd'hui en seconde préoccupation clé après le réchauffement de la planète.

Question 2 : Pour chacune des activités que je vais vous citer, dites-moi si, d'après ce que vous savez, elle émet beaucoup, assez, peu ou pas du tout de gaz à effet de serre

Comparaison avec ADEME (2021) :

Cette question est issue de l'enquête annuelle de l'ADEME « Représentations sociales du changement climatique » (2021). Les modalités de réponses diffèrent dans la mesure où l'ADEME propose « beaucoup, assez, peu ou pas du tout de gaz à effet de serre », et où l'enquête « Pratiques Ecologiques » propose « pas du tout, peu, pas mal ou beaucoup ». Deux items de réponse sont présents dans l'enquête de l'ADEME et pas dans l'enquête « Pratiques Ecologiques » : il s'agit du « secteur numérique » et du « secteur industriel ».



Légende : 33 % des répondants de l'enquête « Pratiques Ecologiques » considèrent que les centrales nucléaires génèrent pas mal ou beaucoup de gaz à effet de serre alors que 53 % des répondants à l'enquête nationale ADEME jugent que les centrales nucléaires émettent assez ou beaucoup de gaz à effet de serre.

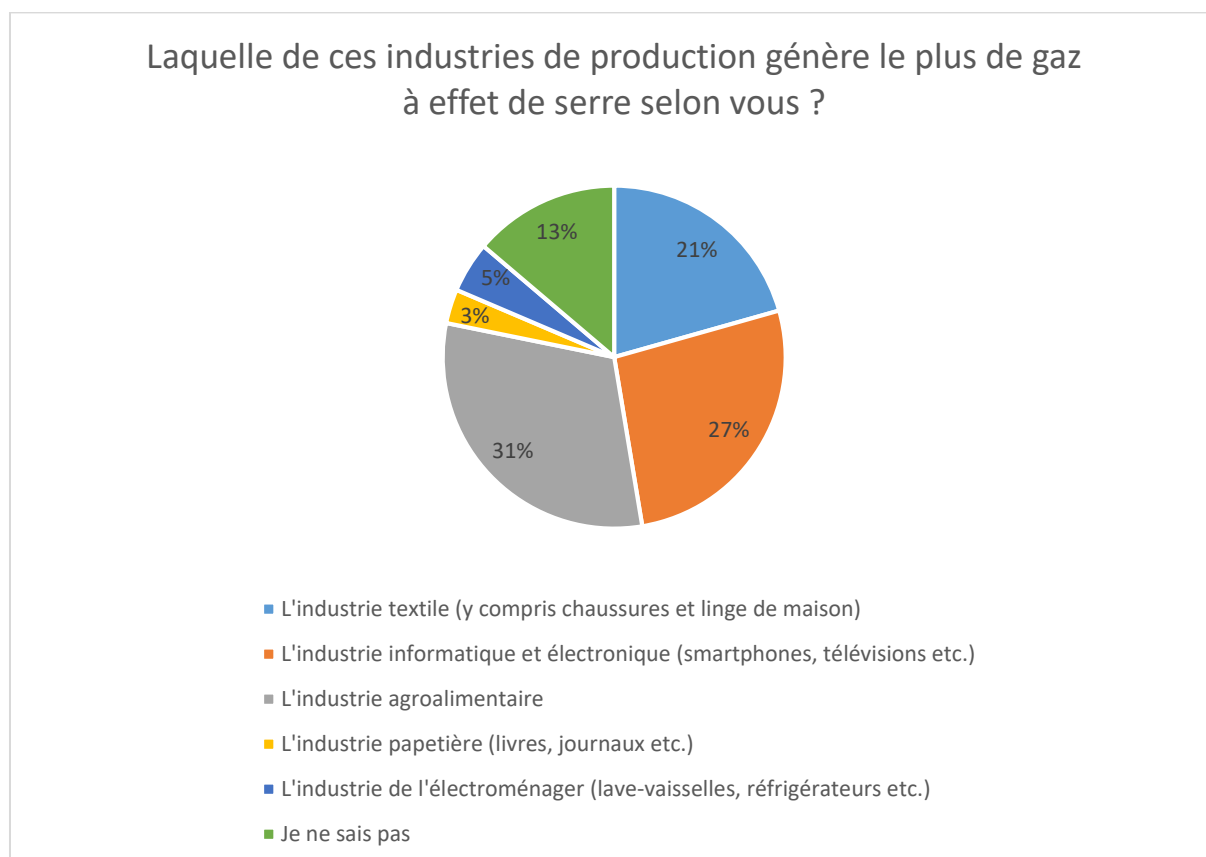
Les répondants à l'enquête « Pratiques Ecologiques » ont globalement les mêmes avis sur ces sources d'émission de gaz à effet de serre. Notons toutefois qu'ils pointent davantage les secteurs du transport et du bâtiment (10 points de plus qu'au niveau national en moyenne) ou l'agriculture, et moins le nucléaire, l'activité volcanique ou la gestion des déchets¹⁷.

¹⁷ A titre de comparaison, il est estimé qu'au niveau français, en 2018, 70% des émissions de GES sont dues à l'utilisation d'énergie, 9,2% sont dues à l'industrie (hors utilisation d'énergie), 16,8% sont dues à l'agriculture et 3,9% sont dues aux déchets et à leur gestion. Dans la part représentée par l'utilisation d'énergie, 41% est liée

A la lecture de ces résultats, on peut inférer que les répondants sont plus informés et plus conscients de sources d'émissions de gaz à effet de serres liées aux pratiques alimentaires, domestiques et de mobilité. Reste à savoir si ce surcroît de conscientisation a des effets sur les pratiques en question.

Question 3 : Quelle industrie émet le plus de gaz à effet de serre selon vous ?

En resserrant le questionnement autour de l'industrie en particulier, on a cherché à savoir quel type d'industrie les répondants jugeaient le plus problématique au regard des émissions de gaz à effet de serre. La liste des industries n'était pas exhaustive mais donne un ordre d'idées de certaines industries qui peuvent du point de vue des GES sembler problématiques pour les répondants.



Légende : 31 % des répondants considèrent que l'industrie agroalimentaire est celle qui émet le plus de gaz à effet de serre.

Parmi les réponses proposées, ces résultats montrent que les répondants sont sensibles aux effets des industries manufacturières concernant les produits électroniques et les vêtements, qui représentent à elles deux quasiment la moitié des réponses. Si on y ajoute l'industrie alimentaire, trois causes forment plus de trois quarts des réponses, et se rattachent directement à certaines des pratiques environnementales étudiées dans ce questionnaire. En revanche, on note que l'électroménager est peu mentionné. Ces réponses doivent davantage être

aux transports, 25% au résidentiel et au tertiaire, 13% à l'industrie et à la construction, 12% à la production d'électricité et 9% à la production d'énergie hors électricité (SDES, 2021, chiffres clés du climat).

interprétées comme des marqueurs d'une prise de conscience par les répondants d'un enjeu prioritaire en termes d'émission de GES sur les industries considérées, ce qui ne signifie pas que d'autres industries ne soient pas aussi voire plus problématiques de ce point de vue pour eux. D'ailleurs, 14 % des répondants ont indiqué qu'ils ne savaient pas répondre à cette question. Cela peut témoigner de la nécessité de faire évoluer cette question dans de futures enquêtes puisque : 1) n'avoir pas une liste exhaustive des industries peut rendre la réponse difficile ; 2) il peut être difficile pour les répondants de hiérarchiser a priori entre les niveaux de pollutions de différentes industries car ceux-ci dépendent de si l'on considère l'ensemble de la chaîne de valeur ou seulement une partie.

Question 4 : Degré de responsabilité des individus/ménages dans la lutte contre la crise environnementale

Comparaison avec EPEM 2021 :

Cette question est issue d'EPEM. Elle est aussi une recombinaison à partir de questions relativement différentes. Dans EPEM, il est demandé aux participants « Qui devrait, selon vous, agir en priorité pour la protection de l'environnement ? », avec trois options de réponse : les ménages, les entreprises, les pouvoirs publics. Dans l'enquête « Pratiques Ecologiques », la question est similaire « Selon vous, la crise écologique doit d'abord être gérée par : », mais les options de réponses différentes, puisqu'elles désignent des échelles, et non des types d'acteurs. Cinq options de réponses étaient proposées : « L'action individuelle », « L'action collective au niveau local », « L'action collective au niveau national », « L'action collective au niveau international », « Personne ». La très grande majorité des personnes considère que la crise écologique doit d'abord être gérée de manière collective.

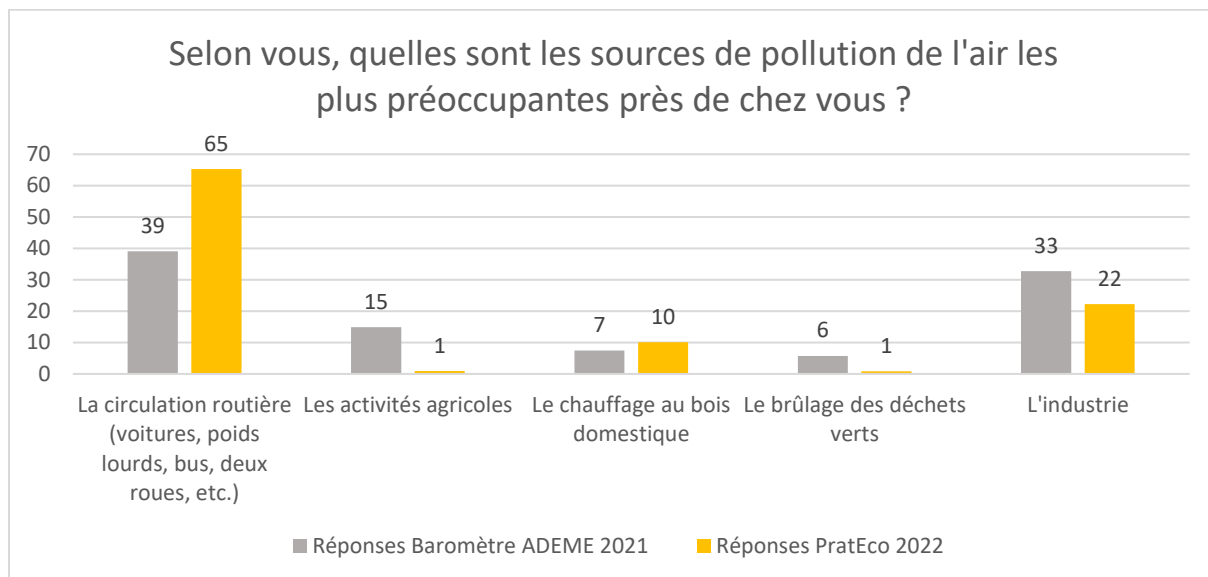
C'est l'échelle internationale qui est la plus plébiscitée (51 %), puis l'échelle nationale (18 %) et enfin l'échelle locale (13 %). Ainsi, seulement 17 % des personnes considèrent que c'est l'action individuelle qui doit prévaloir. Ce pourcentage est identique à celui de l'action promue à l'échelle des ménages dans l'enquête EPEM (CAMME) 2021.

Question 5 : Selon vous, quelles sont les sources de pollution de l'air les plus préoccupantes près de chez vous ? (ADEME 2021)

Comparaison avec ADEME (2021) :

Cette question est issue de l'enquête annuelle de l'ADEME « Les Français et l'environnement » (2021). Par rapport au questionnaire ADEME, nous n'avons pas proposé les options de réponse « aucun », « une autre source » et « ne se prononce pas », qui représentent 15 % des réponses en cumulé. Nous avons donc exclu ces réponses du calcul de pourcentage de réponses dans le Baromètre ADEME. De plus, plusieurs choix étaient possibles dans le questionnaire ADEME.

Nous avons donc, pour chaque option de réponse, pris la part qu'elle représentait dans le pourcentage cumulé et ramené ce pourcentage sur 100.



Légende : 39 % des enquêtés de l'ADEME à l'échelle nationale jugent que la circulation routière est la source de pollution de l'air la plus préoccupante près de chez eux. Dans la métropole grenobloise, 65 % des enquêtés considèrent la même chose.

Les personnes interrogées identifient bien les trois principales sources de pollution de l'air dans la Métropole : les transports, l'industrie et le chauffage au bois domestique. Il n'y a toutefois pas de différence significative entre le national et le local sur la perception des émissions liées au chauffage au bois alors même que cela constitue un enjeu fort sur le territoire grenoblois. Les répondants de l'enquête « Pratiques Ecologiques » sont par contre plus soucieux de la circulation routière que les répondants du Baromètre national de l'ADEME. Les caractéristiques urbaines et géographiques de l'agglomération, qui font d'elle une « cuvette » et un espace de congestion automobile important, jouent sans doute un rôle dans cette structuration des réponses.

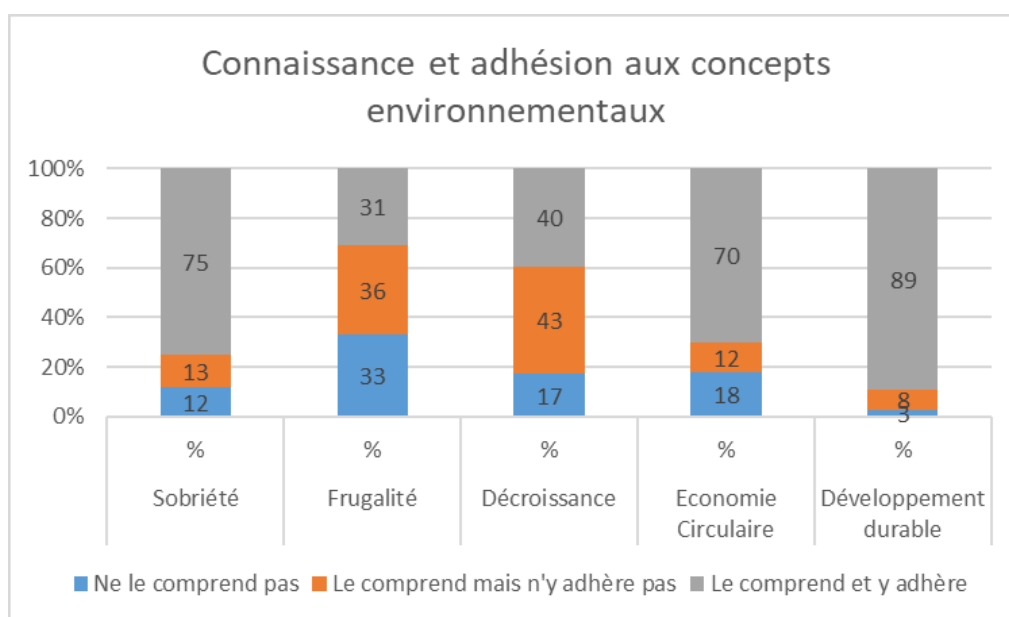
1.3. Conceptualiser les transitions environnementales

Question 6 : Degré de connaissance et d'adhésion à différents concepts politiques relatifs à l'environnement

Parce que les enjeux environnementaux ne sont pas uniquement compris à travers une interprétation scientifique, ou du moins chiffrée, des rapports entre les sociétés humaines et l'environnement, il est nécessaire d'interroger les répondants sur leurs rapports à différents concepts et projets « politiques » relatifs à l'environnement. Nous avons ainsi sélectionné cinq termes relatifs à des concepts jugés proéminents dans les débats politiques portant sur l'environnement. Ils ont en commun d'être des concepts transversaux et de ne pas être spécifiques à un thème ou un secteur donné. Il s'agit de « sobriété », « décroissance », « frugalité », « développement durable » et

« économie circulaire »¹⁸. Nous avons donc évalué le degré de compréhension et d'adhésion des répondants à ces cinq concepts. La question suivante a été posée pour chaque concept : « que pensez-vous de ce concept », avec trois options de réponses :

- « Je ne le comprends pas »
- « Je le comprends mais n'y adhère pas »
- « Je le comprends et j'y adhère »



Légende : 36 % des enquêtés disent comprendre le concept de frugalité mais ne pas y adhérer.

Ce premier tableau montre que le développement durable est de loin le concept le mieux compris par les répondants : seulement 3 % d'entre eux déclarent ne pas le connaître. A l'inverse, la frugalité est assez peu comprise, puisque 33 % des répondants déclarent ne pas connaître ce concept. Entre les deux, sobriété, décroissance et économie circulaire sont compris par plus de 80 % de la population.

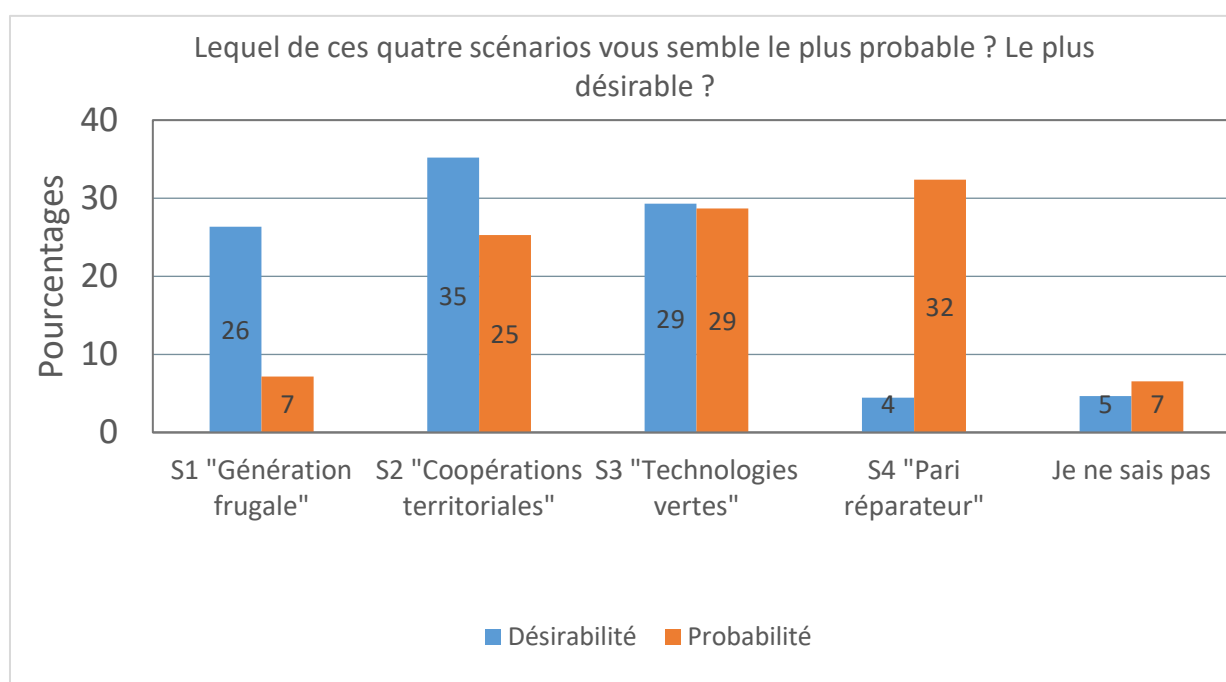
Les questions portant sur le degré d'adhésion des répondants fait apparaître deux groupes : les concepts emportant un haut degré d'adhésion (sobriété, économie circulaire et développement durable) et ceux qui sont contestés (frugalité et décroissance). Dans cette dernière catégorie, décroissance fait écho aux débats actuels sur cette notion puisqu'environ la moitié des individus disant connaître ces concepts déclarent ne pas y adhérer.

Question 7 : Niveau d'adhésion et d'estimation de la probabilité de réalisation de différents scénarios de l'ADEME

¹⁸ Seul l'« économie circulaire » semble un peu plus spécifique, puisqu'il se rapporte principalement, dans son usage habituel, à la circulation de matières et à une attention portée à la réutilisation des déchets.

Nous avons également évalué la façon dont les répondants pouvaient se projeter dans l'un des 4 scénarios récemment établis par l'ADEME pour viser la neutralité carbone en 2050. Ces derniers étaient succinctement présentés, à l'aide de nuages de mots représentant les principales orientations de chaque scénario. Pour rappel, les scénarios « génération frugale » (S1) et « coopérations territoriales » (S2) sont très axés sur la réduction de la demande et la redéfinition des besoins quand les deux autres scénarios « technologies vertes » (S3) et « pari réparateur » (S4) activent davantage le levier efficacité/optimisation via la découverte de nouvelles technologies.

Après lecture de ces nuages de mots, les individus étaient amenés à répondre à deux questions : « Lequel de ces quatre scénarios vous semble le plus probable ? », puis « Lequel de ces quatre scénarios vous semble le plus désirable ? ».

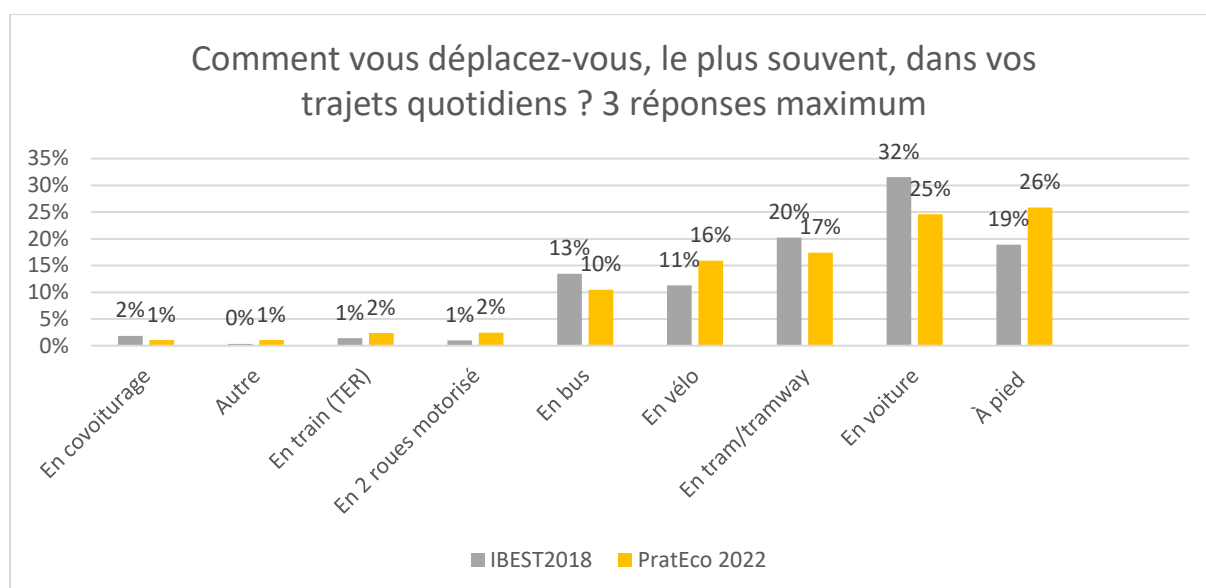


Légende : 5 % des répondants ne savent pas ce qu'est le scénario de l'ADEME le plus désirable et 7 % ne savent pas ce qu'est le scénario le plus probable. 26 % jugent que le scénario 1 « génération frugale » est le plus désirable des quatre scénarios, et 7 % jugent que c'est le plus probable.

Ces résultats montrent une forte attractivité des premiers scénarios, et en particulier du deuxième « Coopérations territoriales ». A l'inverse, les scénarios jugés les plus probables sont les derniers. Le « Pari réparateur » concentre toute l'ambiguïté de ces projections, puisqu'il est à la fois le scénario le moins désiré et jugé le plus probable. Ces conclusions rejoignent celles tirées de l'étude qualitative de l'ADEME¹⁹ à l'échelle nationale. Cet écart entre ce qui est désiré et jugé probable interroge sur la capacité de changements des personnes, des collectifs, des infrastructures et des technologies et soulèvent de nombreuses controverses sur les chemins d'une sobriété qui ne serait pas subie.

¹⁹ Thiriot, Sarah (2022), Transition 2050, Choisir maintenant pour le climat, Feuilleton Modes de vie. Analyse de la désirabilité, de la faisabilité et des conditions de réalisation des scénarios, ADEME, [Feuilleton Modes de vie - ADEME](#).

Puisque trois réponses étaient possibles, nous avons cumulé les effectifs, pour ramener le total à 100, pour obtenir un pourcentage relatif de chaque moyen de transport cité.



Légende : Dans l'enquête « Pratiques Ecologiques », 1 % des réponses (3 choix possibles) mettent en avant le covoiturage comme un des modes de locomotion dans leur trajet quotidien.

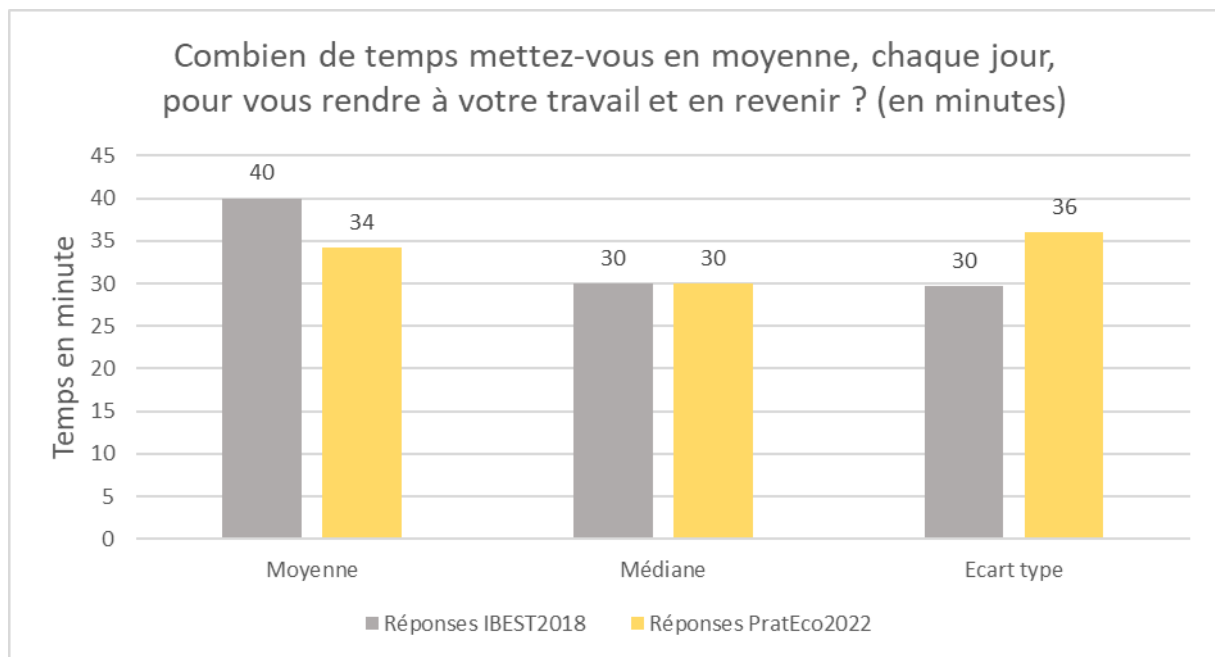
On constate que les répondants de l'enquête « Pratiques Ecologiques » se déplacent plus souvent à vélo ou à pied que ceux d'IBEST 2018, et moins souvent en voiture ou en transports en commun. Les cinq points d'écart en ce qui concerne le vélo peuvent en partie être expliqués par l'intensification généralisée de la pratique cycliste, suite à la crise sanitaire du Covid-19 et au confinement²¹.

La crise Covid a pu jouer aussi positivement sur le recours à la marche et négativement sur l'usage des transports en commun (bus et tramway). Cette augmentation des transports doux (marche et vélo) se fait parallèlement à un usage moins marqué de la voiture. L'échantillon redressé est conforme à la participation urbain/périurbain et rural et ne peut donc pas expliquer le différentiel observé.

Question 9 : Combien de temps mettez-vous en moyenne, chaque jour, pour vous rendre à votre travail et en revenir ?

Cette question est issue d'IBEST 2018. Elles sont identiques dans les deux questionnaires. Il était demandé aux participants de renseigner, en chiffre, le nombre d'heures et le nombre de minutes qu'ils mettent en moyenne pour faire un aller-retour entre leur domicile et leur lieu de travail. On a converti l'ensemble de la donnée en minutes.

²¹ L'enquête mobilité menée en 2020 sur l'aire grenobloise montre des résultats relativement similaires, avec pour différence principale qu'elle estime des « parts modales ». Ainsi, l'enquête mobilité 2020 rend compte d'une part plus importante de la marche (43% à Grenoble, 30% dans le reste de la métropole), d'une part plus faible pour les transports en commun (21% à Grenoble, 15% dans le reste de la métropole), et beaucoup plus importante pour l'automobile (23% à Grenoble, 47% dans le reste de la métropole).



Légende : Dans l'enquête IBEST 2018, les enquêtés mettaient en moyenne chaque jour 40 minutes pour se rendre à leur travail et en revenir.

En 2022, les enquêtés mettent en moyenne 34 minutes pour se rendre à leur travail et en revenir. Ce temps moyen semble avoir diminué depuis 2018. Toutefois, on constate que cette moyenne masque la diversité des situations, puisque l'écart-type est plus important dans les résultats de l'enquête « Pratiques Ecologiques » en 2022 qu'avec IBEST en 2018.

1.5. La consommation d'énergie

Question 10 : À votre domicile, vous arrive-t-il de couper le mode veille des appareils électroniques ?

COMPARAISON AVEC EPEM 2021

Cette question est issue de l'enquête nationale sur les pratiques environnementales des ménages (EPEM), elle-même adossée sur l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages de l'Insee (CAMME)²².

La question posée dans EPEM était unique, et formulée telle que : « À votre domicile, vous arrive-t-il de couper le mode veille des appareils électroniques ? », tandis que dans l'enquête « Pratiques Ecologiques », la question était posée en deux temps. On cherchait d'abord à savoir si les répondants « faisaient attention à l'état de marche de leurs appareils multimédias », puis les modalités de cette attention. Parmi les modalités, étaient proposés le fait d'éteindre ses appareils, mais aussi de

²² <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/enquete-sur-les-pratiques-environnementales-des-menages-epem-2016?list-enquete=true>

les débrancher, avec 4 fréquences similaires à l'enquête EPEM qui proposait « toujours, souvent, parfois, jamais ».

Du fait de l'administration différente des questions entre EPEM 2021 et « Pratiques Ecologiques », les résultats varient sensiblement entre les deux enquêtes, ce qui ne permet pas une comparaison efficace. Notons toutefois que 44 % des répondants disent faire « toujours » attention à l'état de marche de leurs appareils, 17 % « souvent », 27 % « occasionnellement » et 12 % « jamais ». Ainsi, presque la moitié des répondants de l'enquête « Pratiques Ecologiques » déclarent systématiquement éteindre leurs appareils électroniques plutôt que de les laisser en veille. Ce chiffre, supérieur de 20 points aux réponses d'EPEM 2021, est sans doute en partie dû au périmètre plus restreint des appareils concernés (la question porte sur moins d'appareils) dans l'enquête « Pratiques Ecologique ».

1.6. Les déchets

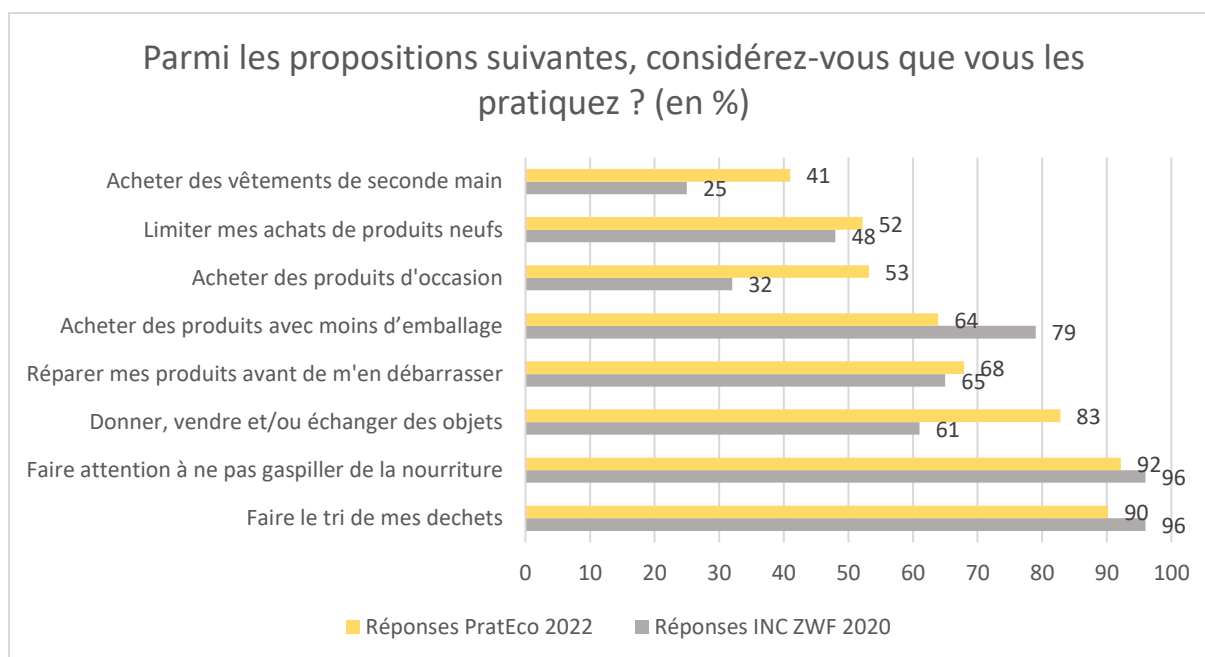
Question 11 : Parmi les propositions suivantes, considérez-vous que vous les pratiquez ?

COMPARAISON AVEC INC/ZWF 2021 :

Cette comparaison est issue de l'enquête de l'Institut National de la Consommation (INC), menée pour le compte de Zero Waste France (ZWF). Dans le questionnaire INC-ZWF, il était demandé aux participants s'ils estimaient mettre en œuvre certaines pratiques de réduction ou de bonne gestion des déchets, parmi une liste de 15 propositions.

L'enquête « Pratiques Ecologiques » reprenait 8 propositions parmi ces 15 (car toutes n'étaient pas directement liées aux déchets). Les propositions sont : « Faire attention à ne pas gaspiller de la nourriture », « Limiter ma quantité de déchets », « Consommer des produits locaux », « Réparer mes produits avant de m'en débarrasser », « Donner, vendre et/ou échanger des objets », « Limiter mes achats de produits neufs », « Acheter des produits d'occasion (meubles, électroménager, etc.) », « Acheter des vêtements de seconde main ».

Cette question se présentait comme une question à réponses multiples (sans limite de réponse). Les résultats, tels que présentés, sont donc le pourcentage absolu de chaque répondant ayant coché l'option de réponse proposée.



Légende : 41 % des enquêtés déclarent acheter des vêtements de seconde main.

Il semble y avoir un écart significatif sur le recours à la seconde main, qu'il s'agisse de l'achat ou de l'échange, du don et de la vente, qui est plus fort sur l'échantillon de l'enquête « Pratiques Ecologiques » que sur celui de l'INC. On peut supposer que ce recours à la seconde main pour l'achat de vêtements est lié à l'offre existante sur le territoire qui favorise cette pratique. 61 % de ceux achetant des vêtements de seconde main ont déjà acheté un vêtement dans un magasin d'occasion. L'achat en ligne est également pratiqué dans des proportions proches. A l'inverse, les répondants de l'enquête « Pratiques Ecologiques » sont moins nombreux à faire attention à leurs emballages que les répondants de l'enquête INC. Enfin, les répondant déclarent largement adopter des pratiques de « bonne gestion » ou de « tri » des déchets dans les deux enquêtes.

1.7. L'alimentation

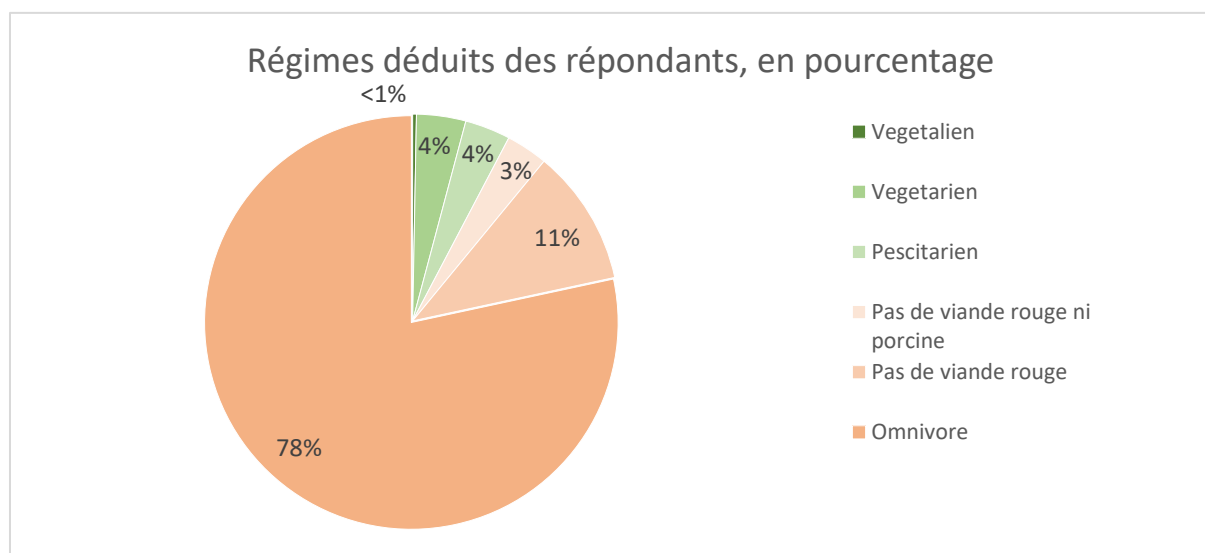
1.7.1 Régimes alimentaires

Question 12 : Dans une semaine normale, combien de fois mangez-vous les aliments suivants ?

Pour évaluer le caractère « environnemental » de l'alimentation des répondants, nous avons d'abord étudié leurs « prises » alimentaires, c'est-à-dire la quantité d'aliments ingérés. Pour prendre en compte l'empreinte environnementale des produits d'origine animale, nous nous sommes concentrés sur 6 types de produits (viandes rouge, blanche, porcine, poissons, œufs et produits laitiers) et leur fréquence de consommation hebdomadaire. Cette méthode, classique en recherche sur

l'alimentation²³, permet d'affiner le caractère généraliste des déclarations portant sur les régimes alimentaires, qui peuvent avoir tendance à surestimer, ou à sous-estimer certaines consommations, au moment d'étiqueter « un » régime suivi.

Les répondants devaient donc déclarer le nombre de prises hebdomadaire, lors d'une semaine « normale », pour chacun des six types de produits listés plus haut. Par déduction, on a ensuite caractérisé chaque régime.



En partant de cette méthode, on trouve un pourcentage d'omnivores (78 %) similaire à l'enquête de France Agrimer, réalisée par l'IFOP en 2021 (74 %)²⁴. En revanche, 8 % des répondants n'ont déclaré ni viandes, ni poissons dans leur alimentation hebdomadaire, ce qui les fait rentrer dans la catégorie des « régimes sans viande », que l'IFOP chiffre à 2,2 %. Cet écart peut être dû aux spécificités du territoire grenoblois, mais aussi à la méthode de déclaration. En effet, dans l'enquête IFOP, 24 % des français interrogés se déclarent « flexitarien », soit d'accord avec la phrase suivante « je diminue volontairement ma consommation de viande, sans être exclusivement végétarien » ; on peut inférer que dans cette catégorie se logent à la fois des « omnivores » cherchant à réduire leur consommation de viande et des « régimes sans viandes » qui estiment ne pas être végétariens, puisqu'il leur arrive exceptionnellement de manger des viandes et des poissons.

1.7.2 Fréquentation des commerces

Au-delà des prises alimentaires considérées d'un point de vue nutritionnel, il faut considérer que l'alimentation est également une pratique économique. De ce point de vue, la fréquentation de différents types de commerces alimentaires peut donner

²³ Lepiller, O., Fournier, T., Bricas, N., Figuié, M. (Eds.), (2021). Méthodes d'investigation de l'alimentation et des mangeurs, *Update sciences & technologies*. Éditions Quae, Versailles.

²⁴ FranceAgriMer et IFOP (2021) « Végétariens et flexitariens en France en 2020 ».

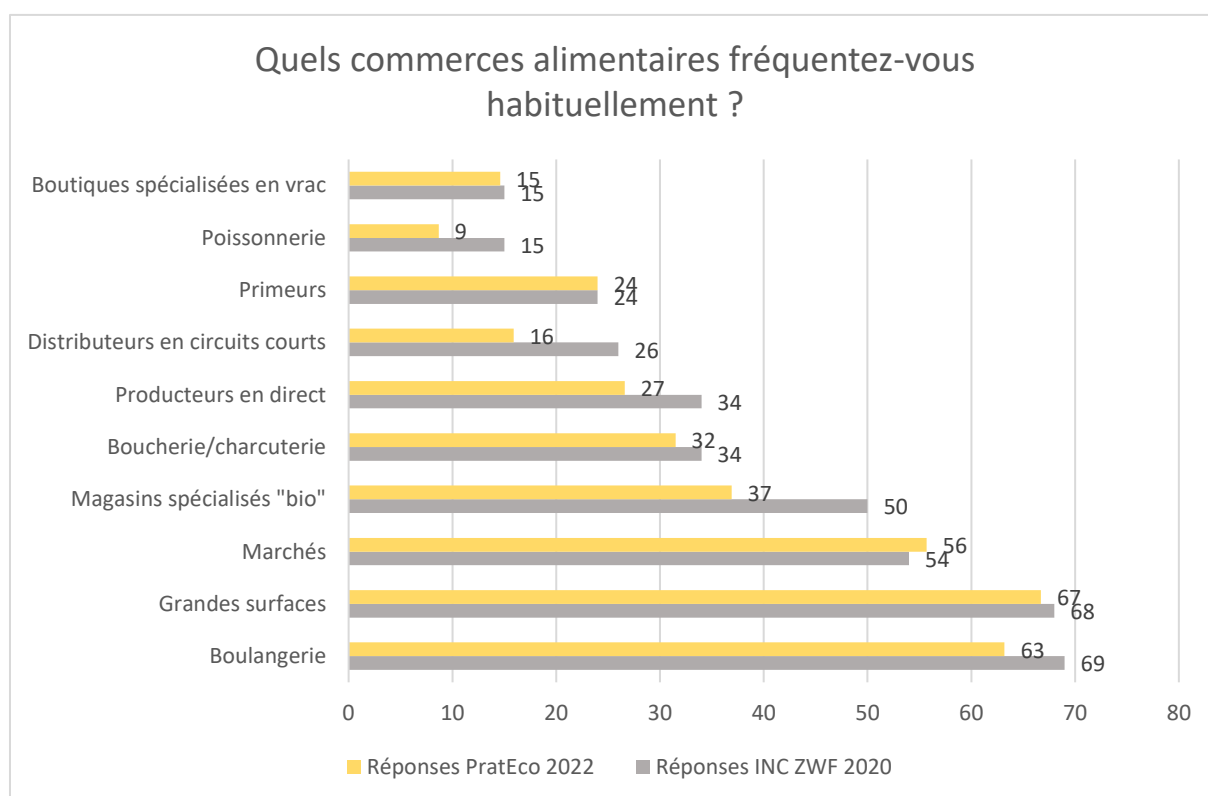
des indications sur la capacité des individus à trouver certains types de produits, à certains prix et selon certains conditionnements.

Question 13 : Quels commerces alimentaires fréquentez-vous habituellement ?

COMPARAISON INC/ZWF 2021 :

Cette comparaison est issue de l'enquête de l'Institut National de la Consommation (INC), menée pour le compte de Zéro Waste France (ZWF)²⁵. Dans cette question, il était demandé quels commerces alimentaires les participants fréquentent régulièrement. 11 types de commerces étaient proposés dans le questionnaire INC : « Boulangerie », « Grandes surfaces », « Marchés », « Magasins spécialisés « bio » », « Magasins alimentaires de proximité », « Boucherie/charcuterie », « Producteurs en direct », « Distributeurs en circuits courts », « Primeurs », « Poissonnerie », « Boutiques spécialisées en vrac ». Trois autres commerces étaient ajoutés dans le questionnaire « Pratiques Ecologiques » : « Epicerie solidaire », « Petite ou moyenne surface », « Fromagerie ».

Cette question visait à établir les commerces les plus fréquentés par les répondants.



Légende : 9 % des enquêtés fréquentent une poissonnerie en 2022 alors qu'à l'échelle nationale, d'après l'enquête ZWF INC, 15 % des personnes font de même en 2021.

²⁵ Institut National de la Consommation et Zéro Waste France (2020), « Enquête sur les habitudes de consommation responsable ». Il faut noter que les auteurs de cette étude disent douter de la représentativité de leur échantillon.

Parmi les commerces les plus fréquentés, on retrouve une spécificité française, la boulangerie, les grandes surfaces et les marchés, qui sont respectivement fréquentés par 63 %, 67 % et 56 % des répondants.

Ensuite, un certain nombre de commerces susceptibles de participer à une consommation plus durable sont mentionnés : les magasins bio (37 %), les magasins de vrac (15 %) et les commerces de proximité (24 % pour les primeurs, 32 % pour les boucheries et 9 % pour les poissonneries), même si la consommation de produits animaux concoure de manière importante aux émissions de GES.

Sans présumer de son caractère « durable » ou non, la consommation de proximité est d'après ce qu'il ressort de cette question relativement plébiscitée, puisque 27 % des répondants déclarent se fournir directement chez les producteurs et 16 % passer par des structures dites de « circuits courts ».

Question 14 : Dans votre alimentation quotidienne, consommez-vous des produits que nous n'avez pas achetés ?

A travers cette question, on a évalué la propension des répondants à se fournir une alimentation en dehors des circuits commerciaux. Les enquêtés consomment un certain nombre de produits non achetés : 15 % produisent une partie de leur propre alimentation, 18 % bénéficient de don par des proches et 5 % récupèrent les invendus.

1.7.3 Leviers et freins aux changements de pratique

Nous avons également interrogé les répondants dans leur capacité à se projeter dans un changement alimentaire, en l'occurrence plus respectueux de l'environnement.

Question 15 : Seriez-vous prêt à réduire votre consommation de viande ou de poisson ?

83 % des répondants seraient prêts à réduire leur consommation de viandes et de poissons et nombreux déclarent déjà être dans une démarche de réduction. Pour 33 % des enquêtés, ils réduiraient ces consommations s'ils pensaient que cela pourrait être bénéfique pour leur santé. Là où le sondage IFOP précédemment mentionné (IFOP, 2021) rapporte que 79 % des Français estimaient que la consommation de viande permet d'être en bonne santé, les répondants de l'enquête « Pratiques Ecologiques » ne sont que 48 % à se dire « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec la phrase « la consommation de viande permet de rester en bonne santé ». Deuxième levier : 24 % seraient prêts à réduire ces consommations s'ils pensaient qu'ils existaient des alternatives de produits protéinés. D'autres raisons (18 %) sont mentionnées par les enquêtés : le souci de l'écologie, l'opposition à l'élevage intensif, le goût des produits et le prix. Un autre levier important (17 % des enquêtés) est le fait

de savoir cuisiner différemment. Enfin, de manière plus marginale, l'influence des proches est mentionnée : pour 3 % des enquêtés, être mal perçu par son entourage constitue un frein au changement de régime alimentaire.

1.8. Le bâti

1.8.1 La température

Question 16 : Dans quel type de logement vivez-vous ?

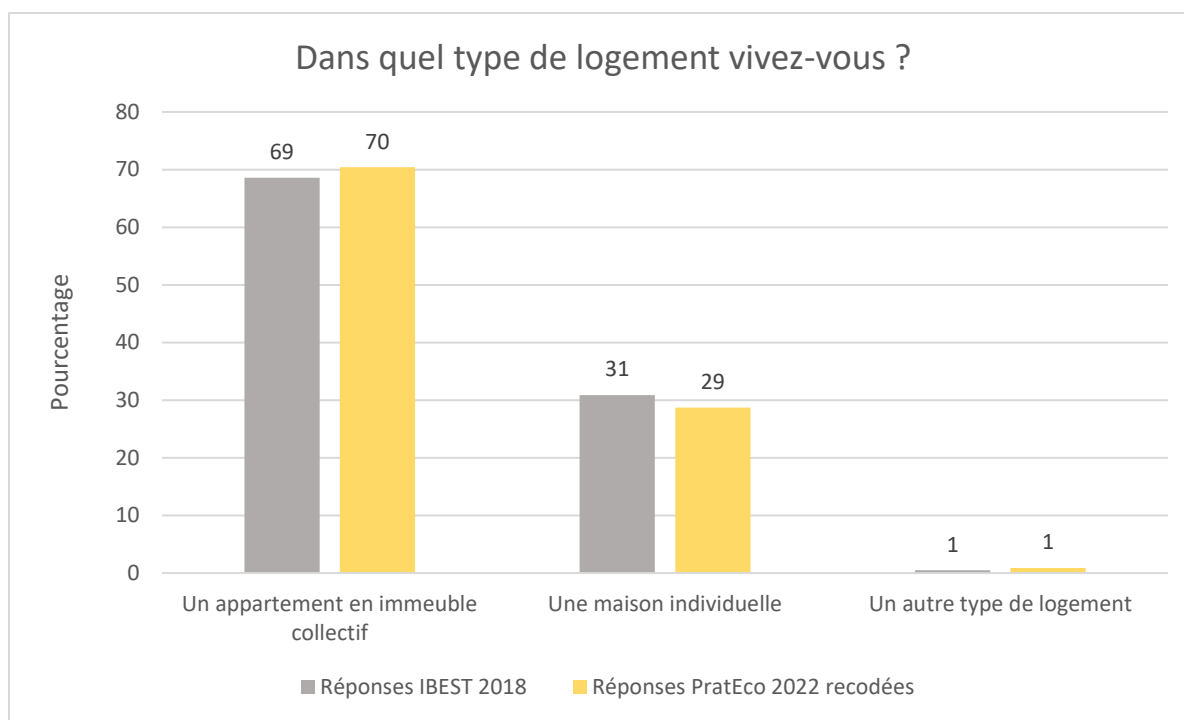
Cette question permet de situer les répondants par rapport à la réalité de leur habitat. Les besoins et les capacités d'action sur son logement diffèrent grandement selon qu'on vive en logement individuel ou collectif.

COMPARAISON avec IBEST 2018 :

Trois modalités de réponses étaient proposées dans IBEST : « Un appartement en immeuble collectif », « Une maison individuelle » et « Un autre type de logement ».

Cinq modalités de réponses étaient proposées dans l'enquête « Pratiques Ecologiques » : « Dans une maison avec jardin », « Dans une maison sans jardin », « Dans un appartement en immeuble avec un accès extérieur (balcon, terrasse) », « Dans un appartement en immeuble sans accès extérieur (balcon, terrasse) », « Autre (préciser) ».

Pour la comparaison, les modalités « dans une maison avec jardin » et « dans une maison sans jardin » ont été regroupées dans « Une maison individuelle » et « Dans un appartement en immeuble avec un accès extérieur (balcon, terrasse) », « Dans un appartement en immeuble sans accès extérieur (balcon, terrasse) » dans « Un appartement en immeuble collectif », dans l'enquête « Pratiques Ecologiques ».

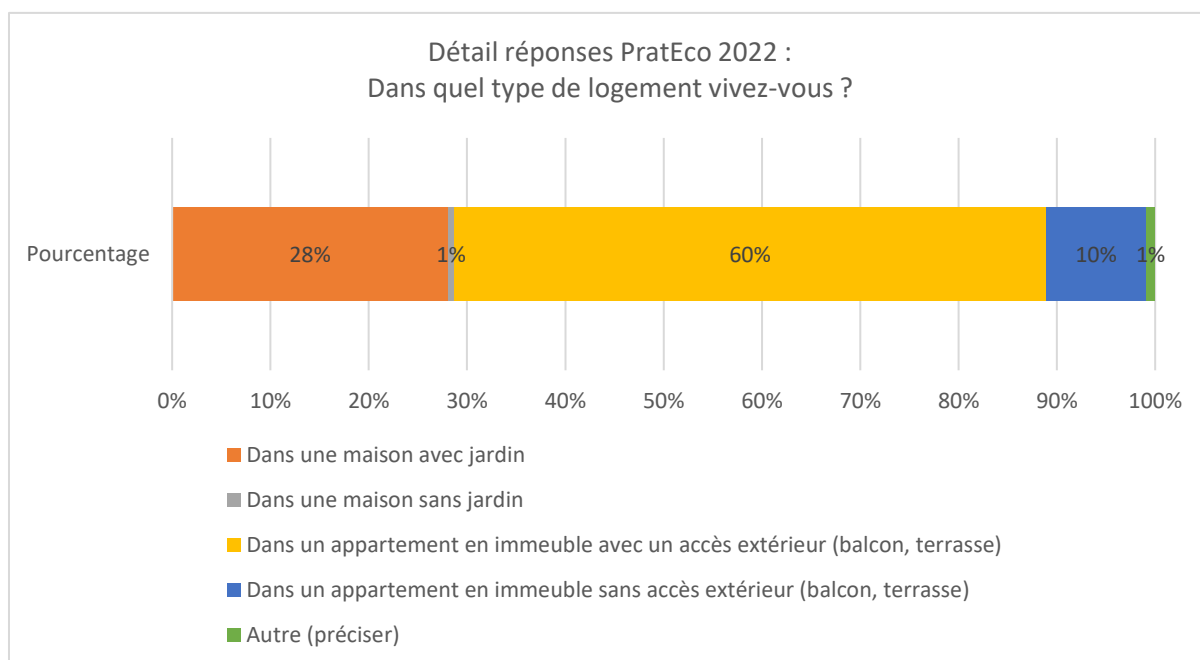


Légende : 70 % des enquêtés déclarent vivre dans un appartement collectif dans l'enquête « Pratiques Ecologiques ».

La comparaison avec les résultats de l'enquête IBEST fait ressortir que, dans l'ensemble, les répondants ont les mêmes caractéristiques d'habitat, avec toutefois une légère surreprésentation de l'habitat collectif (moins de 2 % d'écart) dans l'enquête « Pratiques Ecologiques ». Ces chiffres rappellent combien le territoire de la Métropole grenobloise se caractérise par une forte densité, et par conséquent par une proportion importante d'habitat collectif.

Cette donnée doit être considérée comme un facteur explicatif qui détermine potentiellement un certain nombre de pratiques environnementales. En particulier, les pratiques de chauffage et de climatisation sont substantiellement déterminées par le type d'habitat : en règle générale, seule la maison individuelle peut accueillir des modes de chauffage au bois. En revanche, l'isolation d'un habitat collectif est à la fois facilitée par les propriétés physiques de ce type de logement (plus dense, moins de murs donnant sur l'extérieur), tout en présentant des obstacles techniques et juridiques à la réalisation.

Dans le détail, on observe la répartition suivante si l'on regarde uniquement les résultats de l'enquête « Pratiques Ecologiques ».



Légende : 10 % des enquêtés déclarent vivre dans un appartement collectif sans accès à un extérieur de type balcon ou terrasse, dans l'enquête « Pratiques Ecologiques ».

Question 17 Comment jugez-vous la température de votre logement en hiver, en été ?

On sait que l'enjeu du ressenti de température est essentiel pour comprendre les dynamiques de consommation énergétique au sein du foyer.

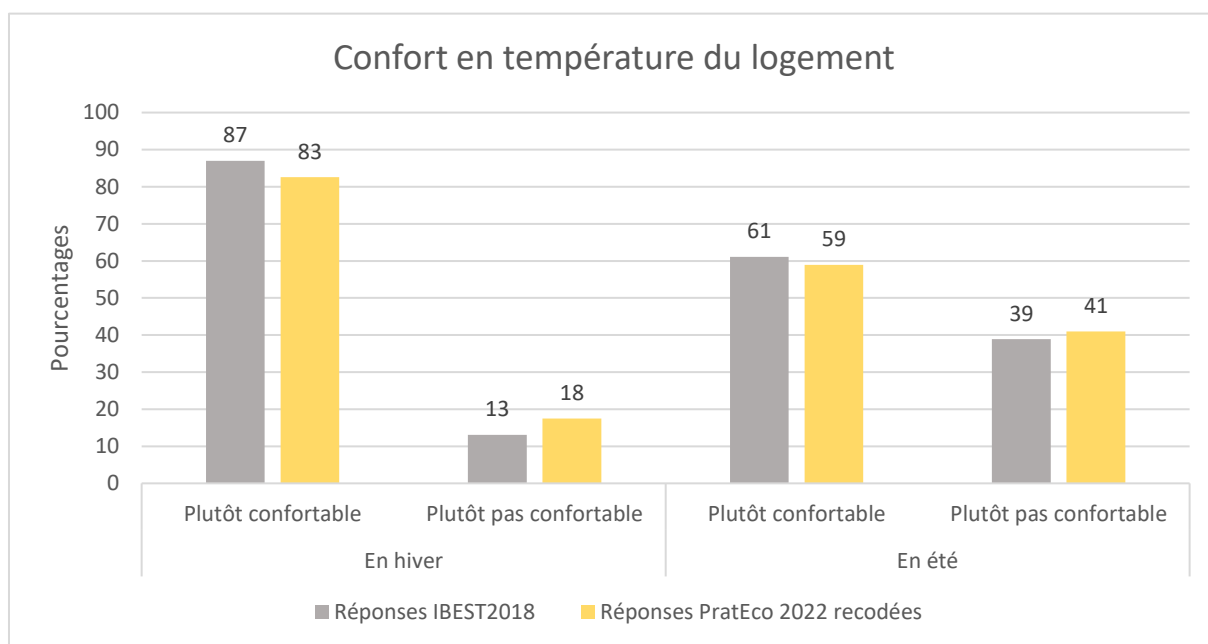
COMPARAISON avec IBEST 2018 :

IBEST et « Pratiques Ecologiques » comportaient chacune une question portant sur l'été, l'autre sur l'hiver.

Dans IBEST, 4 modalités de réponses étaient proposées pour l'hiver : « Assez chaud », « Trop chaud », « Trop froid », « Correct » et 2 modalités pour l'été : « Correct », « Trop chaud ». L'option « Trop froide » n'était pas considérée.

Dans l'enquête « Pratiques Ecologiques », il a été plus simplement demandé aux répondants s'ils jugeaient la température de leur logement « confortable », à travers deux questions identiques pour chaque saison. Les modalités de réponses étaient : « Très confortable », « Plutôt confortable », « Peu confortable », « Pas du tout confortable ».

Pour comparer, nous avons simplifié les modalités de réponses de « Pratiques Ecologiques » en 2 modalités (« Plutôt pas confortable » et « Plutôt confortable »). Pour IBEST, nous avons rassemblé les modalités de réponses « Trop chaud » et « Trop froid » sous l'item « Plutôt pas confortable » et pour l'été, « Trop chaud » est traduit en « Plutôt pas confortable » et « Correct » en « Plutôt confortable ».



Légende : 87 % des habitants de la Métropole déclaraient dans l'enquête IBEST de 2018 avoir une température plutôt confortable dans leur logement. Ils sont 82,5 % à déclarer la même chose en 2022 ans l'enquête « Pratiques Ecologiques ».

Pour les deux enquêtes, les enquêtés semblent plus incommodés par la chaleur en été que par le froid en hiver. Dans le détail, on précisera que ce sont en fait 33 % qui déclarent avoir un logement « peu confortable » et 8 % un logement « pas du tout confortable » en été. L'inconfort relatif à la température du logement est légèrement plus marqué dans l'enquête « Pratiques Ecologiques »²⁶. Les chaleurs importantes qui ont touché Grenoble et son agglomération l'été entre 2018 et 2021 semblent avoir accru l'inconfort des habitants.

En hiver, la température moyenne déclarée (autre question) est de 19,9°C, et la médiane est à 20°C. 10 % des logements indiquent une température inférieure à 18°C, et 10 % indiquent une température supérieure à 22°C.

Sur la différence entre hiver et été, on précisera que le coefficient de corrélation (Pearson) entre les deux questions au sein de l'enquête « Pratiques Ecologiques » atteint seulement 0,203. Autrement dit, les ressentis en hiver et en été ne sont que légèrement corrélés, ce qui indique des stratégies d'adaptation spécifiques des logements pour répondre aux deux enjeux.

1.8.2 Le mode de chauffage

Concernant le mode de chauffage, on a principalement abordé la question de l'usage de chauffage individuel au bois. En effet, c'est le mode de chauffage qui contribue le plus à l'émission de particules fines dans l'air.

²⁶ Alors que ceux-ci n'avaient pas connus l'épisode des très fortes chaleurs de l'été 2022, ni la crise énergétique de l'automne 2022.

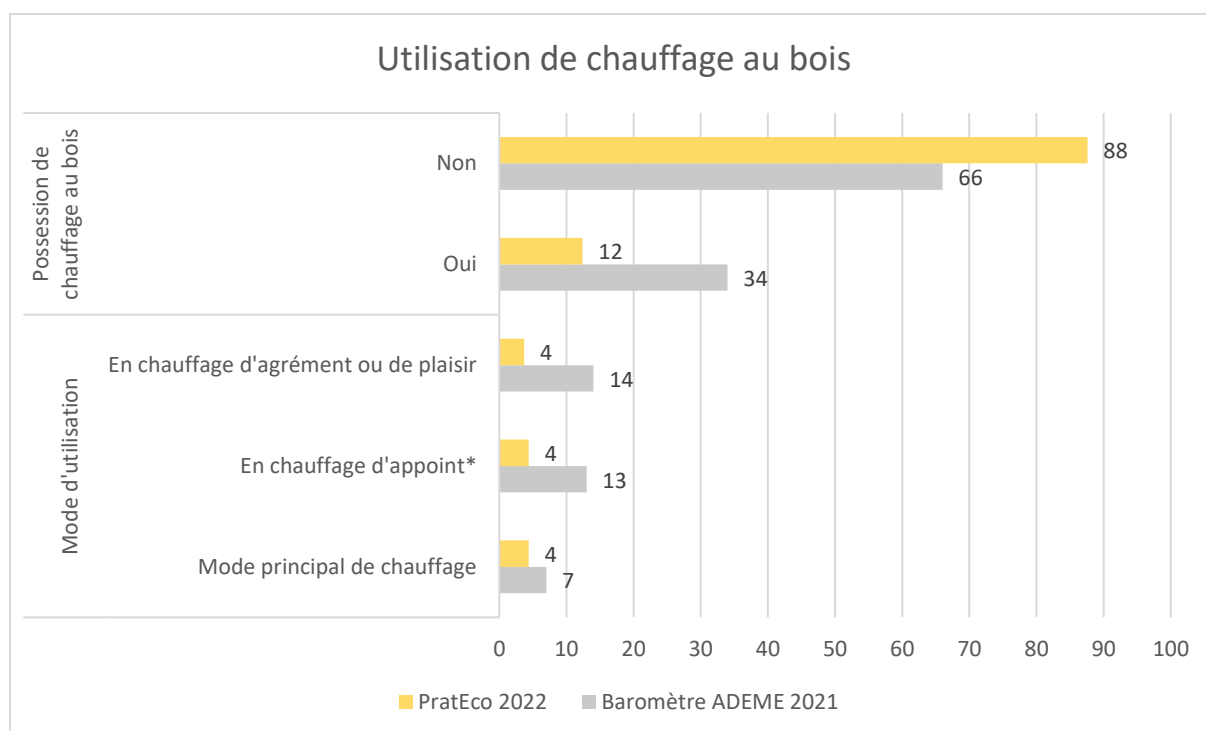
Question 18 : Utilisez-vous un chauffage individuel au bois... ?

COMPARAISON avec le Baromètre « les Français et l'environnement » (ADEME 2021) :

Quatre modalités de réponses étaient possibles : « Je n'utilise pas de chauffage individuel au bois », « en chauffage d'agrément ou de plaisir (environ 2,5 stères de bois par an) », « en chauffage d'appoint (environ 5 stères de bois par an) », « comme mode principal de chauffage (environ 10 stères de bois par an) ».

La question, et ses modalités de réponses sont identiques dans le questionnaire « Pratiques Ecologiques », à la différence que les précisions de volumes n'étaient pas apportées²⁷.

Le questionnaire interrogeait donc les répondants sur leur possession, ou non, d'un chauffage au bois, et sur leur modalité d'utilisation.



Légende : 12 % des répondants de l'enquête « Pratiques Ecologiques » au total utilisent le chauffage au bois. Dans le détail, ils sont 4 % du total à l'utiliser en agrément, 4 % en chauffage d'appoint et 4 % en mode principal de chauffage.

On constate que les répondants de l'enquête « Pratiques Ecologiques » sont bien moins nombreux à utiliser un chauffage individuel au bois que ceux issus de l'enquête ADEME. Cette différence peut s'expliquer par les différences de types d'habitat, notées dans la sous-partie précédente, qui distingue le territoire Grenoblois. En effet, on note une forte proportion d'habitat collectif chez les répondants de l'enquête « Pratiques Ecologiques ». Or, l'habitat collectif se prête moins au chauffage

²⁷ Elles n'ont été incluses dans le Baromètre ADEME qu'à partir de 2021.

au bois, qui est un attribut du logement individuel. On sait par ailleurs que 13 % des foyers grenoblois, soit 27 000, sont équipés en chauffage au bois (données « Stratégie » 2013), ce qui vient confirmer l'idée que le questionnaire est représentatif des habitants de la Métropole sur cet aspect.

Parmi ceux qui utilisent un chauffage au bois, chaque mode d'utilisation représente un tiers des réponses dans l'enquête « Pratiques Ecologiques ». Cette répartition est plus inégale dans le Baromètre ADEME 2021. Les auteurs du rapport de l'ADEME notent toutefois que le pourcentage déclaré d'utilisation en mode principal de chauffage a drastiquement baissé lorsqu'ont été apportées les précisions de volumes en stères, passant de 12 % à 7 % en une année.

L'effet de l'introduction de cette précision pourra être vérifié lors de la prochaine enquête « Pratiques Ecologiques ».

Il est intéressant de relever que les usagers de chauffage au bois sont 87 % à être propriétaires de leur logement.

Question 19 : Degré de connaissance de la contribution du chauffage au bois à la présence de particules fines

COMPARAISON avec le Baromètre ADEME (2021) :

Dans le Baromètre ADEME, la question consiste à estimer le degré d'étonnement des répondants face à l'affirmation selon laquelle « *En France, le chauffage au bois non performant (foyers ouverts et foyers fermés (inserts, poêles, cuisinières) d'avant 2002) est responsable de 29 % à 47 % des particules fines néfastes à l'environnement et à la santé, soit la même proportion voire davantage que le secteur des transports* ».

Cinq modalités de réponses étaient possibles : « Beaucoup », « Assez », « Peu », « Pas du tout », « Cette information est fausse selon moi ».

Nous n'avons pas posé cette question de la même manière dans l'enquête « Pratiques Ecologiques », mais demandé aux répondants d'estimer directement la contribution du chauffage au bois à la présence de particules fines dans l'air. La question était ainsi formulée : Le chauffage individuel au bois participe à la présence de particules fines dans l'air...

Six modalités de réponses étaient possibles : « Entièrement (100 % des particules fines viennent du chauffage au bois) », « Enormément (plus de 75 %) », « Majoritairement (entre 51 % et 75 %) », « Beaucoup (entre 25 % et 50 %) », « Peu (moins de 25 %) », « Pas du tout ».

Nous avons donc recodé les réponses de l'enquête « Pratiques Ecologiques », en estimant que la réponse "non" à la question "êtes-vous étonné d'apprendre que 26 % à 49 % des particules fines sont issues de chauffage au bois" (Baromètre ADEME) équivaut au fait de "penser que le chauffage au bois émet entre 25 % et 50 % des particules fines en ville", et vice versa.

Bien que le recodage important de cette question empêche de considérer cette comparaison comme significative, on constate, à titre informatif, qu'un tiers environ des répondants, que ce soit dans le questionnaire ADEME, ou dans l'enquête « Pratiques Ecologiques », estime que le chauffage au bois représente entre 25 % et 50 % des émissions de particules fines. 18 % des enquêtés grenoblois estiment que le chauffage individuel au bois participe peu ou pas à cette pollution. Le reste des répondants estime (plus de 50 % de l'échantillon) que le chauffage au bois participe à plus de 75 % des émissions de particules fines dans l'air.

Autrement dit, un tiers des Français, ainsi que des répondants de l'enquête « Pratiques Ecologiques », ont bien conscience de l'incidence du chauffage sur la qualité de l'air. Relevons que par ailleurs, lorsqu'on demande aux répondants de l'enquête « Pratiques Ecologiques » de classer les causes de la pollution de l'air, 10 % d'entre eux classent le chauffage au bois en premier.

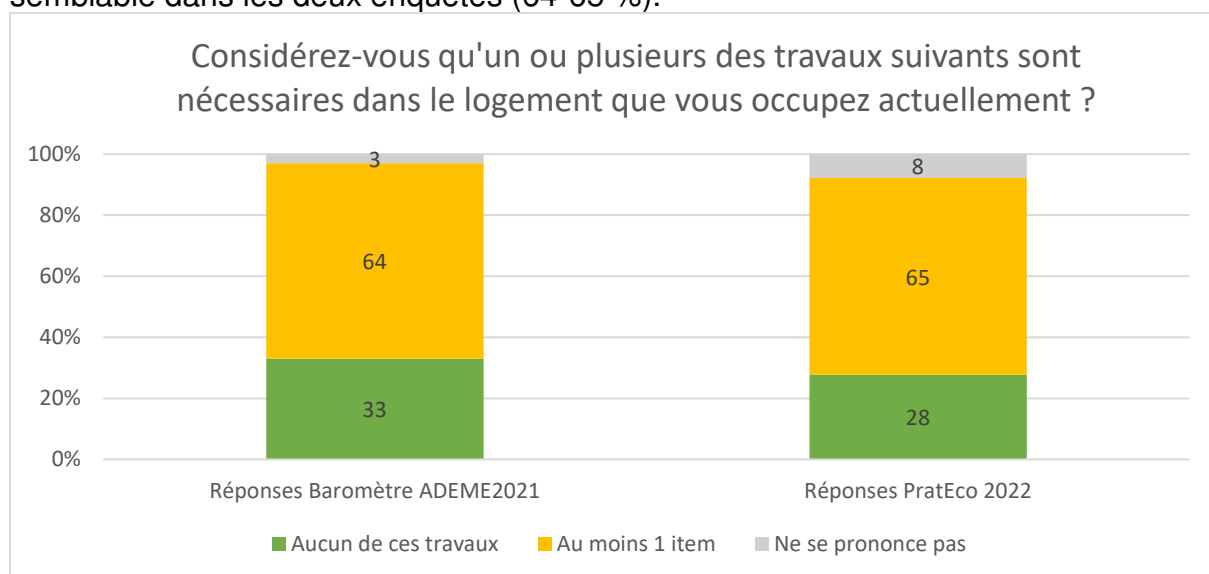
1.8.3 Les besoins relatifs au logement

Question 20 : Considérez-vous qu'un ou plusieurs des travaux suivants sont nécessaires dans le logement que vous occupez actuellement ? Si oui, lesquels ?

COMPARAISON : avec le Baromètre ADEME (2021).

La question est identique dans les deux questionnaires, à l'exception d'une modalité de réponse ajoutée dans l'étude « Pratiques Ecologiques », à savoir la catégorie « Autres », qui permettait aux répondants de préciser d'autres travaux qui n'auraient pas été mentionnés.

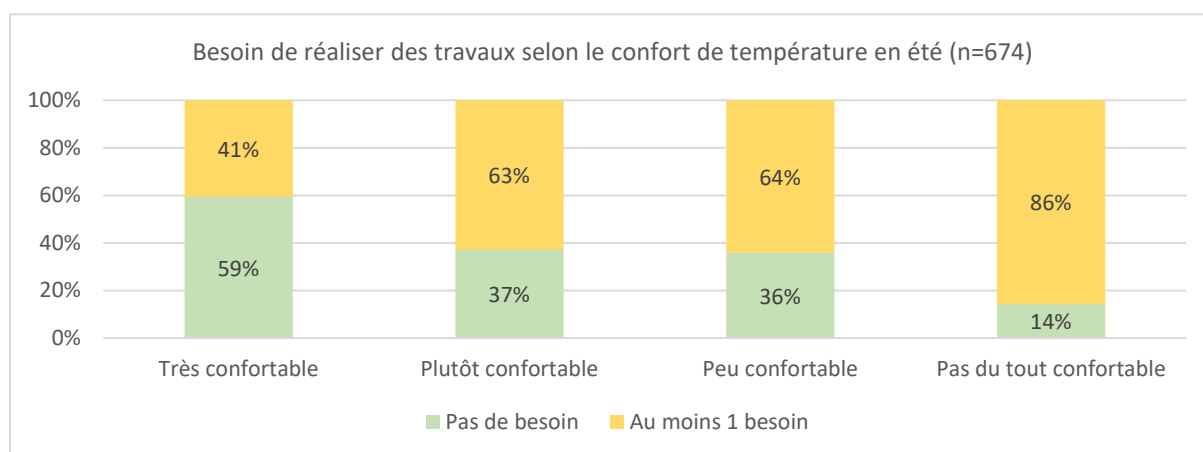
La part des répondants qui estiment avoir au moins un besoin de travaux est semblable dans les deux enquêtes (64-65 %).



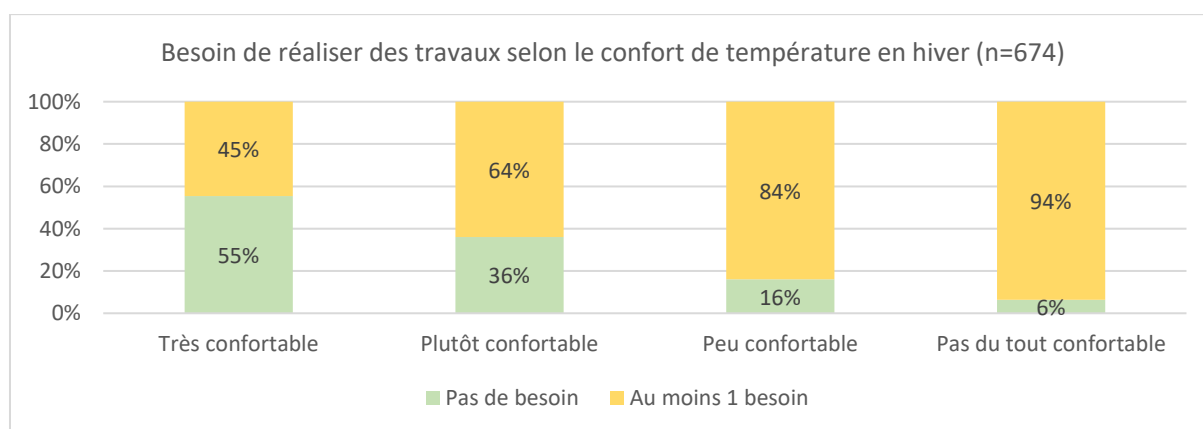
Légende : 28 % des répondants de l'enquête « Pratiques Ecologiques » considèrent que leur logement n'a pas besoin de travaux.

Les faibles différences de pourcentages entre le questionnaire ADEME national et l'enquête « Pratiques Ecologiques » montrent bien que l'enjeu du besoin de travaux de rénovation énergétique est partagé en France. Quasiment 2/3 des répondants estiment ainsi avoir au moins un besoin de rénovation.

Aussi, on peut tenter de comprendre l'émergence des besoins en comparant ces derniers avec les ressentis exprimés quant à la température des logements en été et en hiver dans le questionnaire « Pratiques Ecologiques ».



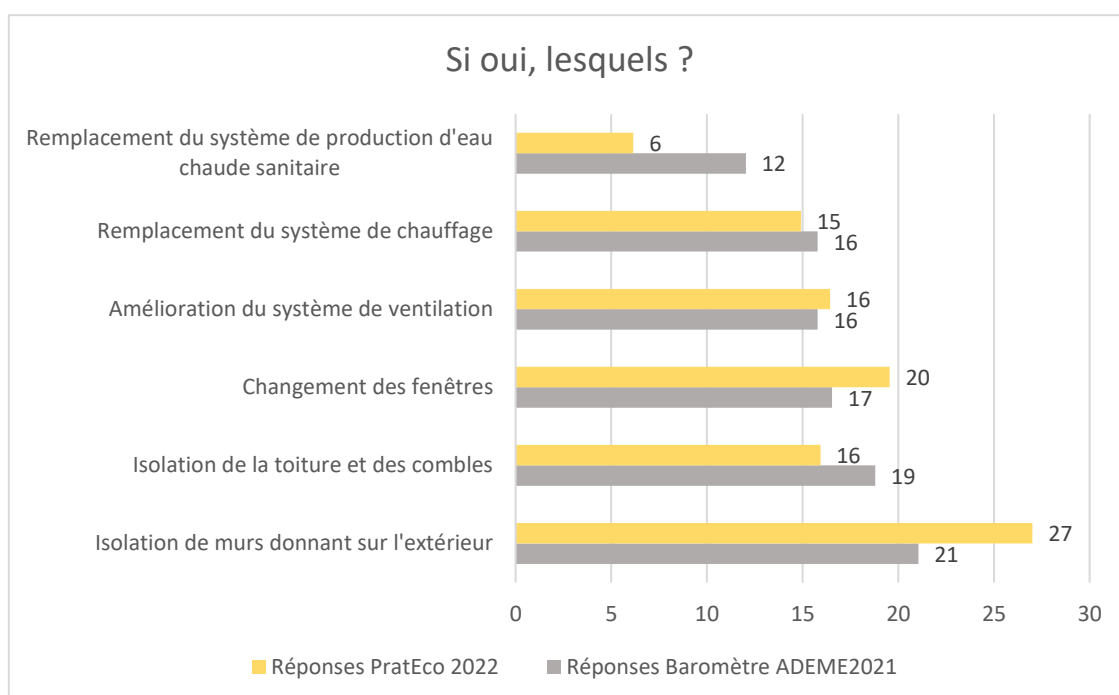
Légende : 41 % de ceux qui vivent dans un logement où ils éprouvent un confort thermique en été considèrent que certains travaux sont nécessaires chez eux.



Légende : 55 % de ceux qui vivent dans un logement où ils éprouvent un confort thermique en hiver considèrent qu'ils n'ont pas besoin de réaliser des travaux dans leur logement.

Sans surprise, on peut constater que ces besoins en travaux exprimés sont corrélés au confort ressenti vis-à-vis de la température en hiver et en été dans le logement. Par exemple, 59 % des répondants estimant leur logement très confortable en été et 55 % de ceux qui l'estiment très confortable en hiver ne déclarent pas de besoin de rénovation. A l'inverse, 86 % de ceux qui estiment leur logement « pas du tout » confortable en été, et 94 % de ceux qui l'estiment « pas du tout » confortable en hiver expriment au moins un besoin de rénovation.

Dans le détail, voici les types de travaux mentionnés²⁸ :



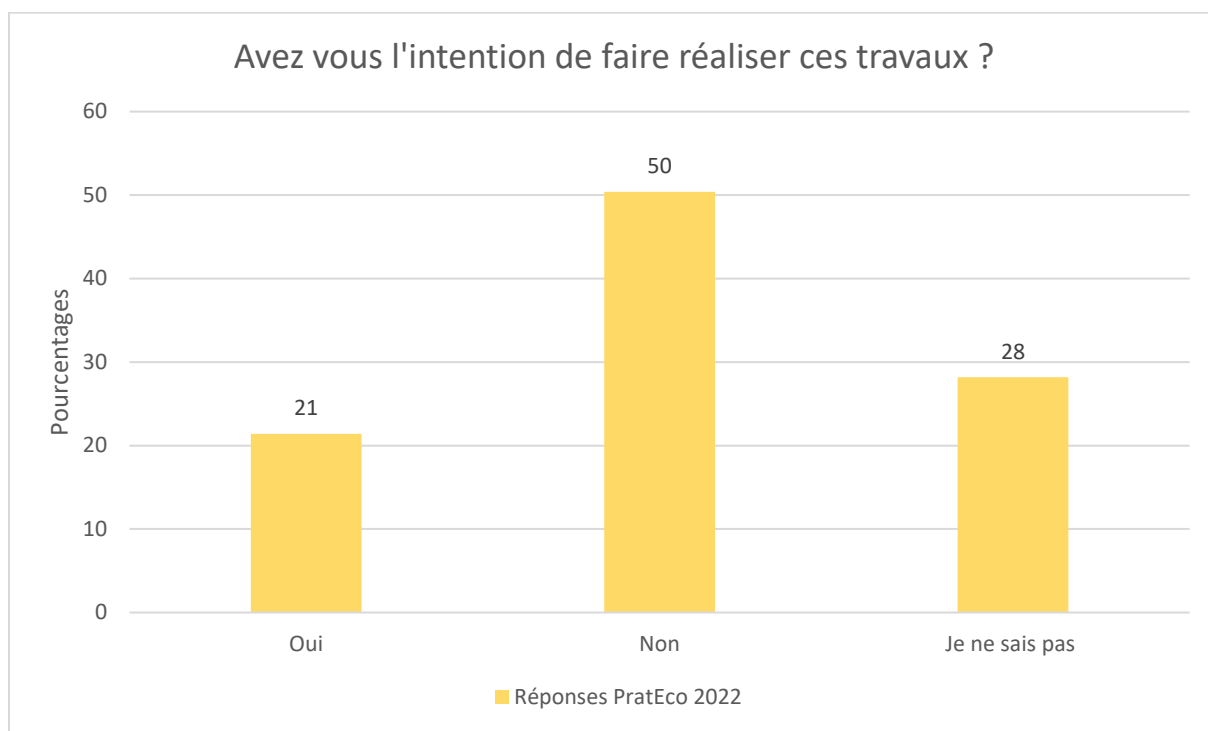
Légende : 19 % des répondants au Baromètre ADEME 2021, et 16 % des répondants au questionnaire « Pratiques Ecologiques », disent nécessiter une isolation de leur toiture et des combles de leur logement. Les pourcentages sont arrondis, raison pour laquelle certaines barres sont différentes pour un même nombre.

L'isolation des murs donnant sur l'extérieur représente plus d'un quart des réponses, 6 points devant la moyenne nationale du Baromètre ADEME. On peut faire l'hypothèse que cette différence s'explique par la spécificité du parc de logement grenoblois. Les travaux d'isolation thermique au sens large (c'est-à-dire incluant le changement de fenêtres) représentent quasiment 2/3 des réponses (63 %). En reliant ce résultat au confort thermique exprimé par les répondants, mais aussi aux études nationales portant sur la faible qualité de l'isolation thermique, on comprend que l'enjeu reste central pour les habitants, tant du point de vue de leur confort que de leur situation économique.

Question 21 : Avez-vous l'intention de faire réaliser ces travaux ?

Cette question vise à comprendre la propension des répondants à agir sur leurs conditions matérielles de vie, étant donné qu'ils se disent insatisfaits, ou au moins demandeurs de travaux de rénovation thermique.

²⁸ Les pourcentages absolus (réponses multiples) ont été ramenés sur 100.

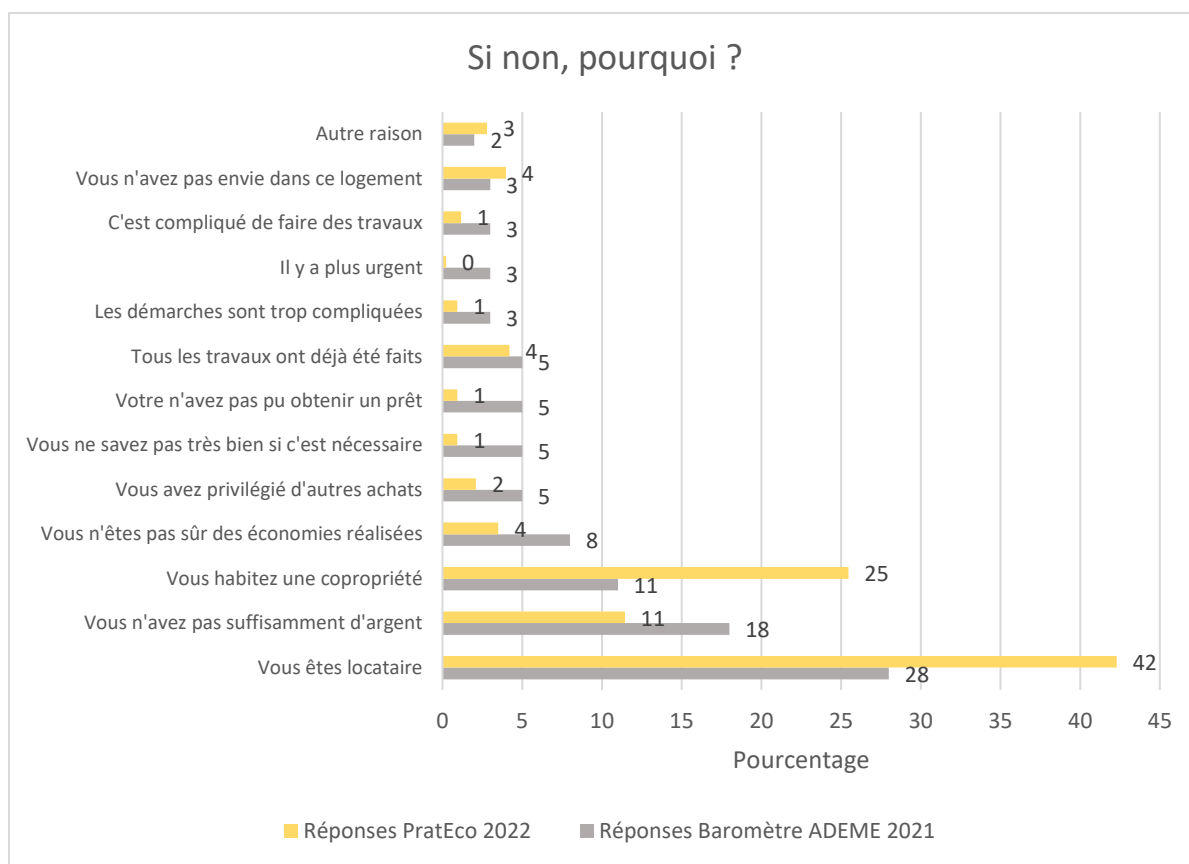


Légende : 21 % des répondants de l'étude « Pratiques Ecologiques » disent avoir l'intention de réaliser les travaux de rénovation qu'ils estiment nécessaires pour leur logement.

On peut noter qu'une forte proportion de répondants de l'enquête « Pratiques Ecologiques » sont dans une situation d'incertitude (28 %). Ce chiffre peut éclairer la faible proportion d'individus déclarant avoir l'intention de procéder à ces travaux (21 %). On peut également se pencher sur les raisons avancées.

Question 22 : Si non, pourquoi ?

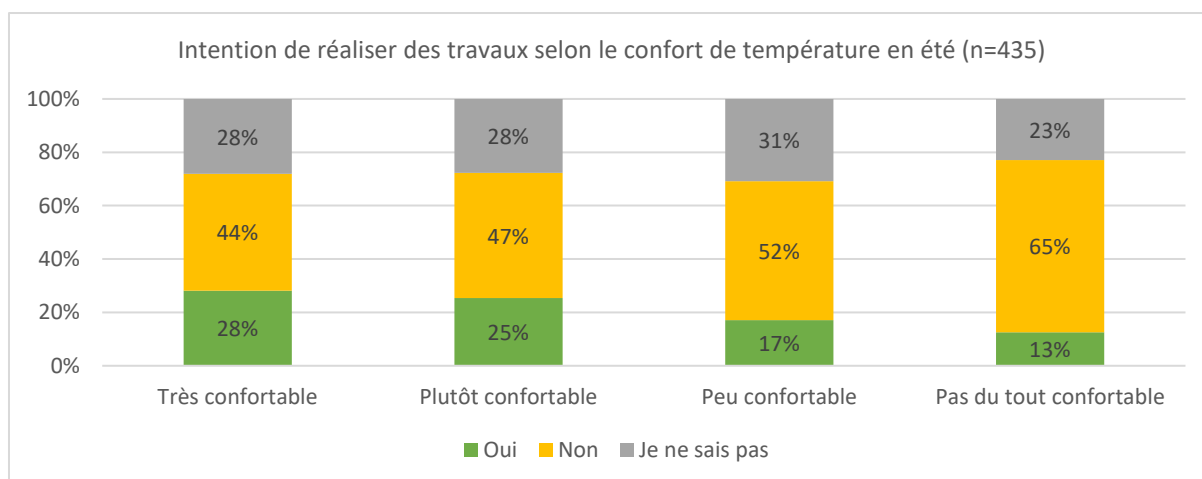
Si les individus répondaient « non » à la précédente question, une liste de raisons leur était proposée. Les questions sont identiques dans les deux enquêtes. Les pourcentages absolus (réponses multiples) sont ramenés à 100 pour donner des pourcentages relatifs.



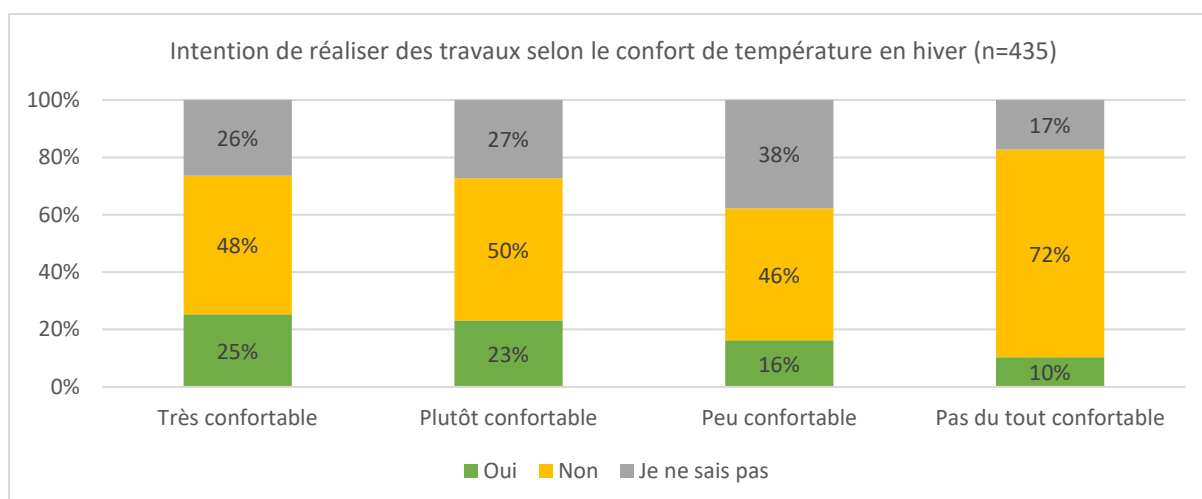
Légende : 18 % des répondants du Baromètre ADEME 2021, contre 11 % des répondants du questionnaire « Pratiques Ecologiques », disent ne pas avoir l'intention de réaliser des travaux de rénovation pour des raisons de manque d'argent.

On constate ici que le fait d'être locataire est nettement plus mis en avant dans l'enquête « Pratiques Ecologiques », conjointement avec le fait d'habiter dans une copropriété. A elles deux, ces réponses fournissent près de 2/3 (67 %) des raisons avancées pour la non-réalisation de travaux de rénovation. On comprend que l'enjeu, avant d'être financier, culturel ou dépendant des convictions des individus, est d'abord celui de la capacité concrète des individus à agir sur leur propre logement.

D'ailleurs, si l'on compare cette intention déclarée de réaliser des travaux, et les ressentis vis-à-vis de la température du logement en été ou en hiver, on trouve une corrélation inverse : les individus estimant la température « très confortable » ou « plutôt confortable » en été ou en hiver sont plus nombreux à déclarer avoir l'intention de réaliser des travaux de rénovation que les autres.



Légende : 25 % des répondants jugeant la température de leur logement « plutôt confortable » en été disent avoir l'intention de réaliser des travaux de rénovation thermique.



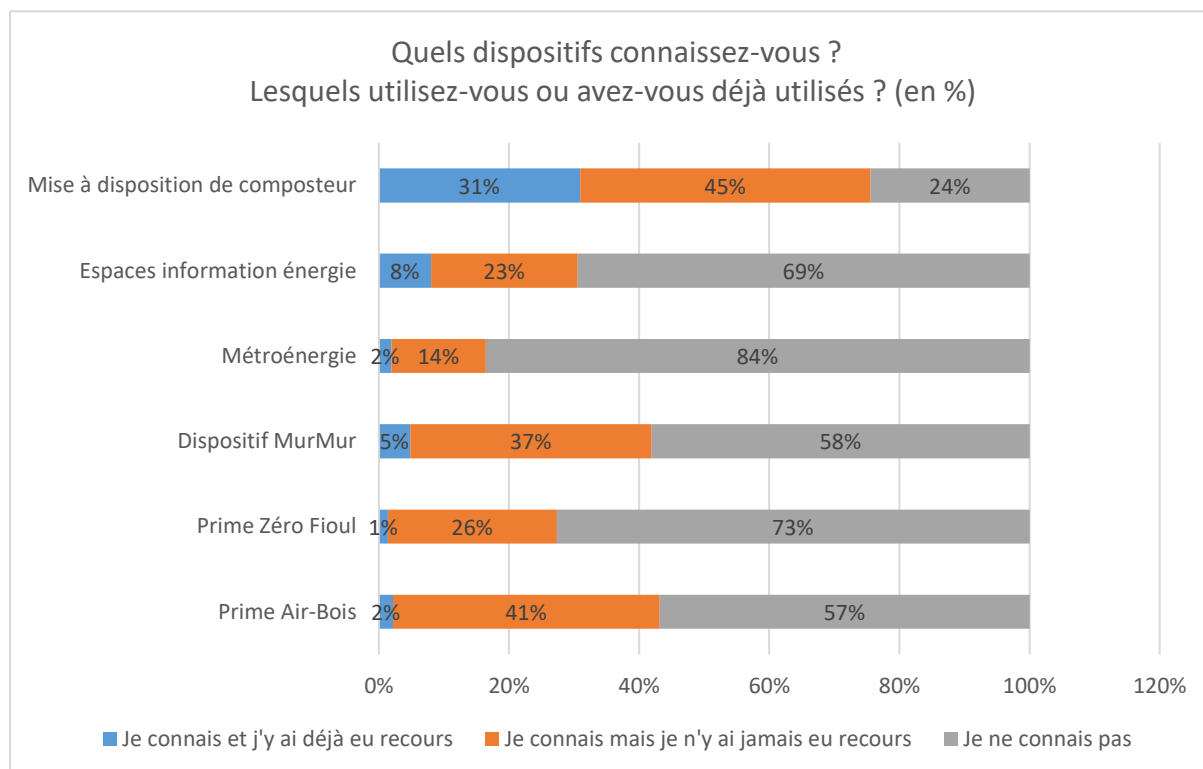
Légende : 72 % des répondants jugeant la température de leur logement « pas du tout confortable » en hiver disent ne pas avoir l'intention de réaliser des travaux de rénovation thermique.

Sur ce constat paradoxal, on peut inférer que les individus qui ressentent le moins de confort thermique dans leur logement sont précisément ceux qui n'ont pas les moyens (économiques, juridiques, temporels) d'y remédier. Il faut bien donc distinguer l'expression de besoins de la capacité concrète des individus à s'investir dans la satisfaction de ces besoins.

Question 23 : Connaissance des dispositifs publics d'aide à la rénovation thermique

On peut également s'interroger sur la capacité des individus à mobiliser des dispositifs d'aide publique, financiers, techniques ou informatifs pour réaliser une rénovation thermique de leur logement.

Le graphe suivant montre les réponses à la question portant sur le degré de connaissance de ces dispositifs et sur le fait d'y avoir recours. Pour comparer, un dispositif non relatif à la consommation énergétique a été introduit (mise à disposition de composteurs).



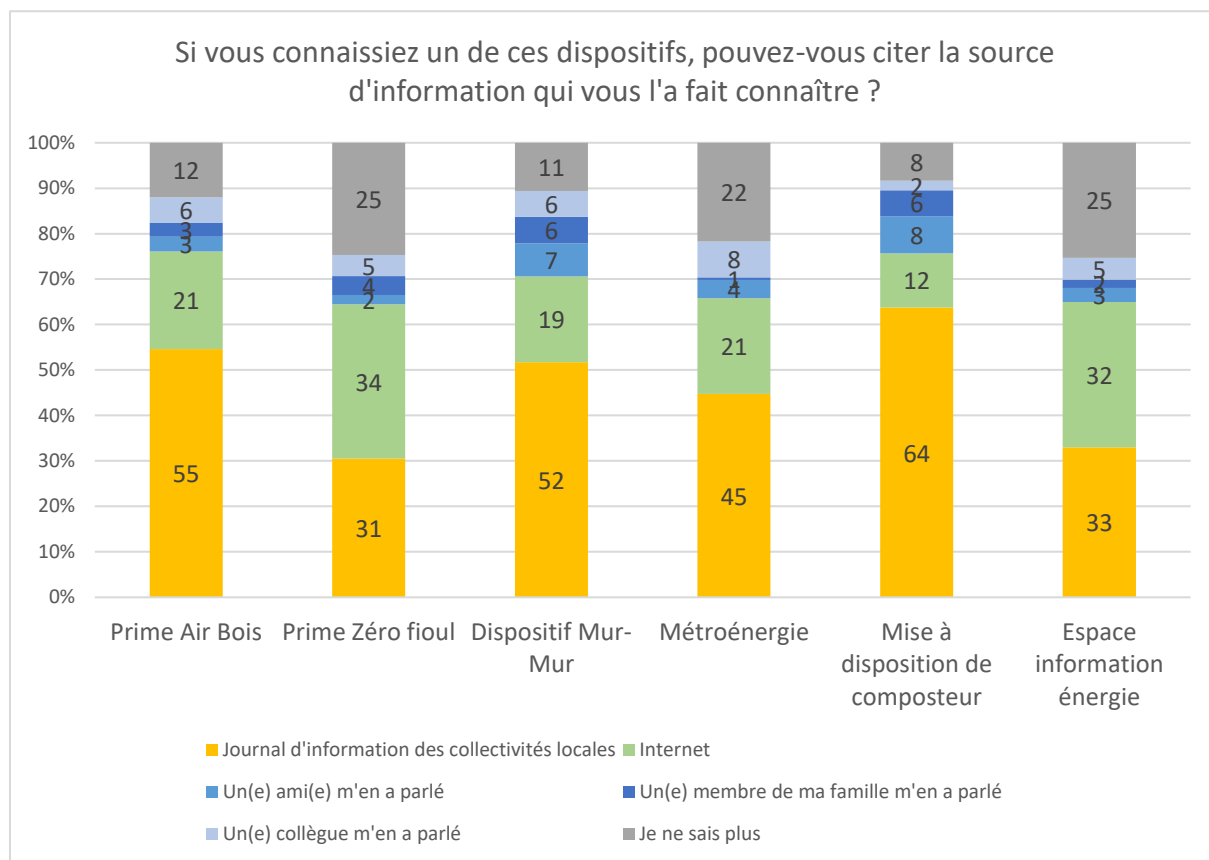
Légende : 23 % des répondants disent connaître les espaces information énergie, mais ne jamais y avoir eu recours.

On constate que très peu de répondants disent connaître les dispositifs mentionnés (sur les cinq dispositifs de rénovation thermique proposés, la moyenne de non-connaissance du dispositif est de 68 %). Le plus connu, le dispositif de Prime « Air-Bois » n'est connu que par 43 % des répondants.

Plus encore, le recours à ces dispositifs est systématiquement inférieur à 10 % sur l'ensemble des répondants (4 % en moyenne sur les 5 dispositifs). On peut inférer qu'ainsi, les leviers publics de facilitation de la rénovation thermique agissent peu sur la propension des individus à les réaliser. Il faut aussi considérer qu'un certain nombre de ces dispositifs peuvent ne pas être immédiatement utiles pour les répondants.

On peut alors se demander sur certains dispositifs si ce sont bien ceux concernés par la mesure qui les connaissent. Approfondissons ce volet d'abord avec la prime air bois. Une partie des enquêtés ayant un chauffage individuel au bois connaît le dispositif mais ne l'utilise pas. 39 % des répondants potentiellement concernés ne connaissent pas le dispositif. La moitié de ceux qui disposent de ce type de chauffage le connaissent grâce au journal d'information des collectivités, vient ensuite pour 18 % internet et puis le fait d'avoir eu l'information par un collègue (16 %). Sur la question des ménages possédant un chauffage au fioul, 90 % ne connaissent pas le dispositif de la Prime Zéro Fioul.

Un double enjeu se dégage de cette donnée : celui de la connaissance des dispositifs, et celui de leur propension à faciliter la rénovation. Sur le premier, une question consistait à demander aux individus la source de leur connaissance des dispositifs en question.



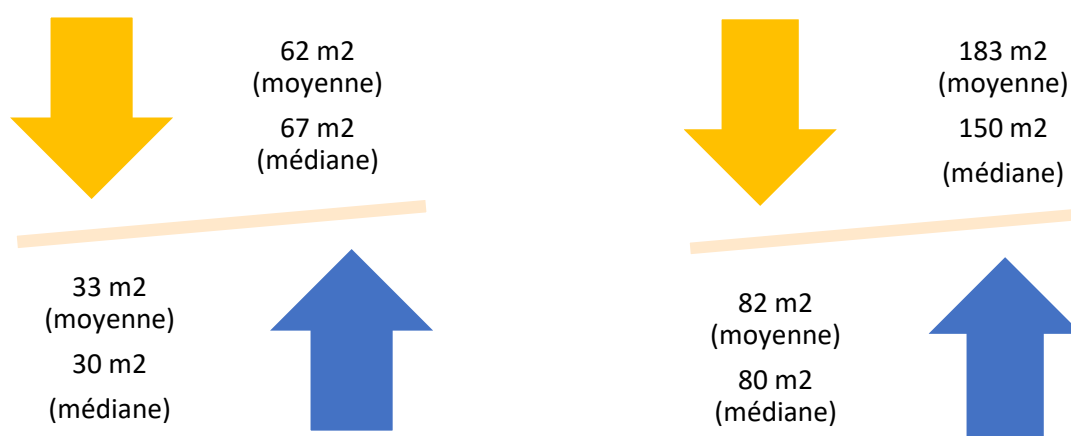
Légende : 19 % des répondants disant connaître le dispositif MurMur l'ont connu via internet.

A la lecture de ce graphe, on comprend que ce sont les collectivités elles-mêmes qui sont le meilleur medium de publicisation de ces dispositifs, puisque ce sont les journaux d'informations des collectivités locales qui sont systématiquement la première source de connaissance de ces derniers. Si un tiers environ des répondants connaît bien les dispositifs, leur emploi est beaucoup plus faible.

Question 24 : Surfaces maximales et minimales de logements

Au-delà des besoins relatifs au confort thermique du logement, l'enquête « Pratiques Ecologiques » a questionné plus largement les besoins des répondants en termes de surface de logement. Cette question est importante pour cerner l'acceptabilité sociale de la densification, qui va s'accroître avec le déploiement du programme de « Zéro artificialisation nette » (ZAN).

On a demandé aux individus s'ils pouvaient estimer un minimum et un maximum acceptable pour deux types de logements (studio pour une personne et appartement/maison pour quatre personnes).



En moyenne, les enquêtés considèrent que la surface pour une personne seule devrait être comprise entre 33 et 62 mètre carrés (si on regarde la médiane, la surface plébiscitée serait entre 30 et 67 m²). Pour un foyer de quatre personnes, la surface moyenne devrait être comprise entre 80 et 183 m² (entre 80 et 150 m² pour la médiane). La dispersion des réponses est beaucoup plus importante pour la question sur la surface minimum et maximum pour quatre personnes que pour les réponses sur la surface minimum et maximum pour une personne. La surface minimum pour une personne fait davantage consensus que la surface maximum (écart-type plus faible pour le minimum). Il faut aussi comparer ces chiffres aux données de l'INSEE, qui indiquent que 34 % des logements de la Métropole font moins de 60m² et 19 % font plus de 100m² en 2019²⁹. Dans le même temps, il faut relever que 42 % des logements n'accueillent qu'une seule personne, tandis que 10 % du parc accueille 4 personnes, et 5 % en loge 5 ou plus. L'INSEE ne produit malheureusement pas de données portant sur le nombre de mètres carrés par personne au niveau de la Métropole Grenoble-Alpes. L'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, qui prend en compte un périmètre plus large puisqu'il inclut une partie de la communauté d'agglomération du pays Voironnais et de la communauté de communes du Grésivaudan³⁰, souligne que dans le parc privé, la moyenne de superficie des logements est de 63m².

1.9. La consommation matérielle

Question 25 : Taux d'équipement en électroménager

Comparaison avec SRC-SILV (2016) :

Cette comparaison est issue de l'enquête « SRC-SILV » de 2016, analysée par le Ministère de l'environnement (SDES) en 2020. Dans le questionnaire SRC-

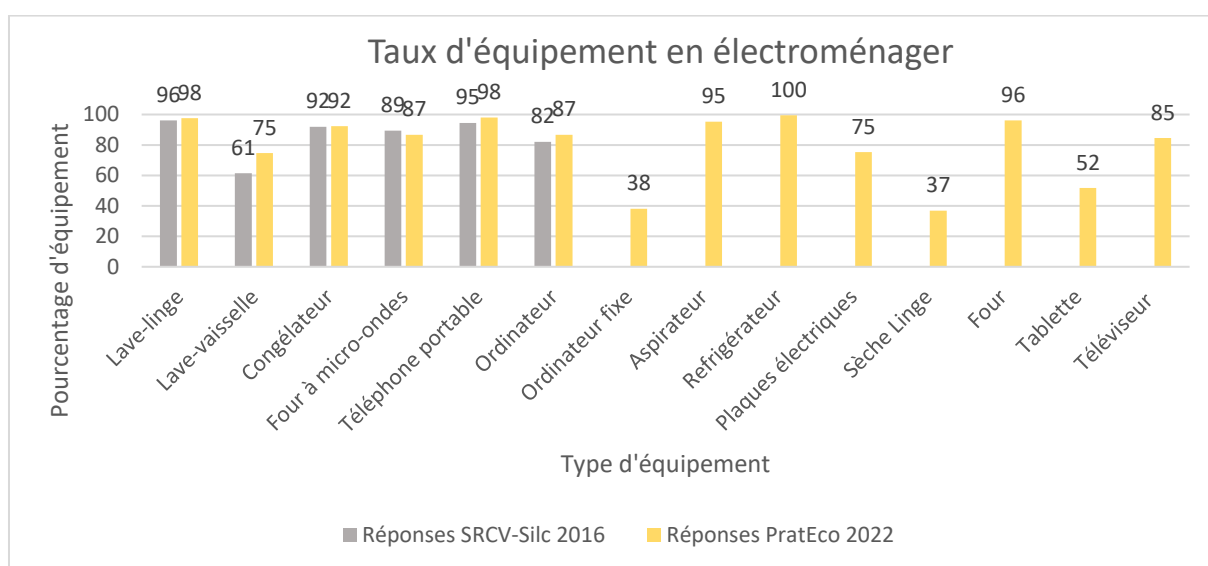
²⁹ Voir les statistiques les plus récentes sur le site de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6454981?sommaire=6454987&geo=EPCI-200040715> pour la taille des logements et <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6454977?sommaire=6454987&geo=EPCI-200040715> pour la taille des ménages.

³⁰ AURG (2022), « Les loyers dans le parc privé de la région grenobloise en 2021 ».

SILV, il était demandé directement aux répondants s'ils possèdent tel ou tel équipement.

Dans l'étude « Pratiques Ecologiques », on a obtenu cette donnée indirectement, à partir d'une question sur le fait de considérer, ou non, chacun de ces équipements essentiels. Une option de réponse étant « je ne le possède pas », nous avons inféré que tous les répondants qui ne cochaient pas cette option possèdent effectivement l'équipement.

Un certain nombre d'items sont ajoutés dans le questionnaire « Pratiques Ecologiques » : les aspirateurs, les ordinateurs fixes, les réfrigérateurs (sortis de l'enquête SRCV car taux d'équipement avoisine les 100 %), les plaques électriques, les sèche-linges, les fours, les tablettes, les téléviseurs.



Légende : 95 % des répondants de SRCV-Silc en 2016 disaient posséder un téléphone portable, contre 98 % des répondants de l'enquête « Pratiques Ecologiques » en 2022.

On voit que le taux d'équipement en lave-linges, téléphones portables, réfrigérateurs, aspirateurs, fours et congélateurs dépasse les 90 % chez les répondants de l'étude « Pratiques Ecologiques ». Dans l'ensemble, ils sont légèrement supérieurs à l'enquête SRCV de 2016. Au-delà des probables différences d'échantillonnage, on peut inférer un effet temporel, qui expliquerait qu'en 6 ans, les ménages ont été en capacité de s'équiper davantage sur ces items.

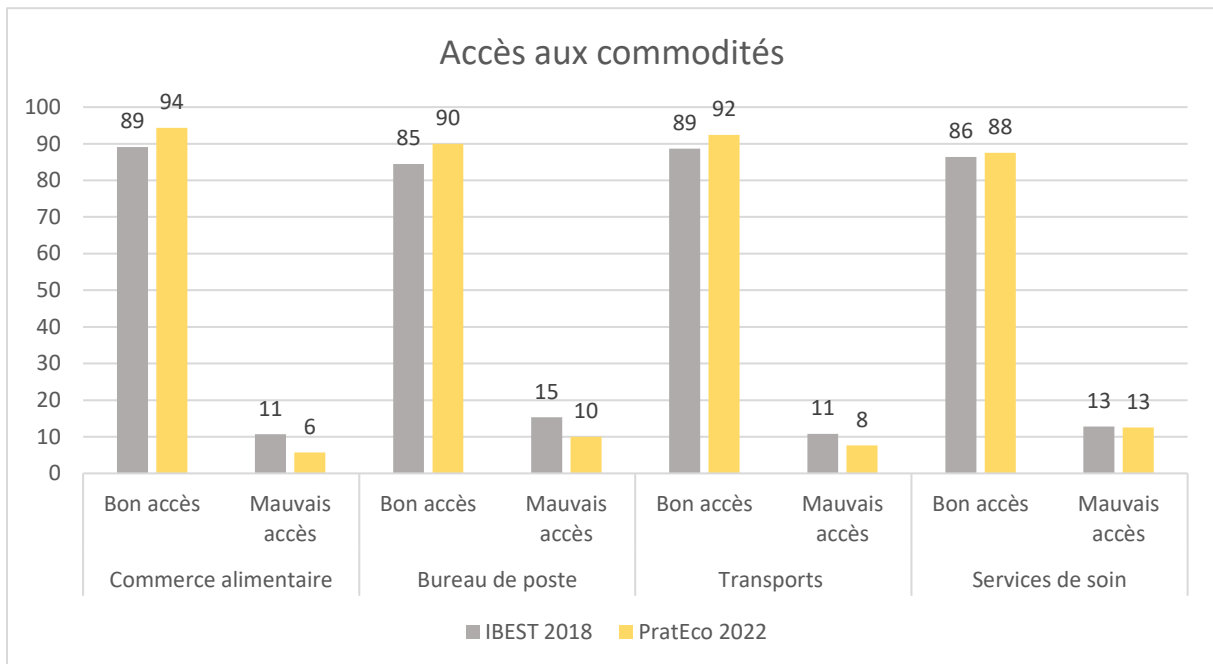
1.10. Les conditions de vie

Question 26 : Accès à des services de base

Comparaison avec IBEST 2018 :

Cette question est issue d'IBEST 2018. On demande aux participants s'ils ont un bon ou un mauvais accès à certains types de commodités, avec 4 modalités de réponses (« tout à fait », « assez bien », « assez peu », « difficilement »). Les

commodités traitées dans le questionnaire « Pratiques Ecologiques » sont : les commerces alimentaires, les bureaux de poste, les transports, les services de soin.



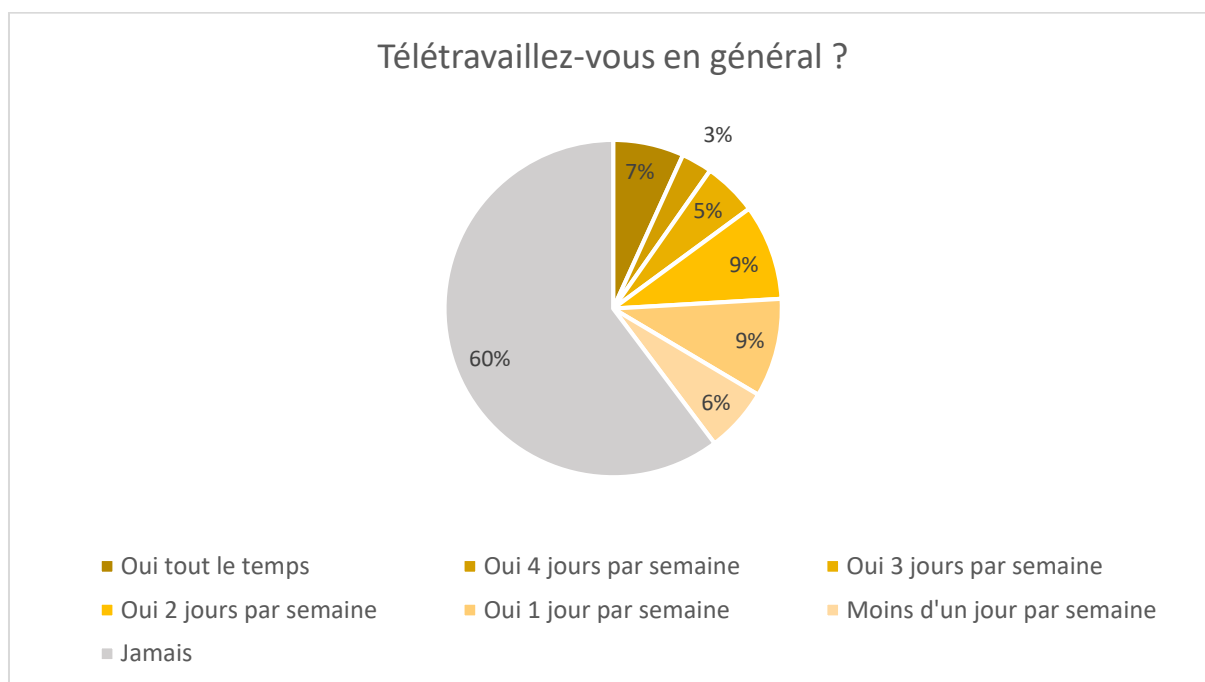
Légende : 85 % des répondants d'IBEST, contre 90 % des répondants de l'étude « Pratiques Ecologiques », disent avoir un bon accès à un bureau de poste.

Il s'agit ici de comprendre la capacité des individus à accéder à différents types de commerces ou de service afin de saisir, au quotidien, leur capacité à répondre à leurs besoins.

La majorité des répondants de la métropole grenobloise ont un accès facile aux commodités étudiées et un accès meilleur aux commodités qu'en 2018. L'accès le plus problématique concernant les services de soin. Cette difficulté d'accès est plus marquée dans les territoires peu denses que dans le centre.

Question 27 : Télétravaillez-vous en général ?

Les enjeux de consommation énergétique, mais aussi de mobilité et de qualité de vie, traversent la question du télétravail. Apparu dès la fin des années 2000 comme pratique minoritaire, mais intensifiée et étendue à partir de la crise sanitaire due au Covid-19 en 2020, le télétravail est une nouvelle composante des pratiques de vie quotidienne des Français. Cette nouvelle pratique sociale peut avoir des effets environnementaux pluriels et non univoques sur les pratiques environnementales (comme l'illustre le paradoxe de Jevons ou autrement dit les effets rebonds).



Légende : 7 % des répondants disent télétravailler tout le temps. 15 %, soit 7+3+5, travaillent au moins 3 jours par semaine en télétravail.

Plus d'un tiers des répondants pratiquent le télétravail, au moins une demi-journée par semaine. 24 % le pratiquent pendant au moins deux jours de la semaine. Ces chiffres, au-delà de refléter une structure du marché de l'emploi qui permet à un certain nombre de travailleurs d'effectuer leurs tâches professionnelles à la maison, nous indiquent que les répondants de l'enquête « Pratiques Ecologiques » ont, à travers ce recours au télétravail, des contraintes et des opportunités en termes de pratiques écologiques. Les contraintes se manifestent par le besoin de chauffer son domicile, ainsi que par la consommation électrique des dispositifs de télétravail couramment employés (ordinateurs, téléphones, webcam...), tandis que les opportunités se trouvent du côté des besoins moindres en mobilité que le télétravail permet.

I.11. Socialisation des enjeux environnementaux

Question 28 : Vous arrive-t-il d'encourager des proches à prendre des habitudes de consommation pour lutter contre le changement climatique ?

COMPARAISON avec ADEME « Représentations sociales du changement climatique » 2021 :

L'enquête ADEME comportait un volet dédié aux seniors, c'est-à-dire les individus âgés de 55 ans et plus. La question était « Vous arrive-t-il de chercher à convaincre des personnes des générations les plus jeunes (par exemple vos enfants ou vos petits-enfants) de prendre des habitudes de consommation qui contribuent à

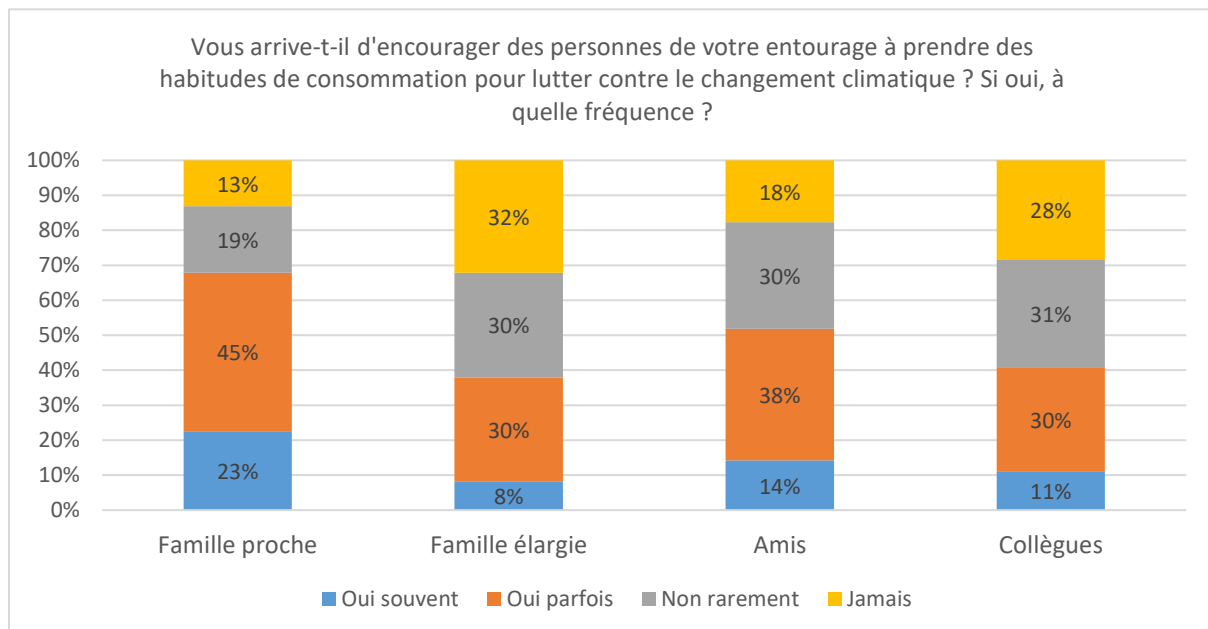
la lutte contre le changement climatique ? ». Quatre modalités de réponses étaient proposées : « oui, souvent », « oui, parfois », « non, rarement », « non, jamais ».

Dans l'enquête « Pratiques Ecologiques », il n'y a pas de focus particulier sur les seniors. La question était posée à tous les participants. Dès lors, la question était similaire, mais ne portait pas spécifiquement sur « les générations les plus jeunes ». Au contraire, on demandait aux répondants de se prononcer sur quatre « types de proches » : la famille proche, la famille élargie, les amis et les collègues de travail. Aussi, les modalités de réponses étaient plus précises : « oui souvent » correspondait à « régulièrement (une fois par semaine environ) », « oui parfois » à « de temps à autre (une fois par mois environ) », « non rarement » à « rarement (une fois par an environ) » et « jamais » à « jamais ».

Nous avons isolé les catégories « seniors » de + de 50 ans parmi nos répondants (n=293).

Pour comparer indirectement les deux questionnaires, les réponses portant sur la famille proche (qui inclut les enfants) et la famille élargie (qui inclut les petits enfants) ont été affichées.

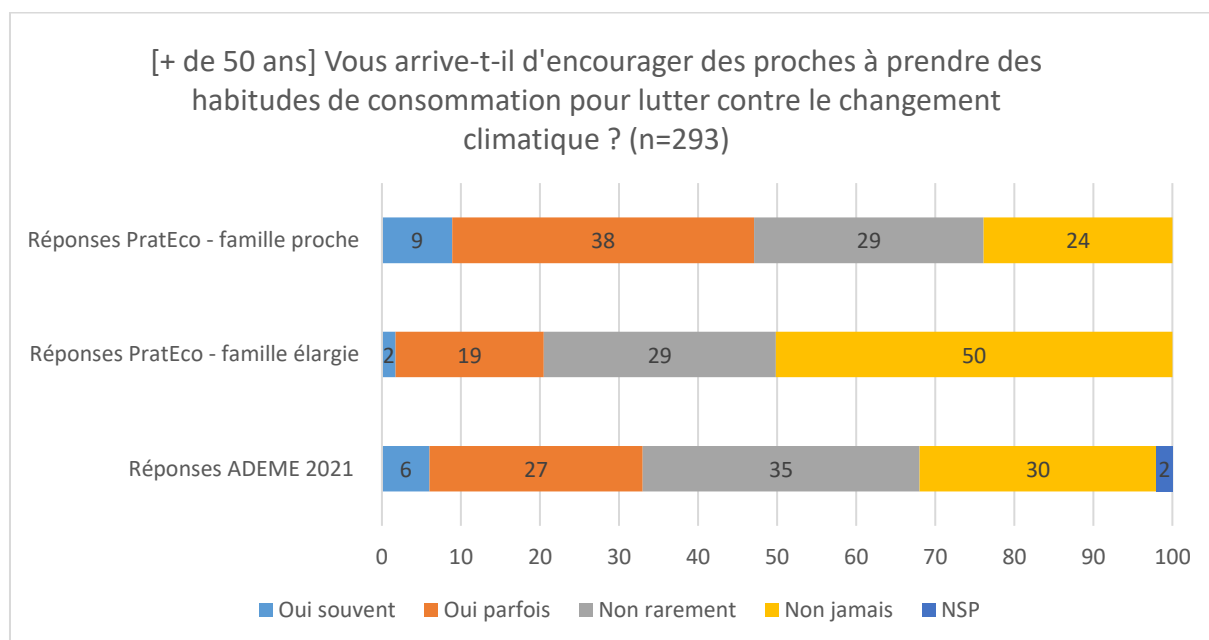
En posant cette question, nous avons cherché à identifier certains facteurs potentiels de diffusion des pratiques de consommation à travers l'entourage, et en particulier la famille. 68 % des répondants encouragent le changement de pratiques de leur famille proche. Ce chiffre est également élevé concernant le cercle amical, puisque 52 % des répondants diffusent ces pratiques auprès de leurs amis.



Légende : 23 % des personnes interrogées encouragent souvent leur famille proche à prendre des habitudes de consommation pour lutter contre le changement climatique.

Si l'on met ensuite l'accent sur les personnes de plus de 50 ans, on observe qu'elles sont moins enclines à encourager leur proche à changer leur pratique. A contrario, les

plus jeunes (moins de 35 ans) incitent plus aux changements de pratiques de leur proche que les autres catégories d'âge.

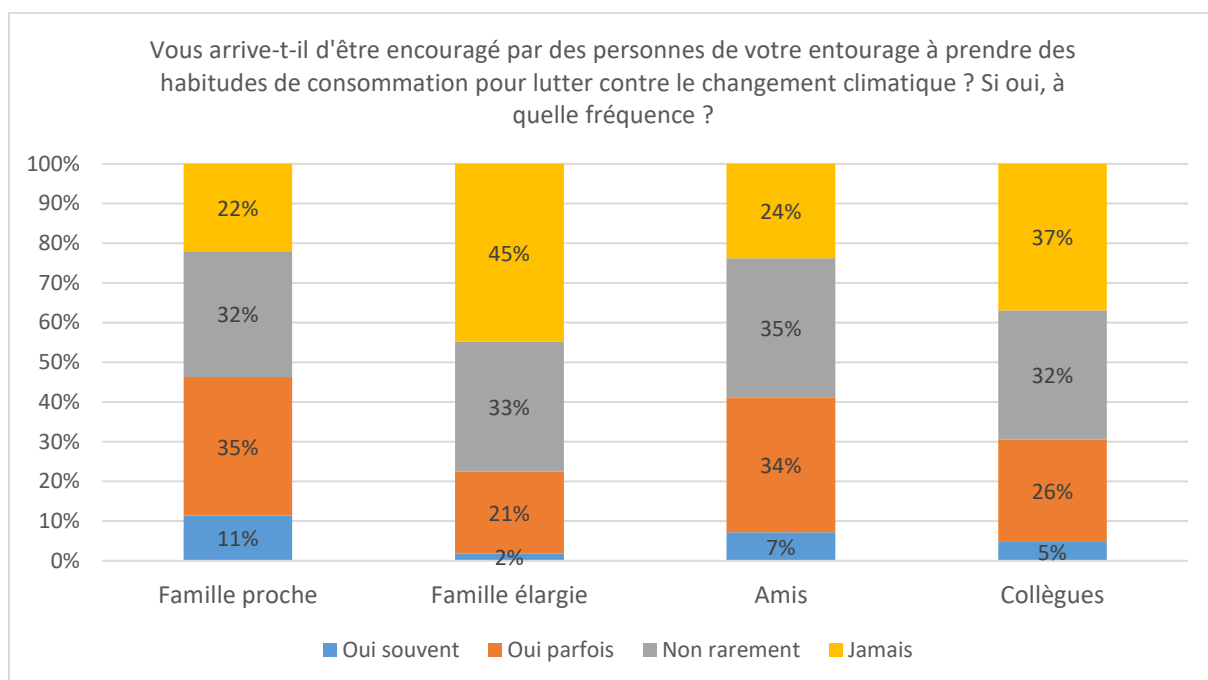


Légende : 50 % des répondants du questionnaire « Pratiques Ecologiques » de plus de 50 ans disent ne jamais encourager des membres de leur famille élargie à prendre des habitudes de consommation pour lutter contre le changement climatique.

Les répondants de l'enquête « Pratiques Ecologiques » de plus de 50 ans semblent légèrement plus encouragés leur proche à changer de comportements que les répondants du même âge de l'enquête de l'ADEME. Ce qui pourrait s'expliquer par le fait que l'ADEME se focalise uniquement sur le changement de comportement des plus de 50 ans à l'égard des plus jeunes. Dans l'enquête « Pratiques Ecologiques », la moitié des répondants de cette catégorie d'âge estiment encourager « parfois » ou « souvent » leur entourage (47 % auprès de la famille proche, 21 % auprès de la famille élargie).

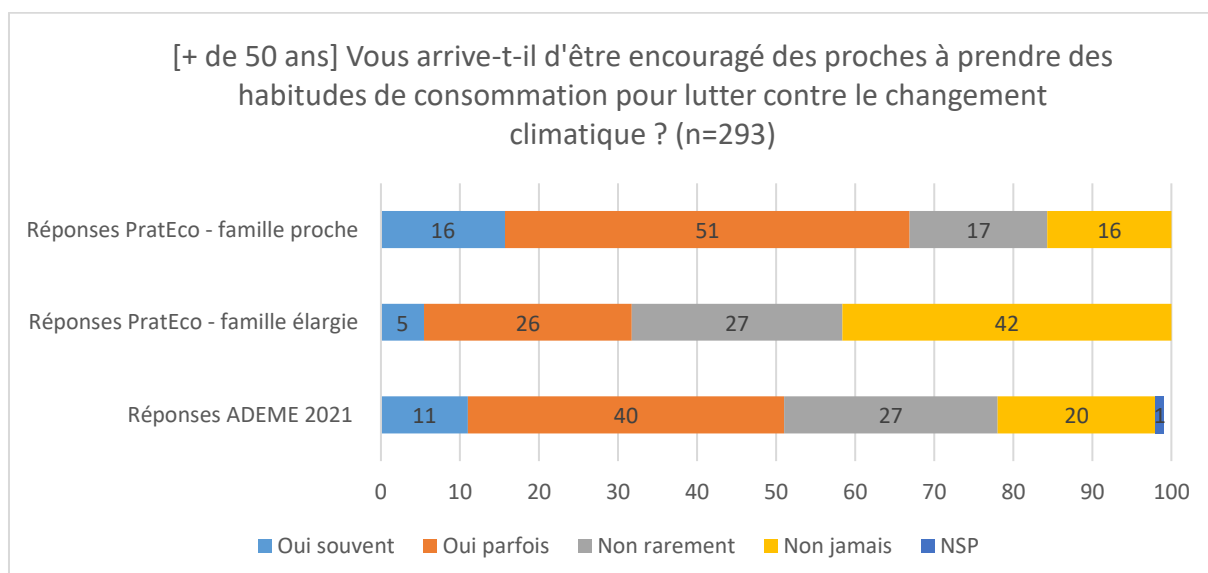
Question 29 : Vous arrive-t-il d'être encouragé par des proches à prendre des habitudes de consommation pour lutter contre le changement climatique ?

Il s'agit de la question inverse de la question précédente, avec les mêmes méthodes de comparaison. 46 % des répondants (en additionnant « oui souvent » et « oui parfois ») sont encouragés par leur famille proche à changer leur habitude. Le deuxième cercle qui a ensuite le plus d'influence est celui des amis, puis des collègues et enfin la famille élargie.



Légende : 11 % des personnes interrogées déclarent être souvent incitées par leur famille à prendre d'autres habitudes de consommation pour lutter contre le changement climatique.

Concernant les plus de 50 ans, si l'on ne peut pas comparer directement nos résultats avec ceux de l'ADEME, on peut déjà souligner qu'ils relèvent des mêmes ordres de grandeur.



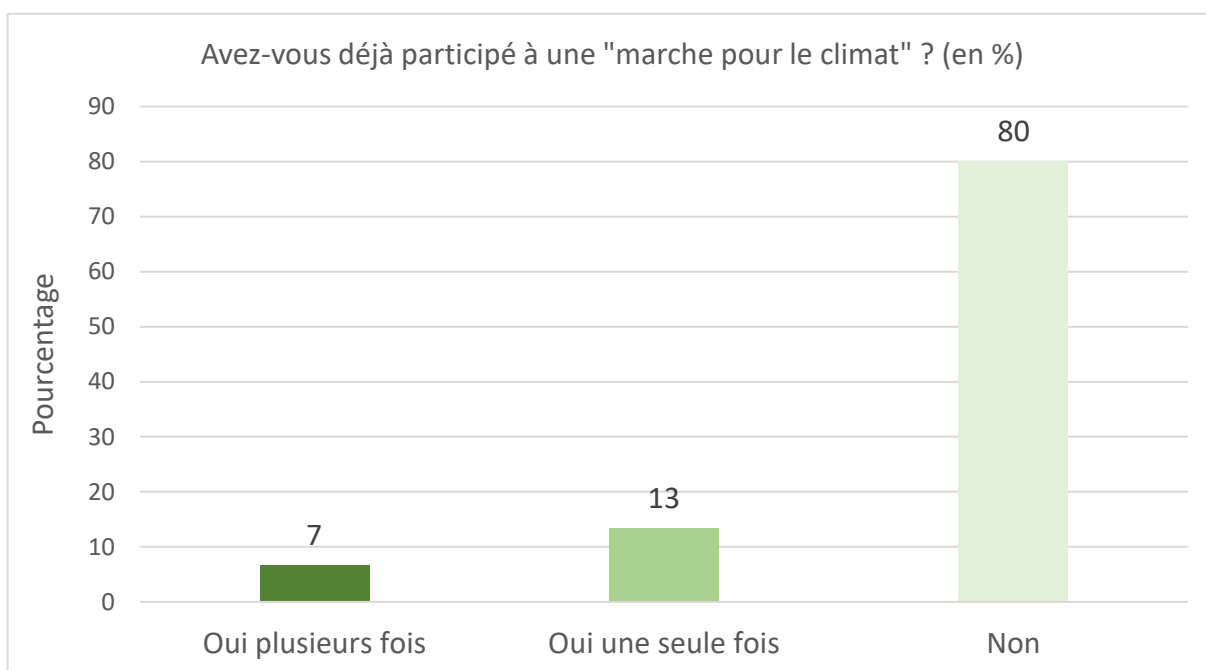
Légende : 51 % des répondants du questionnaire « Pratiques Ecologiques » de plus de 50 ans disent être parfois encouragés par leur famille proche à prendre des habitudes de consommation pour lutter contre le changement climatique.

On constate que de nombreux répondants de plus de 50 ans estiment être « récepteurs » de recommandations ou d'encouragements à changer leurs pratiques de consommation. En particulier, la famille proche semble être un relais particulièrement fort de ces injonctions, puisque 67 % des répondants de l'étude

« Pratiques Ecologiques » et 51 % des répondants de l'enquête ADEME estiment en recevoir « parfois » ou « souvent » de la part de leur famille proche. Ainsi, les plus de 50 ans semblent davantage les récepteurs que les émetteurs des encouragements émis en termes d'habitudes de consommation.

Question 30 : La mobilisation collective pour le climat

Si la problématisation des enjeux environnementaux passe par la transmission par les réseaux familiaux, amicaux et professionnels, elle peut également prendre la forme de mobilisations plus collectives, politiques (qui ne sont pas contradictoires avec les précédentes). On a ainsi cherché à savoir si les répondants de l'enquête avaient déjà participé à des « marches pour le climat ».



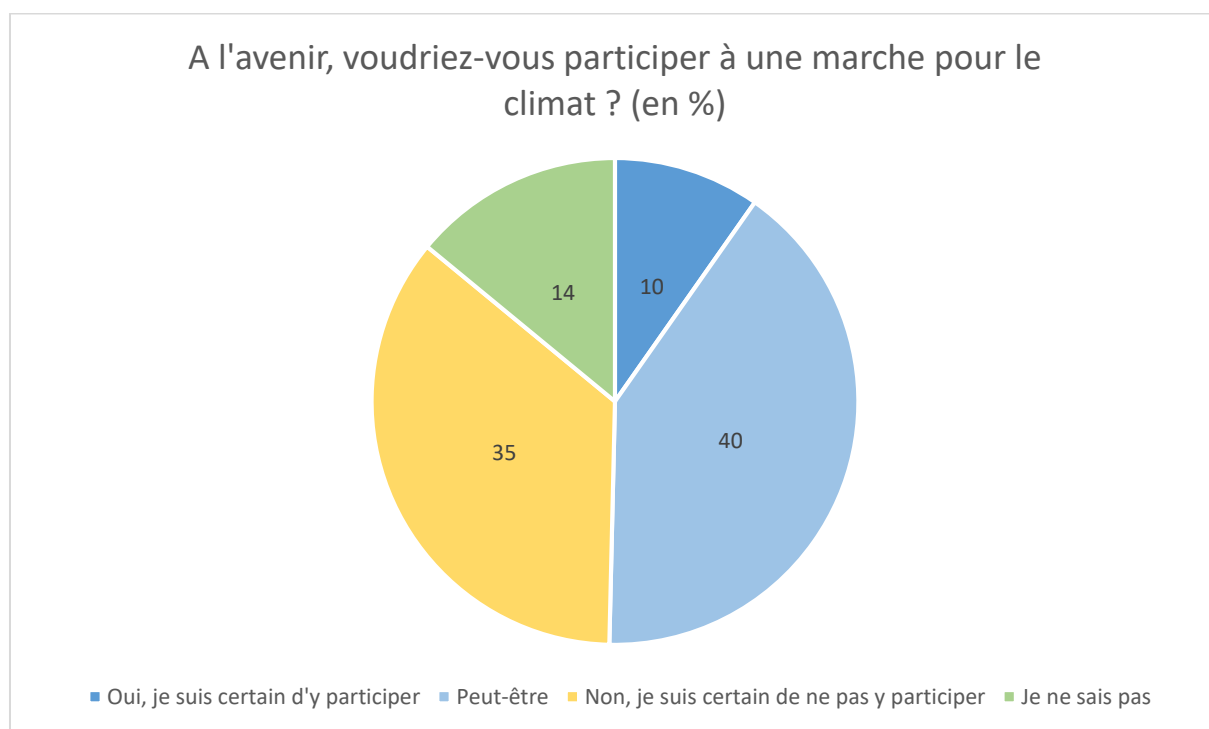
Légende : 7 % des personnes interrogées ont déjà participé plusieurs fois à une marche pour le climat.

L'apparente faible proportion de participation doit être nuancée : en cumulé, 20 % des répondants de l'enquête déclarent avoir participé déjà au moins une fois à une marche pour le climat. Si l'on rapportait, avec précaution, ce chiffre à l'ensemble des habitants de la Métropole Grenoble-Alpes, cela représenterait 90 000 (20 % de 446 000) individus environ qui auraient déjà participé à une marche pour le climat. On demandait également aux répondants s'ils comptaient y participer à l'avenir : 9 % se disaient certains, et 38 % répondaient « peut-être ». Parmi ceux qui ont participé au moins une fois, 48 % ont moins de 35 ans (alors qu'ils représentent 35 % de l'échantillon total) et seuls 13 % ont plus de 65 ans (22 % de l'échantillon). Une légère corrélation est observée avec l'âge, notamment sur les catégories les plus jeunes et les plus âgées.

Pour tester la spécificité de l'enjeu climat dans les pratiques de mobilisation collective des répondants, on leur demandait également s'ils avaient déjà participé à des manifestations sur d'autres sujets. 32 % répondaient que oui. Si l'on croise ces deux données, on se rend compte que 78 % des personnes ayant participé à plusieurs marches pour le climat ont déjà participé à une autre manifestation³¹.

Deux enseignements peuvent être tirés de ces résultats qui rejoignent la littérature déjà existante sur le sujet. D'une part, seule une partie de l'échantillon a déjà manifesté son attachement aux enjeux environnementaux à travers la mobilisation collective relative au climat. D'autre part, cette mobilisation est corrélée avec l'âge, avec le fait d'avoir participé à d'autres manifestations, d'être une femme et d'être diplômé³².

Pour se projeter vers le futur, il ressort de l'enquête que ce mode de mobilisation pourrait se développer. En effet, 50 % des répondants déclarent qu'ils participeront de manière certaine ou peut-être à une prochaine marche pour le climat. Ceux qui sont le plus certains de se mobiliser sont ceux ayant déjà participé à des marches pour le climat. Toutefois, 38 % de ceux qui déclarent qu'ils y participeront peut-être n'ont jamais participé à ce type d'action collective auparavant.



Légende : 10 % des personnes déclarent être certaines de participer à une prochaine marche pour le climat.

2. INDICES DE PRATIQUES

³¹ Le coefficient de corrélation entre ces deux variables est de 0,355 (Pearson).

³² Ces résultats rejoignent en grande partie ceux présentés par Chloé Alexandre, Florent Gougou, Erwann Lecoœur et Simon Persico dans leur enquête nationale portant sur le mouvement climat (2021). Accessible à l'adresse : <https://shs.hal.science/halshs-03342838/document>

Au-delà des traitements descriptifs et comparatifs présentés dans le rapport, pour chaque thématique analysée, nous avons construits plusieurs indices qui constituent les « variables à expliquer » dans notre étude. La construction d'indices permet de « quantifier », même si cette quantification est abstraite, l'intensité environnementale des pratiques. Nous avons fait le choix de construire des indices de « non-sobriété », plutôt que de sobriété. Autrement dit, plus ils croissent, moins le comportement peut être assimilé à des pratiques environnementales. Ce choix est fait pour souligner que la sobriété passe par une réduction des empreintes.

MOBILITE (2 indices) : MOB1 : Mode de transport principal pour les déplacements longue distance (de plus de 100km) multiplié par la fréquence des trajets par an MOB2 : Mode de transport pour les trajets quotidiens multiplié par la durée des trajets	ALIMENTATION (3 indices) : ALIM1 : Nombre de repas avec protéines animales multiplié par le score environnemental ordinal des types de protéines ALIM2 : Régime alimentaire ALIM3 : Fréquence de consommation auprès de commerces « éco-responsables » (boutiques de vrac, épiceries bios, AMAP, producteurs en direct).
PRATIQUES DOMESTIQUES (3 indices) : DOM1 : Recours à des pratiques « éco-responsables » de gestion des déchets DOM2 : Attention portée à la consommation des équipements électroniques multimédias DOM3 : Fréquence de lessives à froid	EQUIPEMENT (4 indices) : EQ1 : Mode d'acquisition et durée de possession des équipements multimédias EQ2 : Mode d'acquisition et fréquence d'achat de vêtements EQ3 : Equipement en véhicules EQ4 : Recours à la réparation de smartphone

Plus un indice a une valeur élevée plus il traduit un comportement peu écoresponsable. Plus l'indice est faible et plus le comportement est écoresponsable.

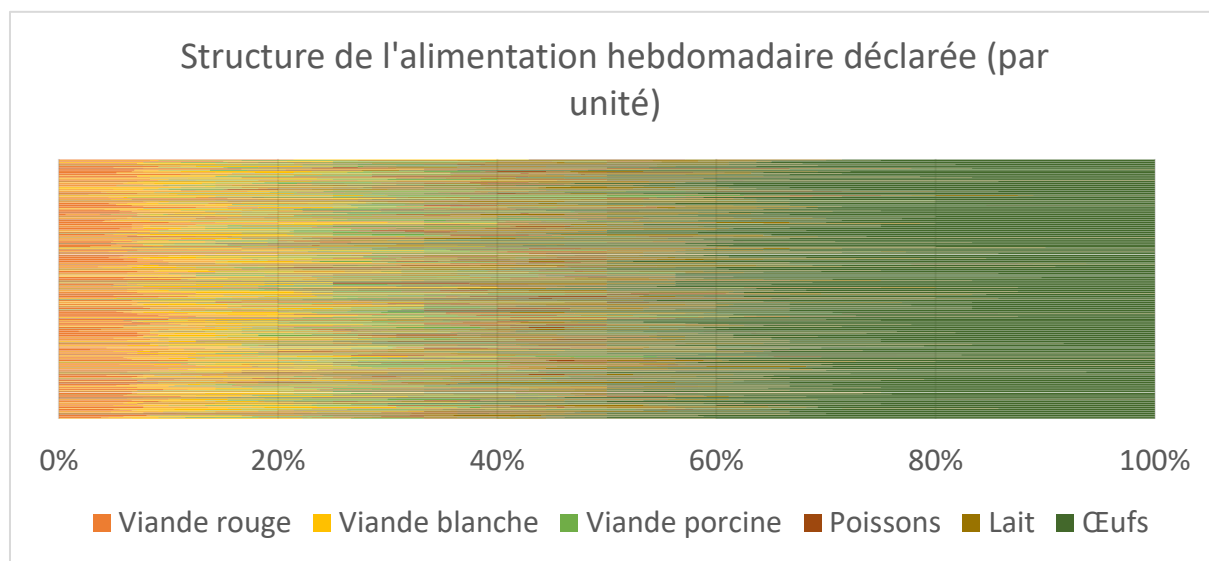
2.1. Les pratiques d'alimentation

Le premier indice d'alimentation que nous avons construit concerne la consommation animale. Il correspond au nombre de repas avec protéines animales pris dans la semaine, multiplié par le score environnemental des types de protéines. Ce score environnemental n'a pas vocation à refléter l'empreinte carbone exacte des produits consommés mais davantage l'ordination du poids environnemental que le consommateur peut attribuer à ces produits³³.

³³ Cette pondération a été choisie pour sa lisibilité et le fait qu'elle reflète non la valeur cardinale de l'empreinte environnementale mais plutôt sa valeur ordinale. Voici le détail des poids : 6 = viande rouge, 5 = viande porcine et charcuterie, 4 = viande blanche, 3 = poisson, 2 = produits laitiers, 1 = œufs.

Dans le détail, cet indice a été calculé à partir de la nature des aliments d'origine animale déclarés, qui donnent un score selon leur impact environnemental. Ici, on voit comment se structure ces repas. Chaque ligne représente un individu (de 0 à 675, moins les végétariens), et les couleurs représentent les différents types d'aliments. Le nombre de repas médian est de 14, ce qui indique que les répondants ont peu pris en compte le petit déjeuner comme un repas.

On voit que dans l'alimentation déclarée, les œufs et le lait représentent facilement 50 % de l'alimentation d'origine animale en prises, les viandes entre 0 et 10 % (viande rouge) ou 0 et 50 % (tout compris).

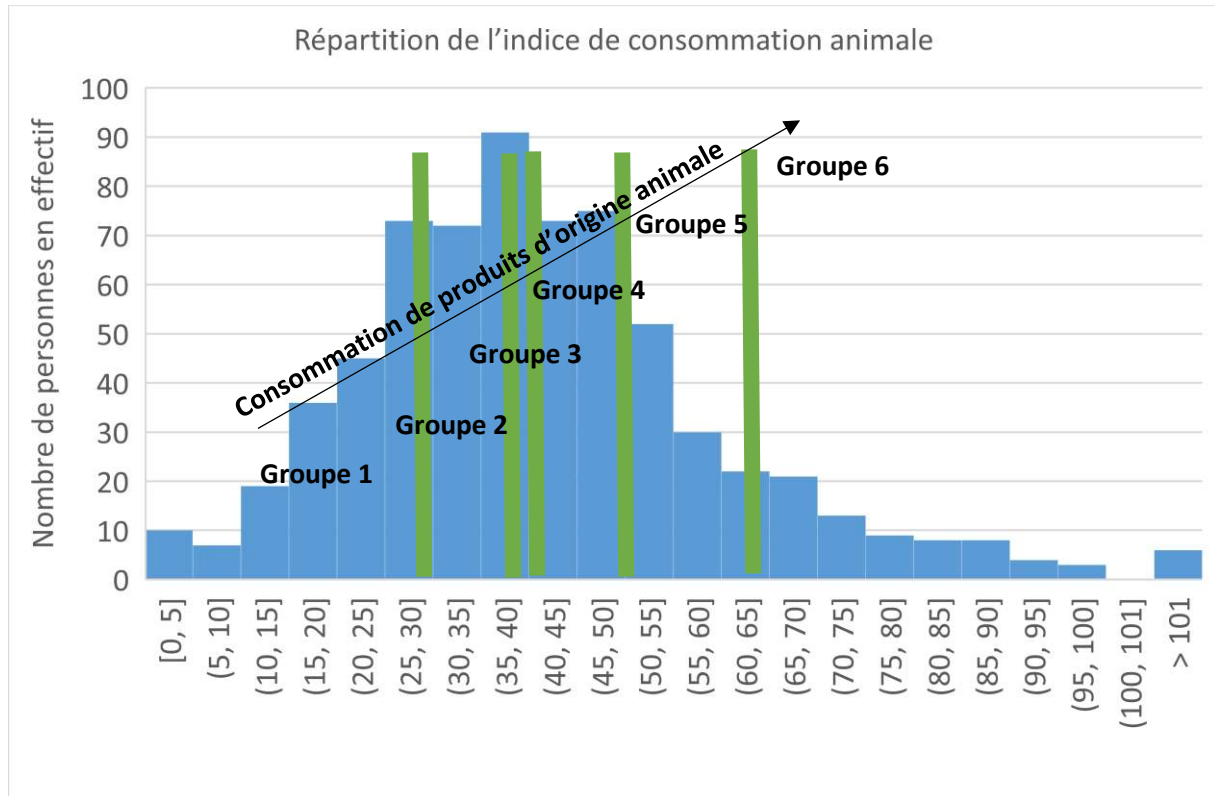


La répartition de la population sur les pratiques alimentaires suit, on le voit, un motif plutôt classique, où l'on a une « norme », et des individus qui s'en écartent. Cette norme correspond à peu près à un individu qui mange l'équivalent d'un poisson à chacun de ses repas (du point de vue du score de consommation de produits d'origine animale). Le groupe le moins sobre consomme en moyenne une viande à chaque repas. Tout à gauche, on trouve les rares répondants à ne déclarer aucun produit animal, c'est-à-dire les végétariens. De l'observation empirique des résultats, six groupes de population - de poids équivalents – sont extraits de ces résultats pour faciliter l'exploitation des résultats. Ce choix suit le nombre de catégorie de produits d'origine animale étudié ici.

Les groupes ont les scores suivants :

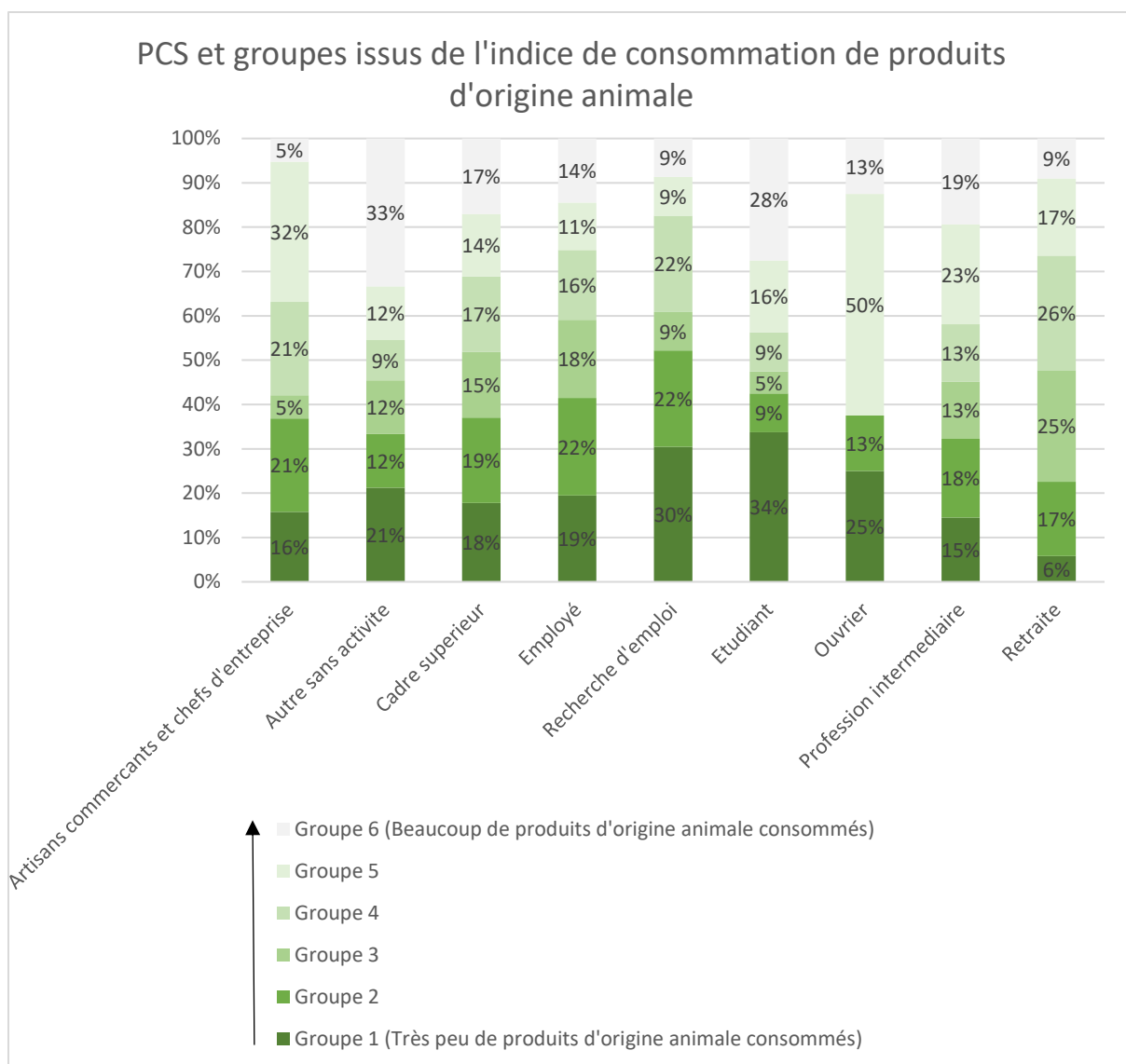
- Le groupe 1 a un score inférieur ou égal à 26 et est donc faiblement consommateur de produits d'origine animale ;
- Le groupe 2 a un score entre 26,01 et 35 et consomme relativement peu de produits d'origine animale ;
- Le groupe 3 a un score entre 35,01 et 41 et sont un peu en dessous de la moyenne de consommation d'origine animale ;
- Le groupe 4 a un score entre 41,01 et 48 et sont dans la moyenne de consommation de produits d'origine animale ;

- Le groupe 5 a un score entre 48,01 et 59 et consomme plus que la moyenne des produits d'origine animale ;
- Le groupe 6 a un score de plus de 59,01 et consomme plus intensivement que les autres groupes des produits d'origine animale.



Légende : Valeur de l'indice de consommation animale : 0 correspond à une alimentation vegan (végétalienne), tandis qu'un score de 101 ou plus renvoie à une consommation intensive de produits animaux. Plus une personne consomme une grande quantité de produits d'origine animale, plus la valeur de l'indice de consommation animale est élevée.

L'indice de consommation de produits animaux est lié de manière non accentuée à l'ensemble des variables socioéconomiques de base (PCS, diplôme, strate, secteurs, revenus, âge, etc.). Toutefois, il semble bien ressortir de nos analyses une problématique d'accès aux produits d'origine animale pour les plus modestes.

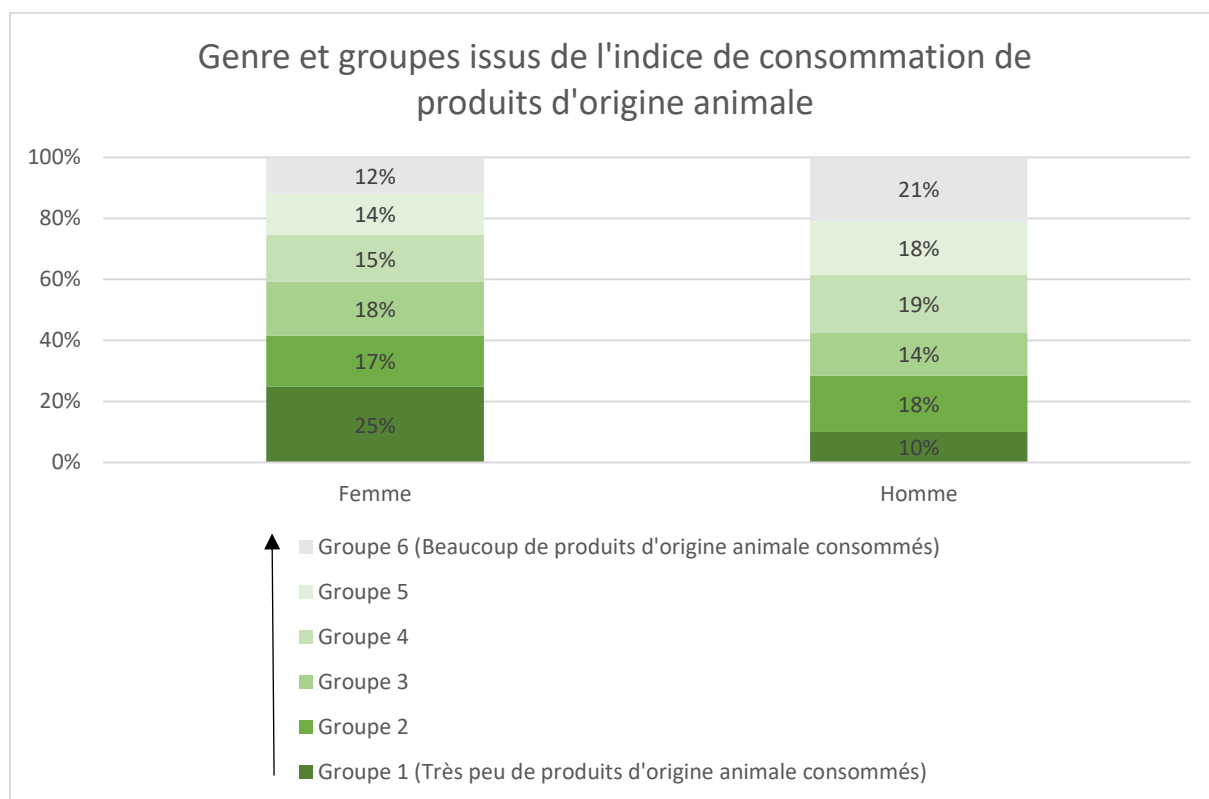


Légende : 16 % des artisans, commerçants et chefs d'entreprises font partie du groupe 1 des très faibles consommateurs de produits d'origine animale.

Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises comprennent des profils de consommation variés mais peu de très gros mangeurs de produits d'origine animale (Groupe 6). Les personnes sans activités et les étudiants se caractérisent par une polarisation particulièrement marquée des pratiques : chacune de ces PCS comprend un groupe important de personnes consommant très peu de produits d'origine animale et un groupe en consommant beaucoup. Autrement dit, les groupes intermédiaires sont moins présents pour ces deux catégories de population. Cette faible consommation de viande est davantage subie par les personnes sans activité que par les étudiants. 93 % des personnes sans activité qui appartiennent aux trois premiers groupes, c'est-à-dire les plus faibles consommateurs de viande, déclarent que le prix de la viande est trop élevé. C'est le cas pour 48 % des étudiants, appartenant aux trois groupes les moins consommateurs de produits d'origine animale. Une partie des ouvriers et des personnes en recherche d'emploi sont également faiblement consommateurs de viandes. Plus le revenu du ménage est faible, moins ils consomment de viande – ce qui témoigne ici en partie d'une sobriété plus subie que

choisie. En effet, 40 % des enquêtés ayant un revenu inférieur à 1500 euros appartiennent au groupe 1 (des très faibles consommateurs) versus 11,5 % des personnes ayant plus de 3500 euros. 75 % des ménages les plus modestes appartiennent au groupe 1, 2 ou 3.

Aussi, une des variables les plus associée à une faible consommation de produits d'origine animale est le genre.

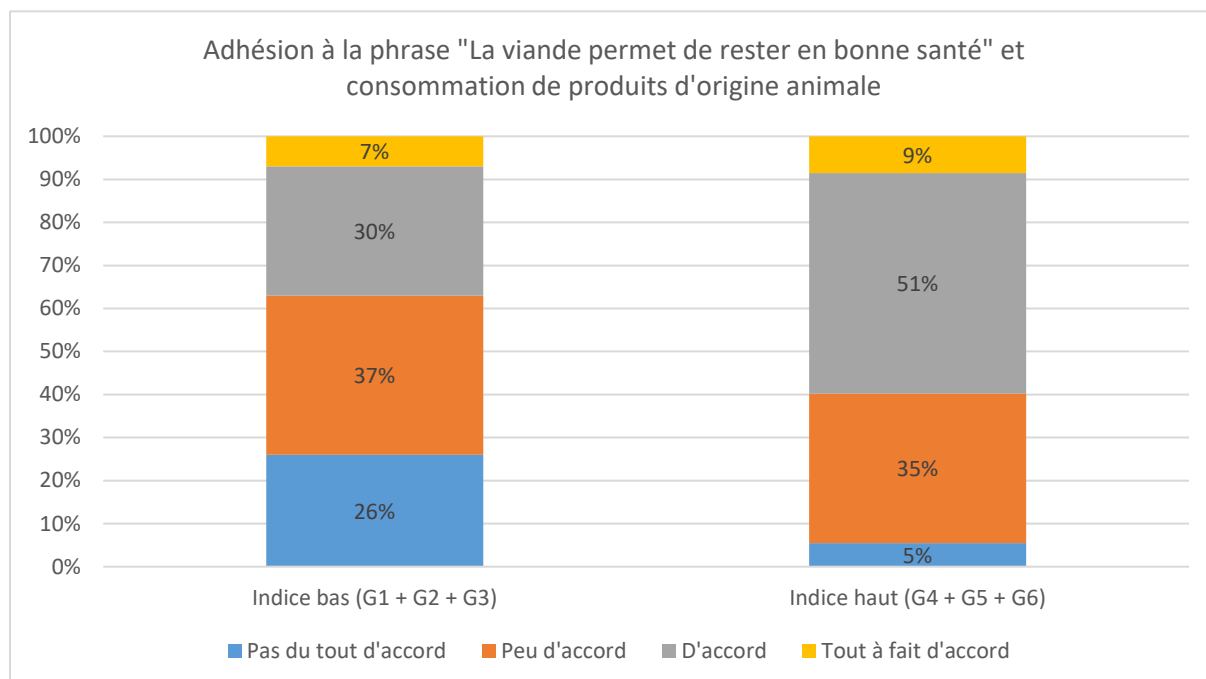


Légende : 25 % des femmes ont des pratiques alimentaires relevant du groupe 1, groupe qui consomme très peu de produits d'origine animale.

59 % des femmes appartiennent aux groupes les moins consommateurs de produits d'origine animale (groupe 1, 2 et 3). Pour les hommes, ce chiffre est de 42 %. Seulement 10 % des hommes appartiennent au groupe 1 correspondant à des très faibles consommateurs de produits d'origine animale, alors que 21 % sont des très gros consommateurs.

L'indice est aussi lié à des variables plus politiques. Ainsi, l'adhésion à des concepts de la soutenabilité (décroissance, sobriété, frugalité, développement durable, économie circulaire) est associée avec le fait de consommer moins de produits d'origine animale. Par exemple, 20 % des répondants adhérant au concept de sobriété sont des très faibles consommateurs (groupe 1) et seulement 12 % consomment beaucoup de ces produits. A contrario, les personnes interrogées qui n'adhèrent pas au concept sont 6 % à être des très faibles consommateurs et 36 % des très gros consommateurs. Autre variable avec laquelle on retrouve une association notable : la participation à des manifestations. 24 % des enquêtés ayant

déjà participé à une manifestation sont de très faibles consommateurs de viande (groupe 1).



Légende : 37 % des répondants avec un indice bas sont peu d'accord avec la phrase « la viande permet de rester en bonne santé ».

Enfin, la consommation de produit d'origine animale est très liée à des croyances et des représentations spécifiques à cette pratique. Assez logiquement, ceux qui considèrent que la viande est néfaste pour la santé en consomme bien moins, tandis que les gros consommateurs ont tendance à contrario à considérer que la consommation de viande permet de rester en bonne santé et fait partie du régime naturel des humains. On l'a d'ailleurs vu précédemment, un des principaux leviers pour changer les comportements est justement de faire connaître les effets néfastes pour la santé de la consommation de la viande.

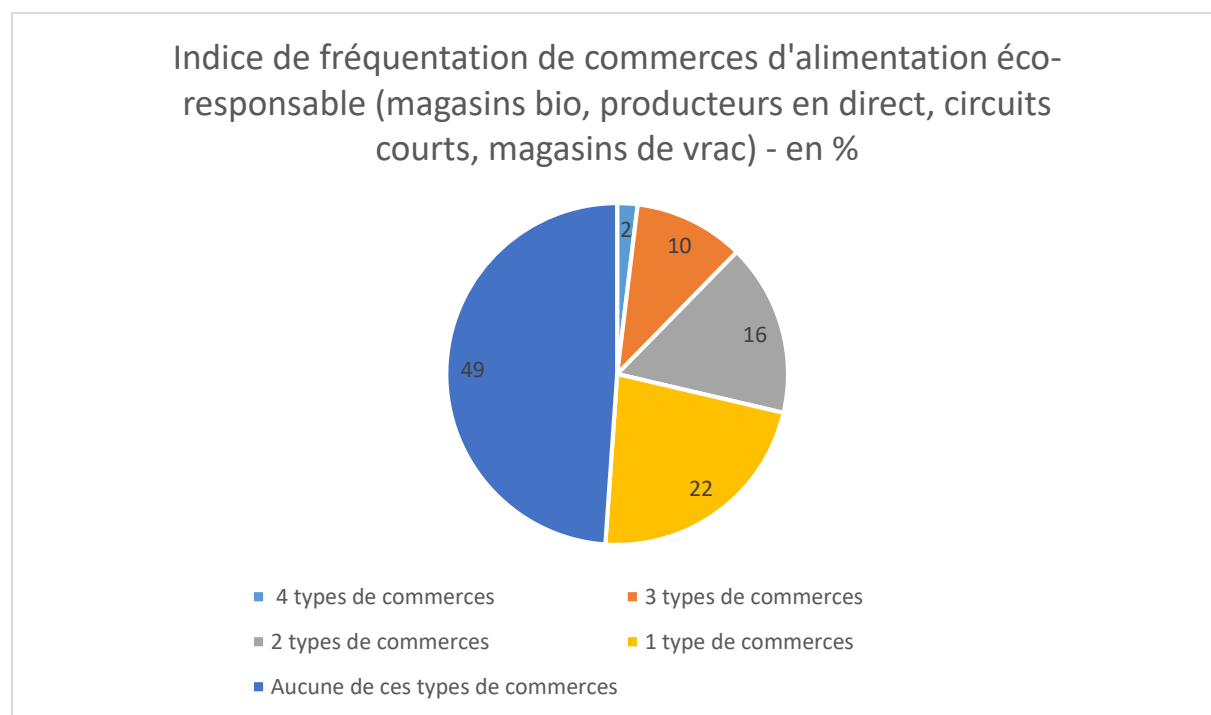
On peut également construire un indice simplifié en deux groupes (tel qu'utilisé dans la partie précédente) : d'un côté les omnivores (78 %), et de l'autre on regroupe ceux qui ne mangent pas de viande rouge, ceux qui ne mangent pas de viande blanche, ceux qui ne mangent pas de viande porcine, ceux qui ne mangent pas de poisson, ceux qui ne mangent pas d'animaux morts (poissons ou viandes) et les végétaliens (22 %) qui ne consomment aucun produit d'origine animale (ni œufs ni laits). On retrouve un lien modéré avec les variables mises en exergue dans l'analyse de l'indice précédent :

- Seuls 12 % des hommes ont au moins un régime sans viande rouge, contre 31 % chez les femmes (lien le plus important de la liste).
- 35 % des jeunes ont au moins un régime sans viande rouge (versus 14 % des 36-49 ans et des plus de 65 ans).
- 26 % des enquêtés vivant à Grenoble ont au moins un régime sans viande rouge (versus 21 % en zone dense et 12 % en zone peu dense).

- 39 % de ceux qui gagnent moins de 1500 euros ont au moins un régime sans viande rouge (versus 16 % de ceux qui gagnent plus de 3500 euros).

Les variables plus politiques, notamment d'adhésion aux différents concepts de la soutenabilité ressortent également de l'analyse. L'analyse de ce second indice conforte aussi l'importance des représentations et croyances associées à la consommation de viande (nécessaire pour la santé humaine des adultes et des enfants et pour le sport). 94 % des consommateurs de viande rouge sont d'accord avec le fait que manger de la viande est un plaisir. L'indice est faiblement lié au temps passé en cuisine (ceux qui passent entre 4h et 8h en cuisine par semaine sont plus nombreux à ne pas consommer de viandes rouges). L'indice n'est en revanche pas lié aux variables suivantes : à la catégorie socio-professionnelle, au niveau de diplôme, à l'échelle à laquelle l'action collective doit être gérée, au fait d'avoir ou non des enfants, au fait d'avoir un bon accès des commerces alimentaires, à l'estimation que font les personnes des gaz à effet de serre liés à l'alimentation, au fait de privilégier la qualité sur la quantité de viande, au fait de se faire livrer des courses à domicile ou encore au fait de se faire livrer de la nourriture préparée et au télétravail.

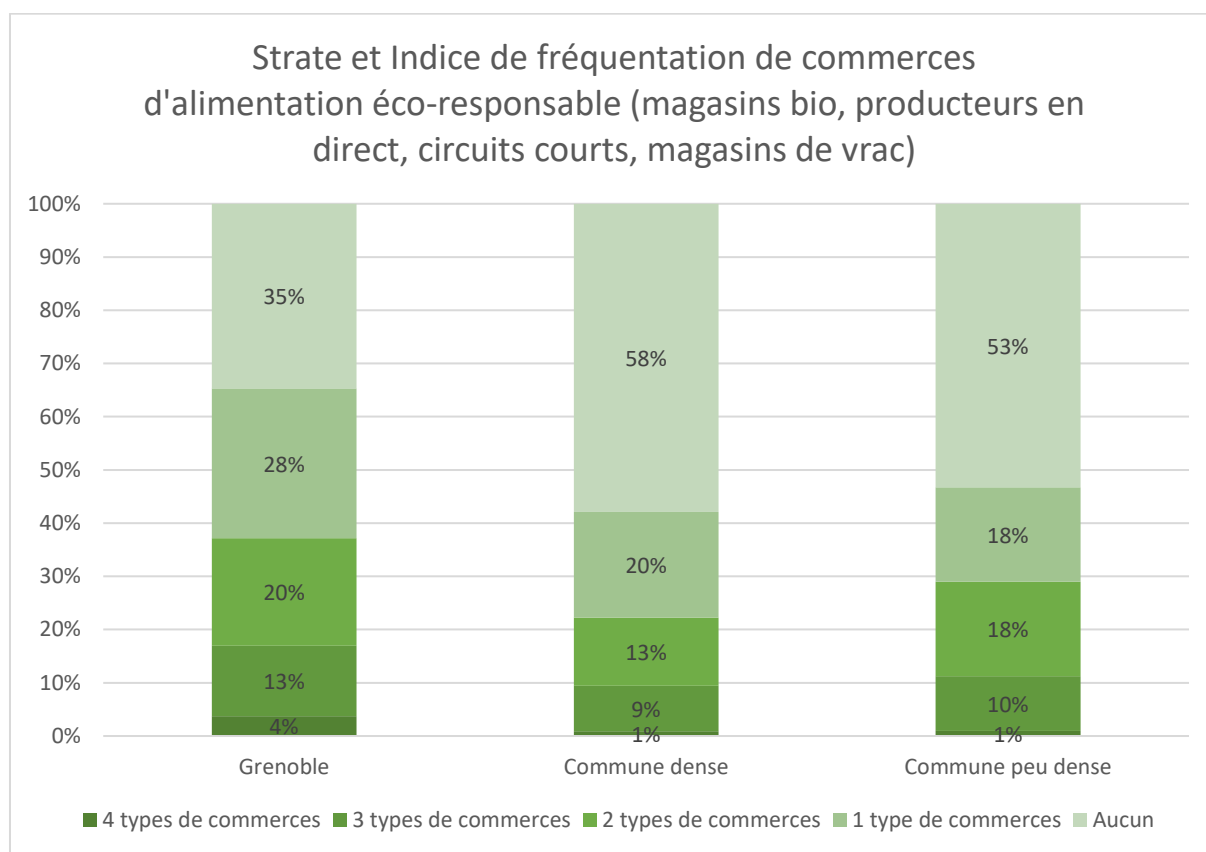
Le troisième indice correspond à un « scoring » de la fréquentation des commerces d'alimentation dite écoresponsable. Quatre types de fréquentation de commerces sont regardés : 1) les magasins bios, 2) les producteurs en direct, 3) les circuits courts, 4) les magasins en vrac.



Légende : 22 % des enquêtés fréquentent un des types de commerces d'alimentation écoresponsable.

La moitié des répondants ne fréquente aucun commerce d'alimentation « écoresponsable ». Les pratiques économiques en matière d'achat alimentaire sont plus polarisées par des variables socioéconomiques classiques (par rapport à la catégorie socio-professionnelle, au diplôme ou au revenu) que les pratiques de consommation alimentaire. 46 % des « CSP moins » et 61 % des inactifs ne fréquentent aucun de ces commerces d'alimentation écoresponsable, contre 34 % des « CSP plus ».

On retrouve aussi une différence entre les hommes et les femmes : 54 % des hommes ne fréquentent aucun de ces commerces versus 44 % des femmes.



La fréquentation de ce type de commerce est plus fréquente pour les répondants habitant dans le centre grenoblois plutôt que pour les répondants en zone dense ou peu dense. Cette corrélation est prévisible du fait de la concentration de l'offre en milieu urbain dense et en particulier à Grenoble.

On retrouve ici aussi le lien entre les représentations politiques et la fréquentation de certains commerces. Ceux qui essaient de convaincre leur entourage de changer leurs habitudes de consommation, qui ont déjà participé à une marche pour le climat ou à une autre manifestation sont plus nombreux en proportion à fréquenter ce type de commerces. Ceux qui adhèrent au scénario « Génération frugale » et au scénario « Coopérations territoriales » de l'ADEME sont plus de la moitié à fréquenter au moins un de ces types de commerces. A contrario, ceux qui adhèrent aux scénarios « Technologies vertes » et « Pari réparateur » sont plus de la

moitié à ne pas fréquenter ce type de commerces. Moins la personne consomme de produits d'origine animale, plus elle fréquente au moins un de ces types de commerce. 53 % des enquêtés qui consomment de la viande rouge ne fréquentent aucun de ces commerces versus 33 % des enquêtés qui n'en consomment pas. Ceux qui disent privilégier la viande produite en France fréquentent davantage ce type de commerce.

Cet indice n'est pas lié aux variables suivantes : la possession d'une voiture, à la livraison des courses à domicile ou à la livraison de nourriture préparée.

2.2. Les pratiques de mobilité

Pour distinguer les différentes pratiques de mobilité, l'enquête portait sur deux types de déplacements : les déplacements quotidiens, de courte ou moyenne distance, et les déplacements exceptionnels (qui correspondent aux loisirs ou aux vacances), de longue distance. Cette appréhension des mobilités est assez frustrante par comparaison à d'autres enquêtes existantes telles que l'enquête « ménage et déplacement » mais permet d'aborder via un angle complémentaire (avec d'autres questions plus générales) ces pratiques.

2.2.1 Mobilité quotidienne

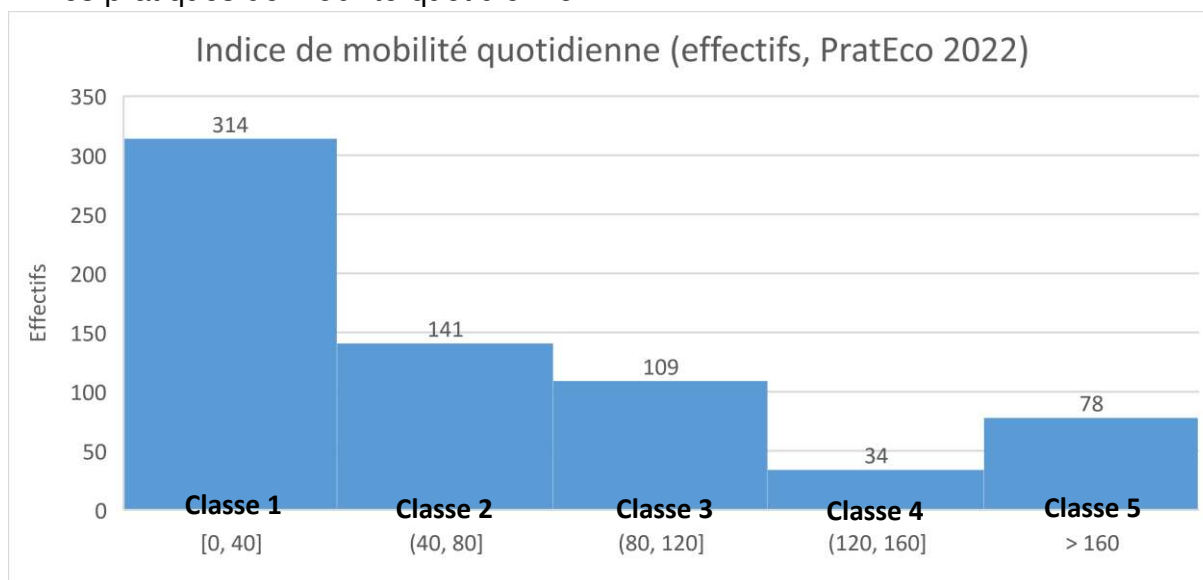
Le premier indice, celui des mobilités quotidiennes n'est pas un indice d'empreinte carbone mais renseigne sur l'intensité des trajets quotidiens pouvant générer des pollutions en synthétisant le mode de transport et la durée des trajets effectués quotidiennement. Cet indice donne une idée sur la sobriété de tous les jours et notamment l'usage fréquent des modes de transport polluants (en temps et en fréquence). Sa construction repose sur un score attribué à chaque mode de transport (2 pour les véhicules individuels, 1 pour les transports en commun et 0 pour le vélo et la marche), multiplié par le temps, en minutes, de temps passé dans les transports chaque jour³⁴. Le fait d'attribuer un score de zéro aux cycles et à la marche met volontairement à l'écart ce type de mobilité en considérant que leur intensité ne fait pas varier son empreinte ordinale.

Si l'on découpe l'échantillon en 5 classes (de poids différents), pour observer la forme de répartition de ce dernier, on obtient le graphe ci-dessous. Les groupes ont les scores suivants (qui combinent un score attribué pour chaque mode de transports avec le temps de trajets en minutes par jour) :

- La classe 1 a un score égal ou inférieur à 40, ce qui traduit une faible intensité de la mobilité quotidienne ;
- La classe 2 a un score compris entre 41 et 80 autrement dit les personnes de ce groupe ont des pratiques de mobilité quotidienne tendant vers la moyenne des habitants de la métropole ;

³⁴ Là encore, la logique de scoring retenu repose sur des valeurs ordinales de l'intensité environnementale plutôt que sur des valeurs cardinales.

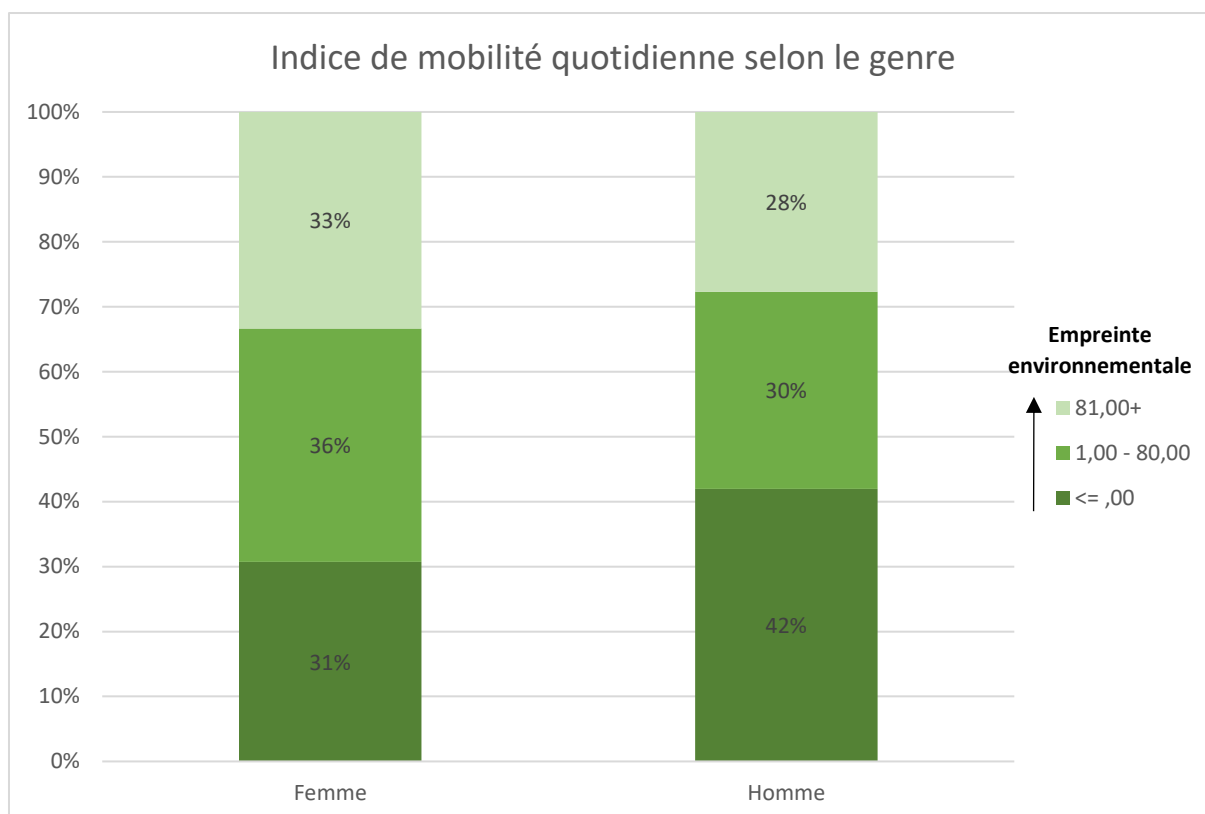
- La classe 3 a un score entre 81 et 120 ce qui correspond à des pratiques de mobilités un peu plus intensives que la moyenne des habitants de la métropole ;
- La classe 4 a un score compris entre 121 et 160. Ces personnes ont des pratiques de mobilités assez intensives ;
- La classe 5 a un score supérieur à 160, ce qui traduit une haute intensité dans les pratiques de mobilité quotidienne.



Si on regarde les effectifs (axe des ordonnées du graphique), on remarque une distribution assez inégale, où la moitié des répondants ont un indice faible (le groupe 1 comprend 314 personnes), et où l'autre moitié se décompose en usagers avec une intensité des mobilités quotidiennes moyenne (141 personnes dans le groupe 2 et 109 personnes dans le groupe 3), forte (34 personnes dans le groupe 4) et très forte (78 personnes dans le groupe 5). Plus de 1/10^{ème} des usagers ont un indice 3 fois supérieur à la moyenne. Ce sont des individus déclarant passer plus de 2-3 heures dans les transports par jour.

Comme pour l'alimentation, des groupes de population de poids équivalents sont ensuite créés pour faciliter l'exploitation des résultats. Autrement dit, chaque groupe représente 33 % environ de l'échantillon. Nos cinq classes comprenant des effectifs inégaux sont donc transformées en trois groupes comprenant des effectifs égaux.

Lorsqu'on croise cet indice avec d'autres variables, plusieurs résultats émergent. Assez intuitivement, le lieu d'habitat est corrélé à cet indice de mobilité quotidienne, ce qui témoigne de mobilités contraintes. Par exemple, la part des communes peu denses est un peu plus importante chez ceux qui ont un indice fort, et très faible chez ceux qui ont un indice faible.

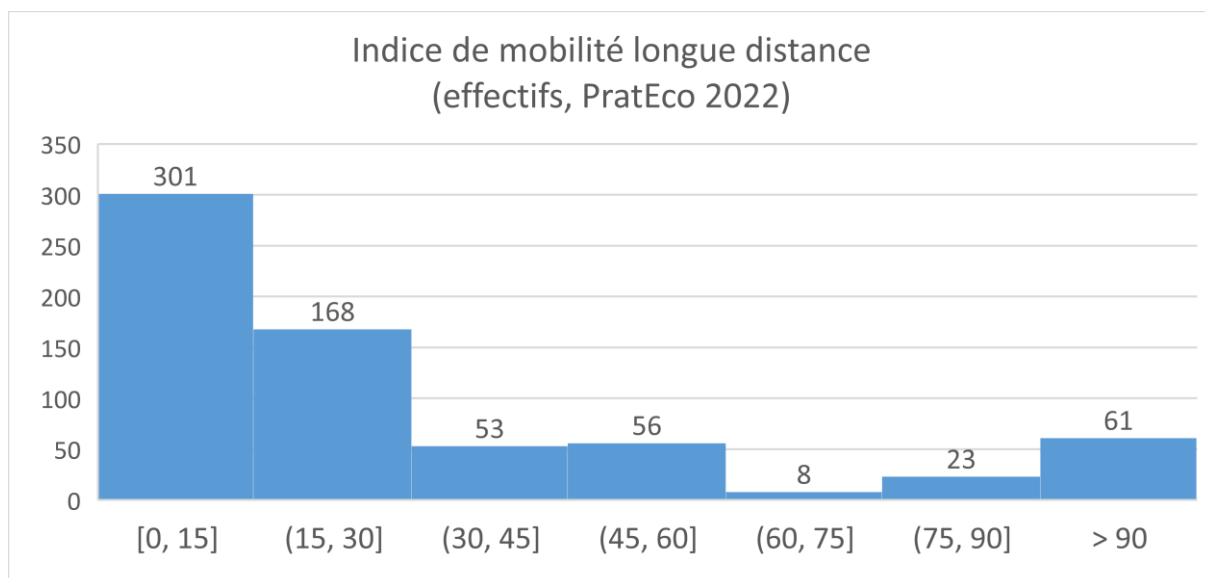


Le genre y est également corrélé, dans un sens « surprenant » au premier abord. En effet, contrairement à ce qui est fréquemment constaté sur l'ensemble des pratiques environnementales, les hommes ont des indices légèrement plus faibles, soit plus « vertueux » que les femmes. Si l'on désagrége l'indice, on constate qu'elles ont des temps de trajets plus longs en moyenne, et des modes de transports plus polluants également. Ce résultat amène à poser l'hypothèse que ce sont davantage les femmes qui supportent la charge des transports quotidiens de la famille.

Par ailleurs, l'indice de la mobilité quotidienne est faiblement et inversement associé au revenu : c'est-à-dire que plus ce dernier est élevé, plus la mobilité peut être source de pollutions. Les répondants qui gagnent moins de 1500€ par mois sont très peu nombreux à avoir un indice très fort (<3 %). A l'opposé, le plus riches, sont 10 % dans cette catégorie d'indice maximal.

2.2.2 Mobilité longue distance

Le deuxième indice de mobilité porte sur les trajets longue distance, c'est-à-dire de plus de 100 km. Sa construction repose sur un score attribué à chaque mode de transport (4 pour l'avion, 3 pour la voiture, 2 pour le bus train et 1 pour le train), multiplié par le nombre de trajets de ce genre réalisés par an.



Légende : 168 répondants ont un indice d'empreinte environnementale des trajets de longue distance contenu en 15 et 30.

Cet indice discrimine encore plus les répondants. La moitié de l'échantillon procède à des déplacements longue distance de manière peu intensive, quand l'autre moitié a des pratiques d'intensité plus forte, avec un groupe qui a des pratiques particulièrement intensives³⁵. Ce groupe de « gros pollueurs » (61 personnes) se retrouvent en queue de diagramme, où 1/10 des répondants ont un indice qui va de 2 fois à 10 fois la moyenne.

Lorsqu'on le croise à d'autres variables, on constate que l'indice de déplacement longue distance est fortement associé au revenu. 80 % des plus pauvres ont un indice inférieur à 15, tandis qu'ils ne sont que 15 % à avoir ce score chez les plus riches. La corrélation est beaucoup plus forte que sur les trajets quotidiens. L'âge ou la commune de résidence n'ont pas de relation marquée avec cet indice.

En revanche, on constate d'importantes inégalités relatives au genre. Les hommes sont 1/3 moins nombreux à avoir un indice faible, et le double à avoir un indice très important (supérieur à 90). Il est très intéressant de constater que là où sur les trajets quotidiens, les femmes ont un indice légèrement plus important, dans le cas des trajets longue distance, c'est l'inverse.

2.3. Les pratiques domestiques

Les pratiques domestiques ont trait aux pratiques quotidiennes faites par les individus pour diminuer leur empreinte environnementale.

³⁵ Dit d'une manière plus compliquée mais plus précise, la moitié des répondants a un indice inférieur à 3 fois la moyenne, tandis que les deux tiers de la moitié restante ont entre ½ et 2 fois la moyenne.

2.3.1 La gestion et la réduction des déchets

Le premier indice de pratiques domestiques est relatif aux pratiques de réduction des déchets. Il combine trois sous-indices : l'un relatif à la pratique du tri au foyer, l'autre au recours à des pratiques de réduction des déchets alimentaires, et le dernier au recours à des pratiques de réduction des déchets d'équipement. Il consiste simplement à compter le nombre de pratiques déclarées (voir question 11).

Si l'on croise l'indice obtenu par les répondants avec la strate (zone peu dense, zone dense ou centre) dans laquelle ils résident, on constate une corrélation entre la densité de l'habitat et le recours à des pratiques de gestion des déchets. Si les communes peu denses ne montrent pas de variations significatives, on constate que les communes denses, comparées au centre (Grenoble), sont très représentées parmi les scores hauts. Autrement dit, les pratiques de tri et de gestion des déchets y sont comparativement bien moins vertueuses qu'à Grenoble.

Aux niveaux des âges, l'indice décroît puis croît à mesure de l'avancement dans la vie, le minimum étant atteint pour la tranche des 36-49 ans. Ce sont les classes d'âge de 18-25 et les plus de 50 ans qui ont les scores les plus élevés, donc avec le moins de pratiques vertueuses.

Par ailleurs les femmes sont bien plus nombreuses à avoir des indices faibles (elles « gèrent » davantage les déchets domestiques) que les hommes, corroborant ainsi les résultats sur la division genrée du travail domestique, ainsi que sa prise en charge intellectualisée par les femmes.

Le revenu, et la catégorie socio-professionnelle, sont peu corrélés à cet indice. A l'inverse, le niveau de diplôme révèle que les plus diplômés ont des indices plus faibles et seraient donc plus soucieux de réduire leurs déchets.

2.3.2 La réduction de la consommation des appareils

Un deuxième indice est relatif à l'attention portée à l'état de marche des appareils multimédias (combinaison des réponses à la question 10), qui porte sur le fait d'éteindre ses appareils plutôt que de les laisser en veille, et une question qui porte sur le fait de débrancher ses appareils plutôt que de les éteindre ou les laisser en veille.

Si l'on croise avec le type de commune, le genre, l'âge ou le revenu, on observe plusieurs choses. Déjà, il existe des similarités avec les pratiques domestiques de réduction des déchets en ce qui concerne le genre ou l'âge, puisque par exemple les femmes sont beaucoup plus nombreuses à avoir un indice faible (donc à être vertueuse sur ce plan). La structure en « pyramide inversée » est également retrouvée pour l'âge : ce sont les tranches d'âge les plus jeunes ou les plus vieilles qui ont les indices les plus élevés, tandis que les 26-49 ans ont des indices faibles, et donc des pratiques plus « vertes ».

Un troisième indice est enfin utilisé, celui de la fréquence du non-recours à des lessives « à froid » pour laver les vêtements. Il semble peu corrélé au genre, mais plutôt

à l'âge, selon une relation cette fois-ci linéaire : plus on vieillit, plus on a un indice de non-recours à des lessives à froid élevé (donc plus on utilise des hautes températures pour laver son linge).

2.4. Les pratiques d'équipement

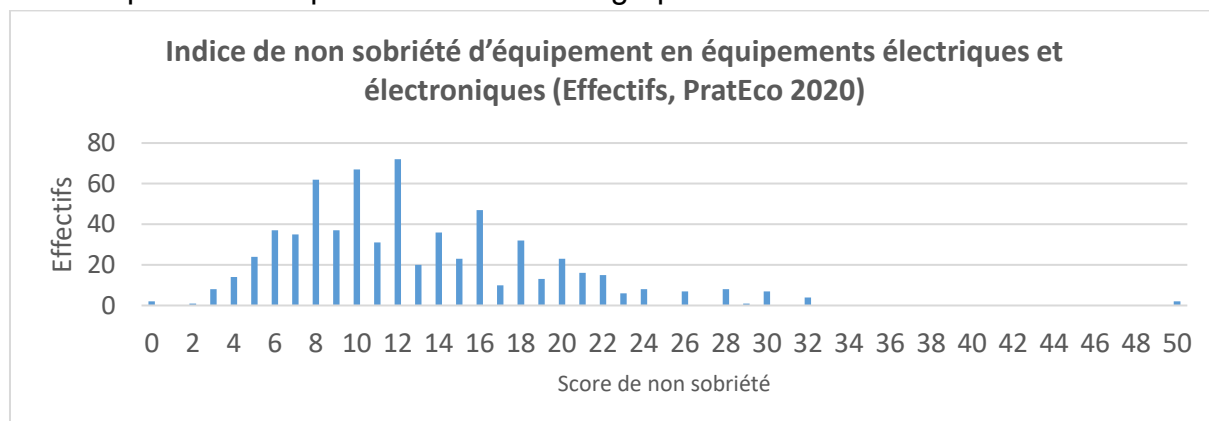
Les pratiques d'équipement sont une catégorie a priori ambiguë, puisqu'elles peuvent renvoyer à des possessions matérielles plutôt que des actions individuelles. Cependant, il faut relever que les biens possédés par les individus et les foyers sont le produit d'un acte d'achat, ou d'une autre forme d'échange, qui peut être assimilé à une « pratique ». Aussi, certaines pratiques renvoient au « soin » qui est porté à certains équipements, comme les smartphones, et qui permettent l'entretien de ces biens et par conséquent la réduction, à possession égale, de l'empreinte environnementale de ces derniers.

Quatre indices sont utilisés : trois sont directement relatifs à des « taux d'équipements », même s'ils prennent en compte les modalités d'achats des produits. Le quatrième est un indice de (non) recours à la réparation de smartphone.

2.4.1 Equipement en produits électroniques et en vêtements

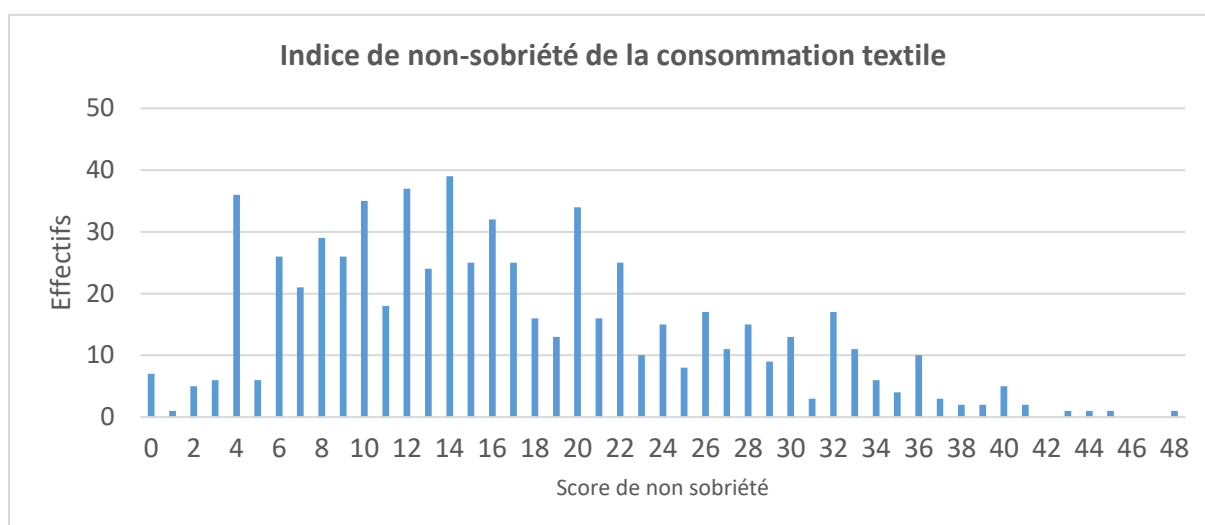
Les deux premiers indices sont des indices d'équipement en appareils multimédias (ordinateurs, smartphones, tablettes, téléviseurs) et en vêtements (tous vêtements confondus). Leur construction repose sur des principes similaires : on croise (multiplie) le score du mode d'acquisition de produit, en estimant que l'achat en ligne est moins durable que l'achat en magasin, lesquels étant eux-mêmes moins durables que l'achat d'occasion, et la durée de possession de ce dernier. Plus la durée de possession est courte, plus l'empreinte environnementale est forte. Ce mode de calcul défavorise mécaniquement la tranche des répondants les plus jeunes, qui ont plus nécessairement acquis récemment leurs équipements³⁶.

Leurs répartitions respectives donnent les graphes suivants :



Légende : plus la valeur de l'indice est importante, plus les pratiques d'équipements électriques et électroniques sont peu vertueuses environnementalement.

³⁶ Cette effet « première installation » est observé dans nos croisements.



Légende : plus la valeur de l'indice est importante, plus les pratiques de consommation textile sont peu vertueuses environnementalement.

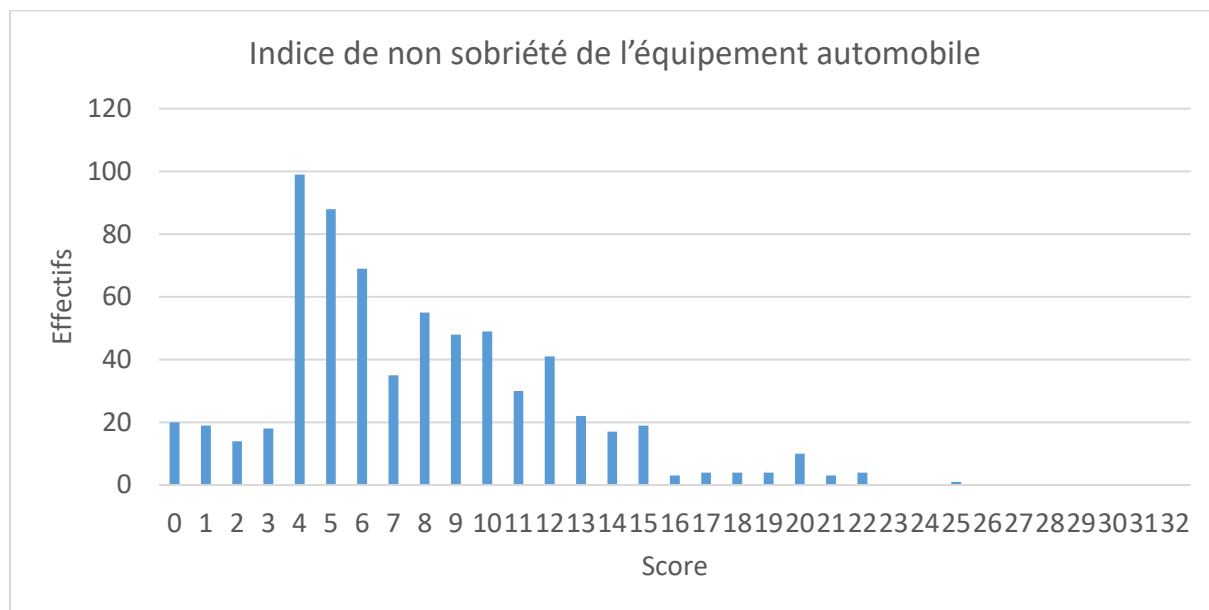
Il existe, pour le premier indice d'équipements électroniques, une corrélation claire avec la densité urbaine de la commune d'habitat des répondants. Autrement dit, l'indice est plus faible chez les Grenoblois, légèrement plus important chez les habitants de communes denses et encore plus important chez les habitants de communes peu denses. Après vérification, la variable de la surface du logement n'explique pas cette corrélation. L'indice n'est pas non plus corrélé aux variables de diplôme ou de catégorie socio-professionnelle. Il n'est pas aussi étonnamment lié au revenu du foyer. Par contre, on voit que les femmes sont un peu plus sobres en matière d'équipements électroniques et électriques que les hommes.

Pour l'indice d'équipement textile, les Grenoblois et les répondants des communes denses ont à nouveau des indices plus environnementaux que les répondants de communes peu denses. Ensuite, il y a une corrélation forte avec l'âge : plus on est jeune, plus on consomme de textile et de manière peu sobre. On note également une légère différence entre les hommes et les femmes, puisque ces dernières ont un indice légèrement plus haut. Enfin, étonnamment, à l'inverse de l'indice d'équipement électronique, la sobriété de la consommation textile croît avec le revenu du ménage.

2.4.2 Equipement de mobilité

Cet indice pourrait également appartenir à la catégorie des indices de mobilité. Sa construction est également fondée sur l'attribution d'un score à des catégories de biens (4 pour les voitures et les deux-roues à moteur thermique, 3 pour les voitures ou deux-roues à moteurs électriques, 2 pour les vélos et trottinettes électriques, 1 pour les vélos et autres équipements mécaniques). Ici, contrairement aux pratiques de mobilité quotidienne, c'est-à-dire relative à un usage, le score attribué aux vélos n'est

pas de zéro, pour prendre en compte l’empreinte environnementale de sa fabrication. Ensuite, on additionne le score de l’ensemble des biens déclarés.



Légende : plus la valeur de l'indice est importante, plus les pratiques en termes d'équipement automobile sont peu vertueuses environnementalement.

A partir de la répartition des scores, présentée ci-dessus, on peut observer que c'est que la voiture, qui a un score de 4, qui fait réaliser un « saut » dans l'indice de non-sobriété de l'équipement automobile.

Si on le croise avec d'autres variables, on trouve qu'il est très fortement corrélé à des facteurs économiques, comme le revenu ou la profession. Etant donné le prix des équipements de cette catégorie, notamment automobiles, il n'est pas étonnant que le pouvoir d'achat puisse jouer un rôle sur l'indice. Aussi, il est corrélé avec le lieu d'habitat : les habitants des communes peu denses sont beaucoup plus équipés que les habitants des communes denses et de Grenoble.

2.4.3 Recours à la réparation de smartphone

Ce dernier indice est un indice simple, en ce qu'il consiste à relever si les répondants ont déclaré une réparation de leur smartphone récemment. On observe des différences principalement sur les caractéristiques individuelles (âge et genre), où les franges les plus jeunes et les hommes ont recours de manière plus importante à la réparation. Curieusement, les plus de 65 ans ont également recours à la réparation de smartphones.

2.5. Croisement des indices

Après avoir créé les indices de pratiques, et croisé les scores obtenus avec différentes variables sociodémographiques, nous avons regroupé chaque indice d'un même groupe, pour ensuite les croiser entre eux ainsi qu'avec des indices de

représentation et de pratiques sociales, pour observer si des corrélations statistiquement significatives se dégagent et pouvaient amener à établir un lien probant entre des indices. Le regroupement des indices au sein d'une même catégorie s'est fait en prenant la moyenne standardisée (centrée et réduite) entre les valeurs prises pour chaque indice. On parle d'indices synthétiques.

Cependant, pour la mobilité, l'équipement et l'alimentation, nous avons tenus à conserver des « variantes » des indices. Ainsi, l'alimentation est représentée par trois indices synthétiques, qui comportent chacun deux composantes, dont une qui est commune au trois, à savoir l'indice de fréquence de consommation auprès de commerces « éco-responsables ». La composante qui varie est, dans le premier cas, l'indice de consommation de protéines animales tel que présenté au début du 2.2.1, dans le deuxième cas, l'indice « restrictif » de régime. La mobilité est représentée par un indice synthétique dit « restreint » et un indice synthétique « étendu », qui se différencient par le fait que le second inclut le taux d'équipement en véhicules. De manière symétrique, les indices synthétiques d'équipements se différencient par le fait que l'indice « hors véhicule » n'inclut pas la possession de véhicule.

Les indices de représentation et de pratiques sociales sont au nombre de 8 :

- Indice d'activisme politique : est-ce que les répondants participent à des marches pour le climat ou à d'autres manifestations ?
- Indice d'adhésion de principe à l'écologie : dans quelle mesure les répondants adhèrent aux concepts environnementaux (sobriété, frugalité, développement durable...) ?
- Indice d'inquiétude environnementale : dans quelle mesure les répondants jugent les différentes industries polluantes ?
- Indice de « nymbisme » : à quel point les habitants seraient prêts à accepter (ou à refuser) l'installation d'énergies renouvelables (photovoltaïque, méthaniseur) dans leur voisinage ?
- Indice de capacité culinaire : combien de temps les répondants disent passer à cuisiner chaque semaine ?
- Indice d'accès à des services : dans quelle mesure les répondants peuvent accéder à des services de base, et avec quelle satisfaction ?
- Indice de confort thermique : quel est le confort exprimé, à leur domicile, par les répondants, en termes de température ?
- Indice de socialisation : dans quelle mesure les répondants échangent avec leurs proches sur les problèmes environnementaux ?

Le croisement de l'ensemble des indices, et la réalisation du test de Fischer sur ces croisements, permet d'estimer leur degré de corrélation. Lorsque cet indice était inférieur à -0.1, ou supérieur à 0,1, on a estimé qu'il était non négligeable et méritait d'être commenté. De manière générale, il importe de regarder le sens de l'association, en rappelant que les indices de pratiques écologiques décroissent avec leur vertu, et les indices en colonnes croissent avec leur intensité.

Entre crochet est indiquée l'intervalle de confiance à 98 %, qui peut indiquer le degré de prudence à accorder à l'association entre deux indices.

Coefficient de Fischer (98 %) entre indices	Indice d'activisme général	Indice d'adhésion	Indice connaissance GES	Indice de nymbisme	Indice de capacité culinaire	Indice d'accès aux services	Indice de confort thermique	Indice de socialisation
Indice de mobilité restreint	-0,07 [-0,159 / 0,019]	-0,048 [-0,137 / 0,042]	-0,067 [-0,156 / 0,022]	-0,049 [-0,138 / 0,041]	0,025 [-0,065 / 0,114]	0,078 [-0,012 / 0,166]	0,093 [0,004 / 0,181]	0,027 [-0,063 / 0,116]
Indice de mobilité étendu	-0,151 [-0,238 / -0,063]	-0,057 [-0,146 / 0,033]	-0,07 [-0,158 / 0,02]	-0,073 [-0,162 / 0,016]	0,042 [-0,048 / 0,131]	0,133 [0,044 / 0,22]	0,197 [0,11 / 0,282]	0,083 [-0,007 / 0,171]
Indice d'alimentation V1	-0,33 [-0,407 / -0,247]	-0,262 [-0,344 / -0,177]	-0,026 [-0,115 / 0,064]	-0,068 [-0,157 / 0,022]	-0,311 [-0,39 / -0,228]	0,095 [0,005 / 0,183]	0,092 [0,003 / 0,18]	-0,269 [-0,35 / -0,184]
Indice d'alimentation V2	-0,307 [-0,386 / -0,224]	-0,216 [-0,3 / -0,129]	-0,001 [-0,09 / 0,089]	-0,062 [-0,151 / 0,028]	-0,272 [-0,353 / -0,187]	0,097 [0,008 / 0,185]	0,105 [0,015 / 0,192]	-0,195 [-0,28 / -0,108]
Indice de pratiques domestiques	-0,226 [-0,309 / -0,139]	-0,252 [-0,334 / -0,166]	0,081 [-0,008 / 0,17]	-0,153 [-0,24 / -0,065]	-0,219 [-0,303 / -0,133]	0,099 [0,009 / 0,186]	0,165 [0,077 / 0,251]	-0,177 [-0,263 / -0,089]
Indice d'équipement	-0,214 [-0,298 / -0,127]	-0,088 [-0,176 / 0,001]	-0,166 [-0,252 / -0,077]	-0,199 [-0,283 / -0,112]	0,019 [-0,071 / 0,108]	0,103 [0,013 / 0,191]	0,174 [0,086 / 0,26]	-0,018 [-0,107 / 0,072]
Indice d'équipement hors véhicule	-0,144 [-0,231 / -0,055]	-0,085 [-0,174 / 0,004]	-0,175 [-0,26 / -0,086]	-0,2 [-0,285 / -0,113]	0,002 [-0,091 / 0,088]	0,042 [-0,047 / 0,131]	0,069 [-0,021 / 0,157]	-0,089 [-0,177 / 0,001]

Légende : L'indice synthétique d'alimentation V2 est négativement corrélé, avec un coefficient de Fischer de -0,307 (situé entre -0,386 et -0,224), avec l'indice d'activisme.

En colonne, on observe plusieurs choses. On remarque que l'indice d'activisme politique et environnemental est corrélé à tous les indices de pratiques environnementales, de manière moyenne voire soutenue sauf pour la mobilité restreinte. Ainsi, la politisation des questions socio-environnementales semblent un levier important pour un changement de pratiques. L'indice d'adhésion à des notions et récits environnementaux est corrélé aux indices d'alimentation et de pratiques domestique, mais peu aux indices d'équipement ou de mobilité. On peut supposer ici que les contraintes institutionnelles³⁷ favorisent plus l'alignement sur des pratiques « vertueuses » sur le champ des pratiques domestiques et alimentaires. Il s'avère plus difficile étant donné les cadres institutionnels existants de renoncer à certains équipements ou à une mobilité carbonée. L'indice de reconnaissance du pouvoir

³⁷ Les contraintes institutionnelles font référence à l'organisation de la vie économique et sociale. Les institutions régissent les fonctionnements individuels sans qu'une personne ne puisse changer par elle-même ce cadre. Autrement dit, le fonctionnement actuel des organisations va par être contraindre les personnes à se déplacer en voiture pour se rendre à leur travail si aucune autre alternative n'existe (sur le plan de la mobilité, du télétravail, etc. A contrario, les opportunités institutionnelles vont permettre d'aider les personnes à adopter certains comportements. Cela est par exemple le cas lorsqu'un menu végétarien ou végétalien est proposé dans la restauration collective.

d'émissions de GES des industries (indice connaissance GES) est très peu corrélé aux autres indices, sauf les indices d'équipement. Cette information corrobore l'idée qu'il ne suffit pas d'avoir connaissance des problématiques environnementales pour changer ses habitudes, quand bien même cette connaissance des désordres environnementaux peut constituer un prérequis³⁸. L'indice de nymbisme est moyennement corrélé aux pratiques domestiques et d'équipement. Ce lien statistique est plus difficile à interpréter et pourrait traduire la volonté de préserver un certain confort de vie. L'indice d'accès aux services est moyennement voire peu corrélé à tous les indices de pratiques, de manière relativement homogène. Ce résultat est lié à des problématiques de ségrégation spatiale, qui dans ce cas ne renforcent pas l'empreinte environnementale, puisque ce sont bien les individus qui souffrent le moins de problématiques d'accès à des services qui sont également les plus polluants. L'indice de capacité culinaire est fortement associé aux variables d'alimentation, ainsi qu'aux variables domestiques. Cette association, qui semble logique, montre que la capacité des individus à consacrer du temps à la préparation du repas peut être un moyen, ou du moins un signe, de leur investissement personnel sur le plan alimentaire et plus généralement domestique pour des pratiques plus écologiques. L'indice de confort thermique est moyennement corrélé à de nombreux indices, indiquant que les individus qui bénéficient des meilleures conditions de vie à la maison du point de vue thermique sont également ceux qui ont le moins de pratiques écologiques. L'indice de socialisation environnementale est lui sensiblement corrélé avec les indices d'alimentation, quelle que soit leur forme, ainsi qu'avec les pratiques domestiques. On constate en revanche que la socialisation et la diffusion de changement de pratiques ne sont pas forcément associées avec des pratiques moins liées au référentiel des gestes éco-citoyens, comme les pratiques de mobilité ou d'équipement.

Si l'on regarde les lignes, on constate que les indices de mobilités sont finalement peu activés par nos indices de variables indépendantes, sauf éventuellement l'indice étendu qui se trouve corrélé avec l'activisme politique, l'accessibilité aux services et le confort thermique. L'indice d'alimentation « qualitatif » (V1) qui prend en compte avec précision les modes d'alimentation des habitants interagit fortement avec les indices de représentation et de socialisation, et de manière intuitive avec les capacités culinaires des individus. Du côté des indices d'équipements, ils interagissent avec les indices de représentation, d'accès aux services et de confort thermique, mais très peu, voire quasiment pas, avec la capacité culinaire et la socialisation. L'indice de pratiques domestiques entretient de nombreuses corrélations moyennes ou faibles, ce qui semble indiquer que l'écologie « à la maison » est assez bien corrélée à nos variables indépendantes.

³⁸ Un test possible de ce rôle "nécessaire mais non suffisant" de la connaissance environnementale serait de vérifier comment varient les associations des autres indices en contrôlant par l'indice de connaissance. C'est ce que peuvent réaliser des tests statistiques "toutes choses égales par ailleurs", de type régressions linéaires et logistiques, qui ne sont pas l'objet de ce rapport.

CONCLUSION

Les pratiques environnementales (ou écologiques) des habitants de la Métropole grenobloise suivent des modalités plurielles. Le regroupement de ces pratiques en thématiques, s'il peut faire l'objet de discussion (comme le montrent les exemples des indices synthétiques de mobilité et d'équipement), permet de les traiter différemment et d'essayer de comprendre les logiques qui peuvent jouer sur une thématique en particulier. Globalement, il est apparu que les pratiques environnementales sont des pratiques socialement situées. En effet, de nombreux indices de pratiques varient substantiellement en fonction de l'âge, du genre, de la catégorie socio-professionnelle ou du revenu. On a relevé que ces facteurs n'agissaient pas de manière homogène. Le genre féminin est par exemple fortement lié aux pratiques écologiques domestiques, telles que la gestion des déchets ou la réduction de la consommation énergétique des appareils. Il l'est également lorsqu'il s'agit de pratiques de vie quotidiennes, par exemple dans la mobilité ou l'alimentation. Pour autant, les effets structurels des inégalités de genre peuvent également jouer un rôle qui accentue les pratiques non environnementales chez les femmes : en ce qui concerne la consommation textile, ou encore le recours à la réparation des objets électroniques.

Le croisement des indices avec l'âge semble montrer une partition claire entre les catégories « au milieu », qui sont les plus fortement intégrées à la société (par le travail, la vie sociale et familiale) et les catégories d'entrée dans la vie active ou de fin de vie. Les plus jeunes et les plus âgés attestent fréquemment du même type de pratique. Par exemple, ils adoptent moins des pratiques écologiques largement reconnues (tri des déchets, ou achats alimentaires « écoresponsables ») que leurs homologues entre 26 et 49 ans. A l'inverse, ils sont plus « sobres » en matière d'équipement automobile. L'âge peut également jouer un rôle plus linéaire, sur les pratiques de consommation matérielles par exemple : plus on avance dans l'âge, moins on consomme de textiles ou d'équipements électroniques, ou du moins de manière plus durable.

La catégorie socio-professionnelle et le revenu, c'est-à-dire des facteurs statutaires, sont moins associés à nos indices de pratiques que ce qu'on peut anticiper. Si, sur certains indices, l'effet des ressources économiques semble clairement marqué (par exemple en termes d'équipement automobile, qui croît fortement avec les revenus), cet effet est parfois inverse, et l'on retrouve alors les pistes d'explication par l'éco-habitus ou les opportunités offertes par les ressources monétaires. En croisant avec les données sur le niveau de diplôme ou la catégorie socio-professionnelle, on peut abonder dans le sens de l'existence de telles pratiques écologiquement « distinctives » qui seraient principalement adoptées par les individus dotés en ressources économiques, sociales et culturelles. C'est le cas notamment des pratiques fortement reconnues (tri des déchets, achats alimentaires). Cela l'est moins pour d'autres pratiques environnementales moins reconnues et marquées écologiquement. Le cas de l'alimentation est à ce titre révélateur : les variables socio-professionnelles et de diplôme sont positivement associées à l'adoption de régimes restrictifs (c'est-à-

dire supprimer la viande, le poisson ou les produits animaux de son alimentation), mais négativement associées avec l'indice d'alimentation général. En somme, il y a effectivement plus d'individus au sein des classes « aisées » qui adoptent des comportements écoresponsables (comme un régime restrictif), ce qui peut donner l'impression que la durabilité des pratiques est exclusive à ces classes, et pourtant, si l'on regarde la consommation « réelle » des individus, les classes moins aisées ont, en moyenne des empreintes moindres par choix ou par contrainte (comme l'indice de consommation animale).

De manière marquante, on a observé que le lieu de résidence était très fréquemment associé à une variation des (indices de) pratiques. Cette observation corrobore notre hypothèse selon laquelle les individus sont aussi déterminés par leur environnement immédiat et les contraintes et opportunités qu'il fait peser sur, ou offre à, leur vie quotidienne. Ce constat est renforcé par la confrontation des résultats obtenus via l'enquête « Pratiques Ecologiques » et les statistiques nationales issues de différentes enquêtes. Le territoire de la Métropole grenobloise est suffisamment spécifique pour induire des différences, non substantielles mais significatives, entre les pratiques et représentations de ses habitants et celle de la moyenne des Français.

Enfin, le croisement des indices synthétiques de pratiques avec des indices de représentation ou de pratiques sociales montre qu'il semble y avoir des liens entre le fait d'adhérer à une certaine « écologie politique » et au fait d'avoir des conditions de vie satisfaisante. La connaissance des enjeux ne semble pas avoir d'effets particulièrement marqués, ce qui peut laisser penser que la sensibilisation informative des habitants pour viser l'adoption de pratiques environnementales peut atteindre ses limites. Elle doit alors reposer sur d'autres vecteurs - allant au-delà de l'information sur les grands ordres de grandeurs environnementaux - tels que l'information et la promotion de la santé, la montée en compétences sur de nouvelles pratiques ou encore la politisation et la mise en socialisation des enjeux de transition, etc (liste non exhaustive).

L'enquête « Pratiques Ecologiques » a ainsi permis de réaliser une photographie d'ensemble des pratiques environnementales et des représentations des habitants de la Métropole Grenobloise. Sa reconduction en 2024 permettra d'étudier les évolutions éventuelles de ces dernières.

IMPACT



**GRENOBLE
ECOLE DE
MANAGEMENT**

BUSINESS LAB FOR SOCIETY

une école



12, rue Pierre Sémard
38000 Grenoble - France
+33 4 76 70 60 60
info@grenoble-em.com
Nouveau campus 2023
183 avenue Jean Lolive
93500 Pantin – France
grenoble-em.com

